



# 2016

## Rapport annuel du déléataire



Service de l'Assainissement  
SYNDICAT DES COMMUNES DU NORD ATLANTIQUE

SCNA Assainissement





Ce document a été :

	Nom et fonction	Date	Visa
Etabli par	R. PRUEDE (Adjoint Responsable service Assainissement) / S.FAGOUR (Resp. CPO) /N.NOEL (cartographie) /	01/06/2017	
Vérifié par	Philippe LUDOSKY (Chef de Secteur SMDS Sainte Marie)	01/06/2017	
Approuvé par	Etienne Du COUEDIC (Directeur Général SAUR Antilles)	01/06/2017	

**Liste de diffusion :**

- M. le Président du Syndicat des Communes de la Côte Nord Atlantique
- M. le Maire du Gros Morne
- M. le Maire de Trinité
- M. le Maire de Sainte Marie
- M. le Maire du Marigot
- M. le Maire du Lorrain
- M. le Maire d'Ajoupa Bouillon
- M. le Maire de Basse Pointe
- M. le Maire de Macouba
- M. le Maire de Grand Rivière
- M. Le Maire du Robert



## Sommaire

	Pages
<b>1 PREAMBULE .....</b>	<b>5</b>
<b>2 LA SYNTHESE DE L'EXERCICE.....</b>	<b>7</b>
<b>2.1 LES CHIFFRES CLES .....</b>	<b>7</b>
<b>2.2 LES FAITS MARQUANTS.....</b>	<b>9</b>
<b>3 NOS PROPOSITIONS D'AMELIORATION .....</b>	<b>10</b>
<b>3.1 SUR LES POSTES DE RELEVEMENT.....</b>	<b>10</b>
<b>3.2 SUR LES STATIONS DE TRAITEMENT .....</b>	<b>10</b>
<b>4 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE.....</b>	<b>11</b>
<b>4.1 LES INDICATEURS DU « RAPPORT DU MAIRE » .....</b>	<b>11</b>
<b>5 L'ORGANISATION DE SAUR .....</b>	<b>12</b>
<b>5.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE .....</b>	<b>12</b>
<b>5.2 LE PERSONNEL .....</b>	<b>14</b>
<b>5.3 LES MOYENS.....</b>	<b>15</b>
<b>5.4 L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE .....</b>	<b>17</b>
<b>5.5 LA DEMARCHE DE MANAGEMENT .....</b>	<b>18</b>
<b>6 LE CONTRAT .....</b>	<b>20</b>
<b>6.1 LES INTERVENANTS .....</b>	<b>20</b>
<b>6.2 LE CONTRAT .....</b>	<b>21</b>
<b>6.3 VIE DU CONTRAT .....</b>	<b>21</b>
<b>6.4 ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES .....</b>	<b>21</b>
<b>7 LA GESTION CLIENTELE .....</b>	<b>23</b>
<b>7.1 NOMBRE DE BRANCHEMENTS .....</b>	<b>23</b>
<b>7.2 NOMBRE DE CONTRATS – ABONNES.....</b>	<b>23</b>
<b>7.3 NOMBRE DE CLIENTS .....</b>	<b>24</b>
<b>7.4 LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT .....</b>	<b>24</b>
<b>7.5 ETAT DES RECLAMATIONS CLIENTS.....</b>	<b>25</b>
<b>7.6 LE PRIX DE L'EAU .....</b>	<b>25</b>
<b>7.7 SITE INTERNET SAUR .....</b>	<b>26</b>
<b>8 LE PATRIMOINE DU SERVICE .....</b>	<b>29</b>
<b>8.1 LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>29</b>
<b>8.2 LE RESEAU .....</b>	<b>37</b>
<b>8.3 LES POSTES DE RELEVEMENT.....</b>	<b>37</b>
<b>8.4 LES STATIONS D'EPURATION .....</b>	<b>39</b>
<b>8.5 LA SITUATION DES INSTALLATIONS VIS-A-VIS DE LA REGLEMENTATION .....</b>	<b>45</b>



	Pages
<b>8.6 LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS AU REGARD DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET DE SECURITE .....</b>	<b>47</b>
<b>8.7 LES BIENS DE REPRISE .....</b>	<b>51</b>
<b>9 BILAN DE L'ACTIVITE.....</b>	<b>53</b>
<b>9.1 LE TRANSPORT DES EFFLUENTS .....</b>	<b>53</b>
<b>9.2 LE TRAITEMENT.....</b>	<b>55</b>
<b>9.3 BOUES ET SOUS-PRODUITS .....</b>	<b>57</b>
<b>9.4 L'ENERGIE ELECTRIQUE.....</b>	<b>61</b>
<b>10 LA QUALITE DU PRODUIT .....</b>	<b>63</b>
<b>10.1 L'AUTO SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT SUR LES STATIONS D'EXPLOITATION ...</b>	<b>64</b>
<b>11 LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR .....</b>	<b>85</b>
<b>11.1 MAINTENANCE DU PATRIMOINE .....</b>	<b>85</b>
<b>11.2 TACHES D'EXPLOITATION.....</b>	<b>99</b>
<b>11.3 PROGRAMME CONTRACTUEL.....</b>	<b>108</b>
<b>11.4 FONDS CONTRACTUEL DE RENOUVELLEMENT.....</b>	<b>109</b>
<b>11.5 METHODE DE CALCUL DES DOTATIONS AUX COMPTES ET PROGRAMMES .....</b>	<b>110</b>
<b>12 LES TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE.....</b>	<b>111</b>
<b>12.1 SUR LES POSTES DE RELEVEMENT ET LES STATIONS DE TRAITEMENT .....</b>	<b>111</b>
<b>13 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE) .....</b>	<b>112</b>
<b>13.1 LE CARE .....</b>	<b>112</b>
<b>13.2 METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE .....</b>	<b>113</b>
<b>14 SPECIMENS DE FACTURES .....</b>	<b>118</b>
<b>14.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675.....</b>	<b>118</b>
<b>15 GLOSSAIRE.....</b>	<b>122</b>
<b>16 ANNEXES .....</b>	<b>124</b>
<b>16.1 DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE .....</b>	<b>130</b>
<b>16.2 TARIFS PRATIQUES, NOTES DE CALCUL DE REVISION.....</b>	<b>140</b>
<b>16.3 LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES.....</b>	<b>146</b>



## 1 PREAMBULE

Le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005, publié au Journal officiel du 18 mars 2005, après avis du Conseil d'État, est relatif au Rapport Annuel du Déléguétaire d'un service public local. Le SPDE (Syndicat Professionnel des Entreprises des Services d'Eau, devenu depuis Juillet 2006 la FP2E, Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau) a publié le 31 janvier 2006, une circulaire précisant à ses adhérents le cadre pour la présentation de leurs rapports annuels.

Le décret comprend 3 chapitres :

- ➲ Le premier traite des données comptables.
- ➲ Le deuxième concerne l'analyse de la qualité du service par référence aux indicateurs de performance, dont la liste a été publiée dans le décret n° 2007-675 du 02 mai 2007 et qui est applicable à compter de l'exercice 2008.
- ➲ Le troisième concerne les annexes.

Le premier chapitre comprend 8 alinéas.

**L'alinéa a)** demande l'établissement d'un Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation, le CARE. Le cadre de ce CARE a été élaboré par la FP2E et s'applique pour l'ensemble de ses entreprises adhérentes. Le CARE figure en fin de notre Rapport Annuel du Déléguétaire.

**L'alinéa b)** précise l'établissement d'une note de présentation des méthodes de calculs économiques annuels et pluriannuels, retenus pour l'établissement du CARE. Les éléments correspondants sont repris à la suite du CARE.

**L'alinéa c)** traite des variations du patrimoine immobilier de la collectivité, confié au déléguétaire, ou du fait d'un investissement concessif du déléguétaire.

**L'alinéa d)** concerne les biens nécessaires à l'exploitation du service. On y trouve d'une manière générale les installations de production, de traitement, de distribution. On y trouve également le parc compteur et le détail des branchements. On y trouve enfin le réseau et les différentes installations sur le réseau.

Le détail des biens nécessaires à l'exploitation du service, équipement par équipement, est présenté dans le rapport.

Certains équipements ou certaines installations ne sont plus conformes aux normes environnementales ou aux normes de sécurité en vigueur et des mises en conformité doivent être opérées. Ces non-conformités sont identifiées et présentées dans le rapport.

**L'alinéa e)** concerne les travaux réalisés dans le cadre de programme contractuel de renouvellement ou de fonds contractuel de renouvellement. Il concerne également les programmes de premier investissement, c'est-à-dire, les éventuels engagements pris par le déléguétaire à l'origine du contrat. La méthode de calcul utilisée pour calculer la charge financière associée à ces fonds et à ces programmes est présentée.

**L'alinéa f)** fait référence aux travaux réalisés dans le cadre d'une garantie de renouvellement.

**L'alinéa g)** demande le détail des biens de retour et des biens de reprise.

Pour les biens de retour, il s'agit des biens qui appartiennent à la collectivité et qui doivent être restitués à la Collectivité à l'issue du contrat. Pour les biens de reprise, il s'agit des biens qui



appartiennent à SAUR et qui doivent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les biens de retour et les biens de reprise sont présentés dans le rapport.

**L'alinéa h)** décrit les engagements à incidence financière, c'est-à-dire les engagements devant être repris à l'échéance du contrat, afin d'assurer une continuité de service. On y trouve notamment les conventions qui peuvent avoir une durée différente du contrat, et certaines règles concernant le personnel du Délégataire.

Pour ce qui concerne le troisième chapitre, les différents éléments demandés figurent dans le rapport remis par SAUR. On notera cependant un chapitre concernant les tarifs pratiqués, leur mode de détermination, et leur évolution.

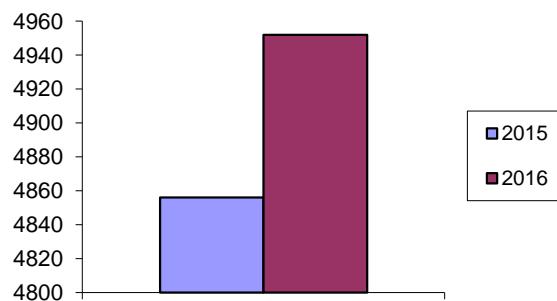


## 2 LA SYNTHESE DE L'EXERCICE

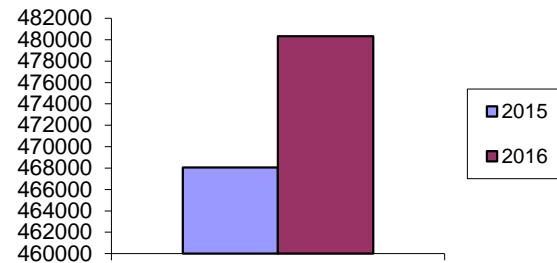
### 2.1 LES CHIFFRES CLES

	2015	2016	Variation N/N-1
<u>Données techniques</u>			
Nombre de stations d'épuration	17	17	0.00%
Nombre de postes de relèvement	36	36	0.00%
Linéaire de conduites Eaux Usées (en ml)	63 366	66 185	5.89%
Capacité épuratoire existante (en Eq.hab)	23 340	23 340	0.00%
<u>Données clientèles</u>			
Nombre de contrats - abonnés	4 884	4062	-20,23 %
Nombre de clients facturés	4 856	4952	1,019%
Volumes assujettis à l'assainissement (en m3) avant application des coefficients correcteurs	468 056	480 329	2,62%
Nombre de branchements raccordables depuis plus de 2 ans	33	35	6,06 %
<u>Indicateurs quantitatifs</u>			
Volumes épurés (en m3)	621 979	776 918	19.94%
Quantité de boues produites (en tMS)	46.2	68.81	32.85 %
<u>Indicateurs qualitatifs</u>		Total	Non-Conforme
Bilans 24h	70	31	55.7%

Nombre de clients



m3 facturés avant application des coefficients





480 329 m<sup>3</sup>  
assujettis à l'assainissement  
*Avant application des coefficients*



4 974 branchements  
desservis



36 postes de  
relèvement



63 366 ml de  
réseau



776 918m<sup>3</sup> de  
volumes épurés



68.81 tms de boues  
produites





## 2.2 LES FAITS MARQUANTS

### 2.2.1 Les ouvrages et les installations mis hors service

RAS

### 2.2.2 Les ouvrages et les installations mis en service

RAS

### 2.2.3 Le réseau

Le réseau Quartier Haut du Morne de Basse Pointe reçoit un volume important d'eaux parasites causé par un captage privé. Un courrier sera adressé. Ces eaux impactent fortement le fonctionnement du DIP de basse Pointe.



### 3 NOS PROPOSITIONS D'AMELIORATION

#### 3.1 SUR LES POSTES DE RELEVEMENT

- Remplacer les pompes submersibles du **PR Crochemort** par un pompage en ligne pour éliminer les odeurs qui sont préjudiciables en raison de la proximité des habitations et pour limiter les interventions en raison de l'accès difficile.
- Proposition d'amélioration **PR Prébourg** : Le regard d'accès aux vannes et clapet est exigu. Il est difficile de faire la maintenance des équipements. Il faut revoir la conception.
- Pose de batardeau sur certain poste tel qu'au **Lorrain** qui reçoivent beaucoup de sable afin d'éviter la détérioration prématûre des pompes et limiter dans le temps le passage d'hydro cureuse.
- La gestion des trop plein par le sofrel avec le démarrage des deux pompes en simultané et un marnage efficace.
- La pose de sondes de mesure de niveau pour une meilleure gestion du fonctionnement des pompages et une optimisation des réglages de marnage.
- Pavillon prévoir la rehausse du trop plein. Le trop plein actuel est bouché car il tombe en dessous de la ravine.

#### 3.2 SUR LES STATIONS DE TRAITEMENT

- L'ensemble des ouvrages des **STEP de Lorrain sous-bois** et **Marigot bourg**, est détérioré ce qui rend l'exploitation très difficile et les nombreuses réparations très couteuses sur ces sites.
- Sur la **STEP de Sainte-Catherine (GR)**, il serait nécessaire d'étudier la possibilité de modifier les installations en y incluant un système d'extraction des boues au fond des décanteurs (élément primordial omis lors de la construction).
- Mettre en place une filière de **traitement des boues** conforme à la réglementation, par exemple en créant un silo à boues sur la **STEP de Denel** pour pouvoir y traiter les boues des mini-STEP.
- Prévoir le remplacement du portail de **sous bois au Lorrain** qui est défectueux et pose des problèmes de sécurité des personnes.
- Prévoir la couverture et la réfection des lits de boues de la **STEP de Lorrain Sous bois**.
- Remplacement du dégrilleur de la **Step de Reculé** à Sainte Marie, il est obsolète.
- Pose de filet de protection au dessus du Silo de la **Step d'AKR à Basse Pointe**.



## 4 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Depuis l'exercice 2008, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement (RPQS), dit « rapport du Maire », comprend la publication des indicateurs de performance définis par le décret N° 2007-675 et l'arrêté du 02 mai 2007 quels que soient la taille et le mode de gestion du service. Cette obligation pour les collectivités permet de disposer d'un référentiel d'indicateurs partagé par l'ensemble des parties prenantes et de capitaliser l'information sur la performance des services via le système d'information que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) est en train de créer au plan national.

Les tableaux présentés ci-dessous recensent d'une part les indicateurs et leurs clefs de consolidation\* relatifs à l'exécution des missions qui nous ont été confiées dans le cadre de notre contrat de délégation de service public et d'autre part les données élémentaires pour les indicateurs qui ne sont pas entièrement de notre ressort.

L'ensemble des indicateurs sont définis dans des fiches descriptives disponibles sur le site [www.eaudanslaville.fr](http://www.eaudanslaville.fr) (la consultation de certaines informations/rubriques peut nécessiter de souscrire à un abonnement) conformément à la circulaire interministérielle n°12 / DE du 28 avril 2008. Cette circulaire précise également dans son annexe IV les termes utilisés dans ces fiches.

*\* La clef de consolidation est nécessaire pour calculer l'indicateur à une échelle supérieure à celle du périmètre contractuel, par exemple dans le cas d'une collectivité avec plusieurs opérateurs. Les clefs de consolidation sont définies dans les fiches descriptives des indicateurs. »*

### 4.1 LES INDICATEURS DU « RAPPORT DU MAIRE »

Référence	Libellé	Valeur	Unité
D202.0-1	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	
D203.0-1	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	68.8	tonnes de matières sèches
D204.0-1	Prix TTC du service d'assainissement collectif au m3 pour 120 m3 au 01/01/N+1	2.27	euros/m3
D204.0-2	Prix TTC du service d'assainissement collectif au m3 pour 120 m3 au 01/01/N	2.27	euros/m3
P201.1-1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	20.55%	pourcent
P202.2-1	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (depuis 2013)	50	
P206.3-1	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	pourcent
P207.0-1	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité du service de l'assainissement collectif	792 €	euros
P251.1-1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0	
P252.2-1	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	13.6	/ 100 km
P253.2-1	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	nc	pourcent
P254.3-1	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	-	pourcent
P255.3-1	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	70	
P257.0-1	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente, service de l'assainissement collectif		pourcent
P258.1-1	Taux de réclamations du service de l'assainissement collectif	0.2	par milliers d'abonnés



## 5 L'ORGANISATION DE SAUR

## 5.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SAUR dont le siège est à Saint Quentin en Yvelines assure une couverture nationale du territoire grâce à 20 Directions Régionales et 8 centres opérationnels d'exploitation (dont 2 dans les DOM) qui ont en charge la bonne exécution des contrats



L'implantation de ces centres opérationnels d'exploitation assure une proximité et une réactivité au service de ses clients collectivités et consommateurs.

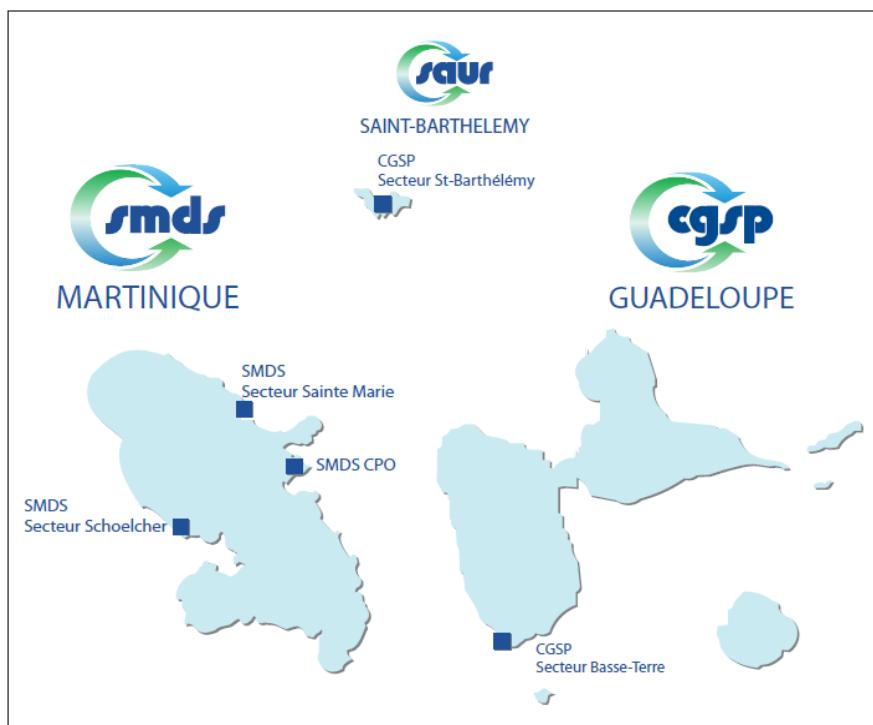


### 5.1.1 L'organisation de SAUR aux Antilles

#### Présentation générale

SAUR Antilles, est composée de 2 filiales présentes en Martinique, en Guadeloupe et d'un établissement SAUR à Saint-Barthélemy :

- **La SMDS** en Martinique avec :
  - Le Secteur de Schœlcher ;
  - Le Secteur de Sainte Marie ;
  - Le Centre de Pilotage et Pôle Technique du Robert ;
  - La Direction Générale et Financière à Schœlcher.
- **La CGSP** en Guadeloupe implantée à Basse Terre.
- L'établissement **SAUR** Saint Barthélemy.



Carte de Saur aux Antilles

Les caractéristiques générales sont les suivantes

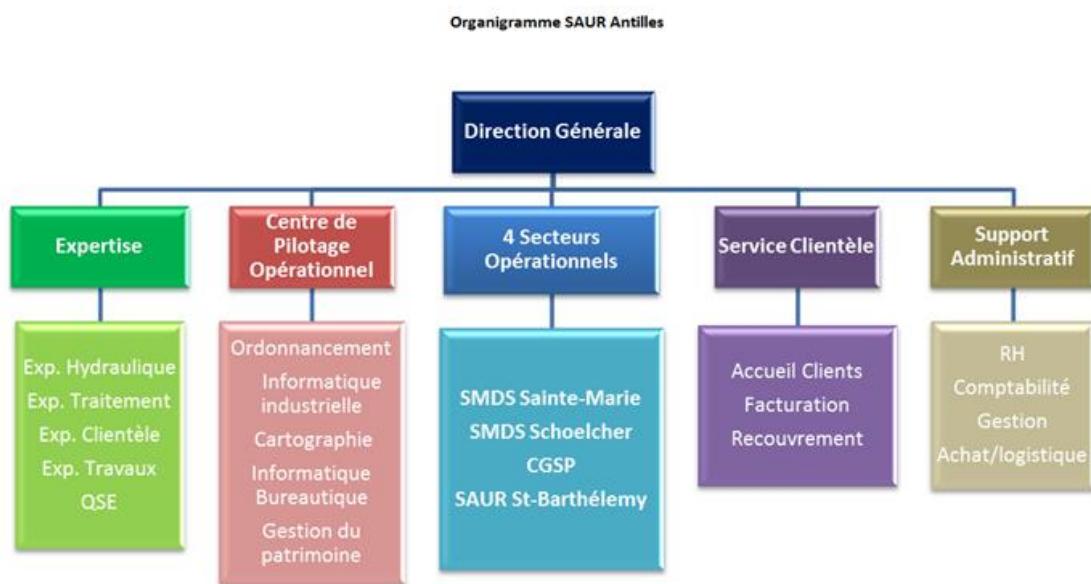
Indicateur de capacité	Valeur
Communes desservies	17
Population desservie	116 066 hab.*
Clients eau potable	50 461
Clients assainissement	8 158
Collaborateurs	130



\* Valeur Insee 2012

## 5.2 LE PERSONNEL

### 5.2.1 Organisation régionale



L'organisation régionale est organisée autour du Centre de Pilotage Opérationnel (CPO ACOMAT) et du pôle expertise au Robert. Cette organisation novatrice et performante, développée par le Groupe Saur et ses filiales aux Antilles, a pour mission de faciliter, d'optimiser et de moderniser la gestion, de l'eau.

SMDS et CGSP sont les premiers opérateurs à déployer une telle organisation aux Antilles.



### 5.2.2 Organisation du secteur

Présentation générale

**SMDS SECTEUR SAINTE MARIE**



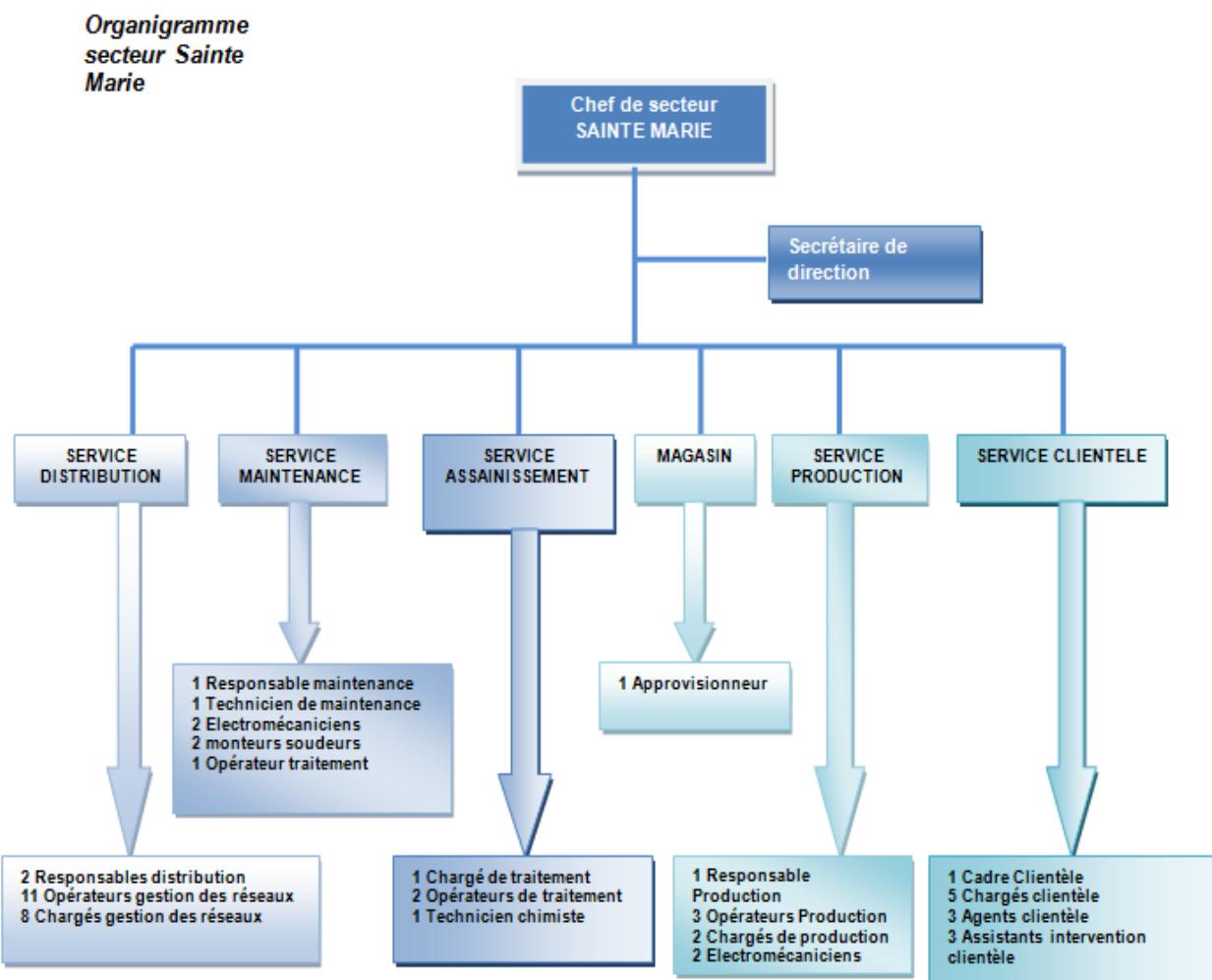
## Mission

SMDS secteur Sainte Marie gère les contrats d'affermage d'eau potable et d'eaux usées du S.C.N.A, d'eau potable de la ville du Morne Rouge et le contrat d'exploitation de l'usine de La Capot.

Les missions de SMDS secteur Sainte Marie sont les suivantes :

- Exploitation au quotidien des stations et des réseaux d'eau et d'assainissement confiés ;
- Relations courantes avec les Collectivités ;
- Relations au quotidien avec les clients consommateurs ;
- Permanence du service 24 h / 24 h.

## Organigramme



## 5.3 LES MOYENS

### 5.3.1 Les laboratoires d'analyses SAUR accrédités COFRAC



SAUR dispose d'un réseau de laboratoires d'analyses internes et de partenariat avec des laboratoires externes accrédités COFRAC reconnus pour leur expertise en environnement et intervenant régulièrement sur le périmètre du contrat.

En cas de pollution accidentelle, ces laboratoires sont sollicités pour détecter dans les plus brefs délais le type de produits incriminés. Ils garantissent une astreinte continue et peuvent être sollicités 24h/24.

### 5.3.2 Les directions support du groupe SAUR

Le siège SAUR met à la disposition des Directions Régionales et des centres opérationnels d'exploitation son expertise dans de nombreux domaines, et notamment :

1. Traitement des eaux ;
2. Hydraulique ;
3. Maintenance ;
4. Informatique industrielle ;
5. Télé relève et radio relève ;
6. Logiciels métiers ;
7. Logistique et achats.

### 5.3.3 Les logiciels métier du groupe SAUR

SAUR a développé et mis en œuvre toute une gamme de logiciels spécialisés dans le domaine de l'exploitation des services publics d'eau et d'assainissement :

SAPHIR	Gestion de la clientèle
J@DE	Gestion des achats et de la comptabilité
MIRE QUALITE PRODUIT	Gestion de la qualité de l'eau
MIRE PRODUCTION	Gestion de la production et du traitement de l'eau
MIRE FORCE MOTRICE	Gestion de l'énergie électrique
MIRE EQUIPEMENTS DE MESURE GERES	Gestion des équipements de mesures
MIRE PATRIMOINE	Gestion des équipements techniques
MIRE RENOUVELLEMENT	Gestion du renouvellement des matériels électromécaniques
MIRE RAD	Génération des rapports annuels du délégataire destinés aux collectivités
GEF et GEF PREVENTIF	Gestion de la maintenance
PDI / MOBITECH	Planification des interventions de terrain
VAL	Gestion des épandages agricoles
AGATE	Gestion de l'assainissement non collectif
CART@JOUR - ANC	Gestion de l'assainissement non collectif (partenariat avec G2C Informatique)
AQUASOFT	Modélisation et optimisation des réseaux d'eau sous pression, y compris de la qualité de l'eau
BACARA	Calcul du traitement de mise à l'équilibre des eaux
ARC GIS	Cartographie informatisée des réseaux
WINRAM	Calcul de la protection des réseaux d'eau sous pression
CHARLINE	Calcul des lignes d'eau dans les usines de traitement
STANDARDS	Contrôle commande des installations déléguées à l'aide d'automates programmables
D'AUTOMATISMES	Système de supervision locale des installations de production ou traitement
ELOISE et SCOPE	Télésurveillance à distance et gestion des alarmes des installations de production ou traitement
GEREMI 32/TOPKAPI	Mise à disposition de nos clients collectivités via Internet de données issues de notre système d'information : cartographie des réseaux d'eau, suivi de la production et du fonctionnement des installations, suivi des contrôles des installations
e-collectivité	



d'assainissement non collectif

### 5.3.4 Les ressources matérielles du secteur

MOYENS (en nombre)	Secteur Sainte Marie
Véhicule léger	6
Véhicule type benne	1 camion grue en commun AEP/EU
Mini-pelle	1 EN COMMUN AVEC L4aep :eu
Pompe épuisement	1
Compresseur	1
Poste de soudure	1 en commun AEP/EU
Serveur de supervision	1 (en commun tout secteur)
Nettoyeur haute pression	1
Poste informatique	2
Détecteurs de gaz	5
Coupe tube amiante DN300	1
Ballons obturateurs	5
Carotteuse	1
Générateur de fumée	1

## 5.4 L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE

### 5.4.1 L'organisation régionale

#### La permanence de service

##### Dispositif d'alerte

- Pendant l'ouverture des bureaux, les interventions nécessaires à la continuité de service sont assurées par l'ensemble du secteur d'exploitation, relayé si besoin, par les services de la Direction.
- En dehors de ces horaires, les clients peuvent continuer à composer le n° d'accès indiqué sur leur facture :
  - ils sont mis en relation avec un responsable de **permanence 24h/24 et 7j/7**.
  - ce dernier déclenche l'intervention d'un agent ayant les compétences pour l'intervention mais peut également faire appel, si besoin, au renfort d'un électromécanicien d'astreinte ou d'un autre agent de terrain.
- L'électromécanicien de permanence peut également recevoir des informations transmises par notre système de télésurveillance (TOPKAPI).



## Les moyens humains

- Le niveau II de permanence
  - reçoit les appels clients ainsi que les appels de télésurveillance
  - coordonne les interventions des niveaux III sur le terrain.
- En cas d'incident majeur (pollution, manque d'eau généralisée, accident...), le niveau II fait appel au **cadre de permanence** de niveau I, qui :
  - mettra en œuvre les dispositions d'urgence
  - assurera la liaison entre l'astreinte locale et les services de l'Etat

## Les moyens techniques

- Un standard téléphonique  
Ce central permet de donner un message d'information paramétrable à distance par l'agent de permanence en cas de perturbation sur le réseau
- Un central de Supervision (TOPKAPI)  
Il permet de traiter et prioriser toutes les alarmes et informations en provenance des installations.

### 5.4.2 L'organisation secteur

## Les moyens humains

- Le secteur de Sainte-Marie dispose en permanence d'une astreinte composée de :
  - 6 agents de niveau III affectés au réseau et aux installations : 3 pour la Distribution, 1 pour la Production, 1 pour l'UPEP Capot et 1 pour l'Assainissement
  - 1 électromécanicien de niveau III

## 5.5 LA DEMARCHE DE MANAGEMENT

### 5.5.1 Démarche Qualité ISO 9001 - 2000



**La certification ISO 9001 :**  
**Notre Compétence, Votre Garantie**

Le Pôle Eau et Assainissement de Saur a pour mission de réaliser le service de l'eau et/ou de l'assainissement pour le compte de ses clients collectivités. Dans ce cadre, il se doit de respecter la réglementation et de répondre aux attentes de ses clients et autres parties prenantes (clients consommateurs, administrations, associations de protection de l'environnement...).

Depuis plus de 12 ans, Saur a ainsi mis en place différents outils de management, techniques et organisationnels, qui lui permettent de garantir au quotidien la qualité du service ou de la prestation technique rendus.



Ceci passe en particulier par une parfaite maîtrise des risques opérationnels pouvant impacter la satisfaction des clients et des consommateurs (respect des obligations contractuelles) et leur santé (risque sanitaire associé à une pollution chimique ou bactériologique de l'eau potable).

Dans ce but, Saur identifie l'ensemble des risques pour les métiers de l'eau et de l'assainissement, mesure la satisfaction des clients et des consommateurs, assure un traitement efficace et rapide des réclamations et met en place des plans d'amélioration.

Saur réalise également des exercices de simulation de crise de manière à développer, à tous les niveaux de l'entreprise, sa capacité à réagir dans des situations difficiles. Ce travail est aussi l'occasion de créer des synergies très utiles avec ses clients et ses parties prenantes telles que : ARS, préfecture, pompiers,...

Ces efforts et cette dynamique permettent à Saur d'être certifiée par **Afnor Certification** (organisme externe) selon la norme internationale ISO 9001 version 2008, orientée vers la satisfaction du client et la qualité du produit ou du service fourni.

Cette démarche démontre la volonté de Saur de servir ses clients avec toujours plus de professionnalisme, de proximité et de compétences. Elle constitue aussi un réel engagement à l'amélioration continue, vecteur de progrès et de dialogue entre Saur et ses clients.

Pour les collectivités, cette certification ISO 9001 est avant tout un gage de transparence. Elle peut ainsi servir de base à une communication factuelle et objective pour mettre en valeur les efforts engagés au niveau d'un territoire en vue d'améliorer la gestion globale de l'eau.

**De plus, elle conduit à des bénéfices concrets sur le terrain**, par exemple dans les domaines suivants :

- La satisfaction du consommateur : traitement personnalisé, mesure des performances de l'entreprise grâce à l'évaluation régulière de la satisfaction des consommateurs
- Une information permanente à destination du client consommateur (site internet, plateformes téléphoniques) et de la collectivité (rapport annuel du délégataire)
- Une meilleure gestion des risques et la mise en place de moyens efficaces pour anticiper : surveillance sanitaire permanente, exercices de crise, mise en place de moyens de prévention, gestion des déchets...

**SAUR ANTILLES a renouvelé son certificat ISO 9001 délivré par l'AFAQ.**

**Notre engagement dans cette démarche de management, fortement mobilisatrice des compétences, est motivé par notre volonté constante d'amélioration de nos performances et de la qualité de nos prestations en tenant compte de la sécurité des collaborateurs et de notre environnement.**



## 6 LE CONTRAT

### 6.1 LES INTERVENANTS

#### 6.1.1 La collectivité

**Nom de la collectivité :** Syndicat des Communes du Nord Atlantique

**Le Maire ou Président :** Monsieur PERASTE

**La Directrice :** Madame M. DUBREAS

**Siège :** Quartier DUHAMELIN – 97225 LE MARIGOT

**Téléphone :** 05.96. 53.53.72

**Télécopie :** 05.96. 53.62.97

**e.mail :** [scna@wanadoo.fr](mailto:scna@wanadoo.fr)

#### 6.1.2 Les collectivités adhérentes

<b>Nom de la commune</b>	<b>Nom du (des) délégué(s)</b>	<b>N° téléphone Mairie</b>
AJOUPA BOUILLON	M. SUEDILE, M. BONTE	05.96.53.32.22
BASSE POINTE	MME CASIMIRIUS; M.GOLVET	05.96.78.50.44
GRAND RIVIERE	M. BOUQUETY; Mme MOREAU	05.96.55.77.77
GROS MORNE	M. ORVILLE; MME BONNECHOSE	05.96.67.50.11
LORRAIN	M. ABELKALON; M. ZELELA	05.96.53.44.22
MACOUBA	M. VARACAVOUDIN; MME ESCAVOCASF	05.96.78.53.68
MARIGOT	M. PERASTE (président); M. NEIZELIEN	05.96.53.50.09
SAINTE MARIE	M. MONTFLORE; M. COURSET	05.96.69.30.06
TRINITE	M. LESDEMA; Mme FORTAS	05.96.58.20.12
ROBERT	M. MIRAM-MARTHE-ROSE; MME LONETE	05.96. 65.10.05

#### 6.1.3 Le service chargé du contrôle

**Organisme :** ESPELIA

**Adresse :** 80, rue Taitbout - 75009 PARIS

**Téléphone :** 01 44 51 54 45

**Télécopie :** 01 44 51 09 59

#### 6.1.4 La police de l'eau

**Interlocuteur :** DEAL : Martinique : M. Olivier PERRONNET / M. Michel OGER

**Adresse :** Jardin Desclieux - B.P 642 - 97262 FdF

**Téléphone :** 05.96.59.59.23

**Télécopie :** 05.96.59.59.32

**e.mail :** [Olivier.Perronet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Olivier.Perronet@developpement-durable.gouv.fr) / [michel.oger@developpement-durable.gouv.fr](mailto:michel.oger@developpement-durable.gouv.fr)



[durable.gouv.fr](http://durable.gouv.fr)

### 6.1.5 L'agence de l'eau

**Nom de l'Agence :** Office Départemental de l'Eau de la Martinique

**L'interlocuteur :** Madame Jeanne DEFOI (Directrice)

**Adresse :** 7 Avenue Condorcet - BP 32 - 97201 Fort-de-France

**Téléphone :** 05.96.48.47.20

**Télécopie :** 05.96.63.23.67

**e.mail :** [ode972@wanadoo.fr](mailto:ode972@wanadoo.fr)

### 6.1.6 Le déléataire SAUR

#### SMDS

**Directeur Délégué :** Monsieur Etienne DU COUEDIC

**Adresse :** Z.A. Belle Etoile – 97230 SAINTE MARIE

**Téléphone :** 0596 69 54 74

**Télécopie :** 0596 69 30 00

**e.mail :** [etienne.du-couedic@saur.com](mailto:etienne.du-couedic@saur.com)

## 6.2 LE CONTRAT

Nature du contrat :	Délégation Service Public
Date d'effet :	01/04/2005
Durée du contrat :	12 ans
Date d'échéance (intégrant les avenants éventuels) :	31/03/2017

## 6.3 VIE DU CONTRAT

### 6.3.1 Les avenants signés dans l'année

Néant.

### 6.3.2 Les avenants

Néant.

### 6.3.3 Les clauses de révision atteintes

Plusieurs clauses de révision prévues à l'article 50 du contrat de délégation ont été atteintes.

## 6.4 ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES

### 6.4.1 Les conventions

#### 6.4.1.1 *Les conventions de rejet*

Néant.



#### **6.4.1.2 Les autres conventions**

Néant.

#### **6.4.2 Les biens de reprise**

Il s'agit des biens qui appartiennent au délégataire et qui peuvent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les éléments concernant cet aspect sont repris dans le chapitre « Votre patrimoine – Les biens de reprise ».

#### **6.4.3 Les engagements liés au personnel**

**1<sup>er</sup> cas : Les conditions d'application des dispositions de l'article L122.12 sont réunies.**

Dès lors qu'il y a transfert d'une entité économique autonome disposant des moyens et du personnel spécifiquement affectés à la poursuite de l'activité, les moyens et le personnel sont transférés en application des dispositions du Code du Travail (article L 122-12).

Ces dispositions sont applicables à toutes les entreprises, qu'elles adhèrent ou non à la FP2E. Dans le cas de reprise de l'activité par une collectivité territoriale (retour en régie), le transfert est effectué en application des modalités prévues par l'article 20 de la loi du 26 juillet 2005.

**2<sup>eme</sup> cas : Les conditions prévues par l'article L 122.12 ne sont pas réunies**

##### **2.1. Entreprises de la profession adhérentes à la FP2E.**

Dans le cas où les deux entreprises, (l'entreprise cédante et l'entreprise reprenant l'activité) adhèrent à la FP2E, celles-ci ont l'obligation d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 de la Convention Collective de L'Eau et de l'Assainissement qui prévoit le transfert en fin de contrat du personnel spécifiquement affecté à l'activité.

##### **2.2. Si l'une des deux entreprises est non adhérente à la FP2E.**

En ce cas, les entreprises concernées ne sont pas tenues d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 précité, mais elles peuvent à leur guise et selon leur intérêt, en accepter ou en demander l'application.

#### **6.4.4 Les flux financiers**

A l'issue de l'actuel contrat de délégation, les engagements financiers suivants devront faire l'objet d'un solde :

- Régularisation éventuelle de TVA (sur les investissements de la Collectivité, liés à l'exploitation du service, ayant fait l'objet d'une attestation délivrée par cette dernière),
- Régularisation des surtaxes collectées et reversées, après déduction des impayés éventuels,
- Transfert de propriété des biens de reprise éventuels,
- Régularisation des fonds et programme de renouvellement s'il y a lieu,
- Régularisation de tout autre type d'engagement contractuel spécifique (fond de travaux, fond d'investissement, ...).



## 7 LA GESTION CLIENTELE

### 7.1 NOMBRE DE BRANCHEMENTS

#### 7.1.1 Nombre total de branchements raccordés au 31 décembre de l'année

Commune	2015	2016	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	888	883	-0,56 %
GRAND'RIVIERE	33	33	0%
GROS-MORNE	278	404	45,32 %
L'AJOUPA-BOUILLON	187	186	-0,53 %
LA TRINITE	45	43	-4,65 %
LE LORRAIN	915	917	0,21 %
LE MARIGOT	588	581	-1,20 %
MACOUBA	155	156	0,64 %
SAINTE-MARIE	1 789	1771	-1,01 %
Total de la collectivité	4 878	4974	1,96 %

#### 7.1.2 Décomposition par type de branchements raccordés

Commune	2016	Particuliers et Autres			communaux
		Dont < 200 m3/an (tranche 1)	Dont 200 < conso < 6 000 m3/an (tranche 2)	Dont conso > 6 000 m3/an (tranche 3)	
BASSE-POINTE	883	826	53	1	3
GRAND-RIVIERE	33	32	1	0	0
GROS-MORNE	404	392	7	0	5
L'AJOUPA-BOUILLON	186	172	13	0	1
LA TRINITE	43	42	1	0	0
LE LORRAIN	917	861	45	1	10
LE MARIGOT	581	547	24	0	10
MACOUBA	156	137	19	0	0
SAINTE-MARIE	1771	1650	98	0	23
Total de la collectivité	4974	4659	261	2	52
Répartition	100 %	93.66%	5.24%	0.04%	1.04%

#### 7.1.3 Les branchements raccordables

Nombre de clients raccordables au 31 décembre

Commune	Raccordables depuis moins de 2 ans	Raccordables depuis plus de 2 ans
L'AJOUPA-BOUILLON	0	1
BASSE-POINTE	0	4
GROS-MORNE	0	3
LE LORRAIN	2	18
LE MARIGOT	0	8
SAINTE-MARIE	0	1
Total de la collectivité	2	35

### 7.2 NOMBRE DE CONTRATS – ABONNES

Ce tableau présente le nombre de contrats au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2015	2016	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	889	884	-0,56 %



GRAND'RIVIERE	33	33	0 %
GROS-MORNE	279	405	45,16 %
L'AJOUPA-BOUILLON	187	186	-0,53 %
LA TRINITE	45	43	-4,65 %
LE LORRAIN	918	919	0,1 %
LE MARIGOT	588	581	-1,20 %
MACOUBA	155	156	0,64 %
SAINTE-MARIE	1 790	1772	-1,01 %
Total de la collectivité	4 884	4062	-20,23 %

## 7.3 NOMBRE DE CLIENTS

Ce tableau présente le nombre de clients au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2015	2016	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	889	884	-0,56 %
GRAND'RIVIERE	33	33	0 %
GROS-MORNE	277	403	45,48 %
L'AJOUPA-BOUILLON	187	186	-0,53 %
LA TRINITE	45	43	-4,65 %
LE LORRAIN	913	914	0,1 %
LE MARIGOT	584	577	-1,21 %
MACOUBA	155	156	0,64 %
SAINTE-MARIE	1 773	1756	-0,96 %
Total de la collectivité	4 856	4952	1,019%

## 7.4 LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT

### Les volumes annuels assujettis à l'assainissement par commune

Les volumes indiqués dans le tableau ci-dessous représentent les volumes d'eau potable consommés assujettis à la redevance d'assainissement avant application des coefficients correcteurs.

Commune	2015	2016	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	100 979	93 870	-7,57 %
GRAND'RIVIERE	2 886	3 050	5,68 %
GROS-MORNE	22 606	23 591	4,35 %
L'AJOUPA-BOUILLON	17 157	17 962	4,69 %
LA TRINITE	2 957	3 061	3,51 %
LE LORRAIN	89 498	97 648	9,1 %
LE MARIGOT	46 784	48 302	3,24 %
MACOUBA	17 727	17 251	-2,75 %
SAINTE-MARIE	167 462	175 594	4,85 %
Total de la collectivité	468 056	480 329	2,62%

### Les volumes assujettis à l'assainissement par type de branchements

Volumes globaux annuels exprimés en m<sup>3</sup> avant application des coefficients correcteurs.



Commune	2016	Particuliers et autres			communaux
		Dont < 200 m3/an	Dont 200 < conso < 6 000 m3/an	Dont conso > 6 000 m3/an	
BASSE-POINTE	93 870	62 614	15 586	10 691	4 979
GRAND-RIVIERE	3 050	2 848	202	0	0
GROS-MORNE	23 591	19 477	1 703	0	2 411
L'AJOUPA-BOUILLON	17 962	13 776	4 084	0	102
LA TRINITE	3 061	2 762	299	0	0
LE LORRAIN	97 648	58 900	18 054	7 602	13 092
LE MARIGOT	48 302	38 853	7 076	0	2 373
MACOUBA	17 251	12 682	4 569	0	0
SAINTE-MARIE	175 594	113 642	37 138	0	24 814
Total de la collectivité	480 329	325 554	88 711	18 293	47 771
Consommation moyenne par type de branchement	97	70	339	9146	918

### Liste détaillée des industriels avec consommation supérieure à 6000 m3/an

Commune	Nom de l'industriel	Volume consommé en 2015	Volume consommé en 2016	Evolution N / N-1
Total des industriels		0	0	-

Seuls les clients considérés comme industriels sont repris dans ce tableau, d'où les différences avec le tableau de synthèse du paragraphe précédents.

### Les volumes facturés

Les volumes facturés sont présentés dans les états des décomptes.

## 7.5 ETAT DES RECLAMATIONS CLIENTS

Réclamations récurrentes sur l'année	Nombre en 2015	Nombre en 2016
FACTURATION ENCAISSEMENT / REDEVANCE ET TARIF / Erreur facturation Assainissement	1	1

Une seule lettre de réclamation d'un usager assainissement, néanmoins les clients émettent des insatisfactions lors de leurs visites en nos murs lors des opérations qu'ils viennent effectuer pour l'eau. Ce résultat reflète surtout le fait que le service d'assainissement n'est pas encore bien ancré dans la culture de nos usagers.

## 7.6 LE PRIX DE L'EAU

### 7.6.1 Le prix de l'eau

Prix de l'assainissement au 01/01/2017 pour une consommation de 120 m3 :

272,77 € T.T.C.

Soit :

2,27 € / m3

ou

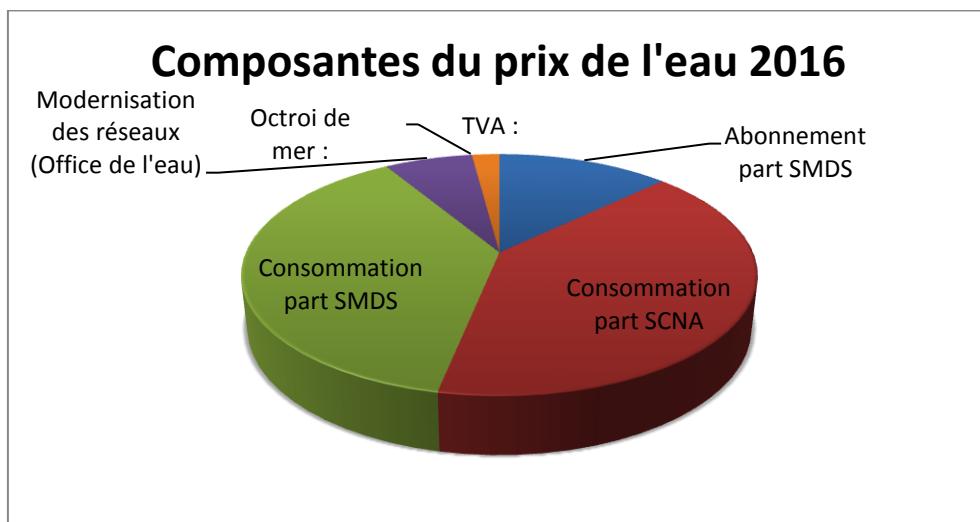
0,0023 € / litre

### 7.6.2 Les composantes du prix de l'eau



La décomposition d'une facture d'assainissement pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> est la suivante :

Abonnement part SMDS	35,11 €	soit :	13%
Consommation part SCNA	109,78 €	soit :	40%
Consommation part SMDS	103,84 €	soit :	38%
Modernisation des réseaux (Office de l'eau)	18,00 €	soit :	7%
TVA :	5,61 €	soit :	2%
<b>Total</b>	<b>272,34 €</b>		



### 7.6.3 L'évolution du prix

	Année	2014	2015	2016	2017
Prix du m <sup>3</sup> au 1er janvier		2,26 €	2,26 €	2,27 €	2,27 €
Evolution N/N-1		0,6%	0,1%	0,5%	0,0%

## 7.7 SITE INTERNET SAUR

Saur met à la disposition de ses clients particuliers une agence en ligne, accessible à partir du portail [www.saur.com](http://www.saur.com).

Les clients de SMDS, société filiale de Saur, ont accès à ces mêmes services à partir de l'adresse [www.smds.fr](http://www.smds.fr) où ils sont accueillis, puis redirigés vers le site Saur où ils peuvent créer leur espace client.



[www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr) : une agence en ligne 24h/24



Notre site [www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr) est dédié à tout client abonné au service de l'eau. Chacun peut y créer son Espace Client, et y gérer son ou ses comptes, en toute sécurité.

L'espace client est mis à jour quotidiennement grâce à une interface sécurisée entre les bases de données clients et le site.

### Comment faire pour

- ▶ [Vous abonner](#)
- ▶ [Nous contacter](#)
- ▶ [Vérifier votre consommation](#)
- ▶ [Opter pour l'e-facture](#)
- ▶ [Vous informer sur la qualité de votre eau](#)
- ▶ [Résilier votre abonnement](#)

- ▶ [Modifier leur adresse de facturation](#)
- ▶ [Modifier leurs identifiants de connexion](#)
- ▶ [Modifier ou communiquer leurs coordonnées bancaires](#)
- ▶ [Modifier leur mode de paiement](#)
- ▶ [Communiquer le relevé de leur compteur](#)
- ▶ [Souscrire à un nouvel abonnement](#)
- ▶ [Résilier leur abonnement en cours](#)

### > Gestion du compte sur « Mon Espace Client »

Sur son Espace Client, le client peut visualiser ses informations personnelles, le solde de son compte, son dernier index relevé, son historique de consommation sur 3 ans, sa dernière facture.

Il peut également y effectuer à toute heure les opérations nécessaires à la gestion de son compte et via les formulaires en ligne, contacter directement le service clientèle local concerné par sa demande. Les fonctionnalités disponibles sont largement utilisées par nos clients qui peuvent :

- ▶ [Demander une fermeture temporaire de branchement](#)
- ▶ [Demander un devis pour un branchement](#)
- ▶ [Régler leur facture par carte bancaire](#)
- ▶ [Souscrire à l'e-facture Saur et consulter leurs factures en ligne](#)
- ▶ [Nous adresser un mail](#)
- ▶ [Recevoir un mail lors de la relève de leur compteur](#)
- ▶ [Différer le prélèvement de leur facture de solde](#)

A partir de la page d'accueil, les internautes non encore clients de Saur peuvent nous contacter, demander en ligne un devis ou une estimation de travaux de branchement, ou un encoré, un abonnement au service de l'eau.

### > Information sur l'eau dans la commune du client

Dans cet espace client, le client accède aussi à une information personnalisée sur l'eau dans sa commune. Il peut y retrouver :

- ▶ [la qualité de l'eau dans sa commune,](#)
- ▶ [une description des installations \(station de traitement ou d'assainissement, réseau...\)](#)
- ▶ [les travaux prévus sur la commune \(les interruptions de services y sont annoncées\)](#)
- ▶ [des alertes en cas de coupure, de casse de réseaux, de pollution...](#)
- ▶ [un espace spécifique est prévu pour l'actualité de l'eau sur la commune \(Investissements prévus, actualité événementielle, lien vers le site de la collectivité\).](#)

### > Une information exhaustive sur les thématiques de l'Eau

Dans les rubriques de « Toute l'info sur l'eau », l'internaute accède à une information détaillée sur les thèmes liés à l'eau :

- ▶ [des conseils pratiques,](#)
- ▶ [un espace documentation pour le téléchargement des brochures Saur,](#)
- ▶ [des réponses aux questions les plus fréquentes,](#)
- ▶ [l'essentiel pour la préservation de l'eau dans l'environnement,](#)
- ▶ [les grands thèmes de la qualité de l'eau,](#)
- ▶ [un simulateur de consommation.](#)

### En savoir plus

-  [Votre règlement](#)  
Les modes de paiement que faire en cas de difficulté pour régler votre facture
-  [Votre facture](#)  
Pour mieux comprendre votre facture
-  [Votre compteur](#)  
Savoir le lire, l'utiliser, le protéger, et le rendre accessible
-  [Vous et l'Eau](#)  
Les éco-gestes, pour maîtriser votre consommation

### > Partenariat avec Websourd et HandiCaPZéro

#### ▶ [Websourd](#)

WebSourd a développé une gamme de services de mise en relation entre la personne sourde et son environnement sur la base d'un concept de Visio-Interprétation qui donne accès à un interprète en langue des signes à distance ou un vélotypiste, par l'intermédiaire d'une connexion haut débit, d'une Webcam et d'un micro : [Elision Contact](#).

La personne sourde ne pouvant téléphoner à un numéro d'appel, se connecte sur le site [www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr) et peut accéder à nos services à travers une interface web sur une page d'accueil internet qui la met en relation avec un conseiller Saur via un interprète. L'internaute sourd choisit son mode de communication lorsqu'il se connecte (Langue des Signes Française ou écrit). En cas d'appel, c'est l'interprète WebSourd qui contacte le conseiller Saur.

#### ▶ [HandiCaPZéro](#)

Grâce à notre partenariat avec l'association HandiCaPZéro, nous adaptons gratuitement nos supports écrits en caractères agrandis ou en braille. Le service « Confort de lecture », en ligne sur [www.handicapzero.org](http://www.handicapzero.org), permet à nos clients de prendre connaissance des documents écrits de manière autonome en choisissant les options d'écran ou de lecture audio les mieux adaptées.

### Accessibilité



- ▶ [Personnes sourdes ou malentendantes](#)  
Un interprète échange avec vous en LSF ou par écrit



- ▶ [HandiCapZéro](#)  
Adaptation des documents pour les personnes malvoyantes



Enfin, sous l'onglet « Saur », l'internaute retrouve les coordonnées de nos services clientèle et la carte des implantations de Saur en France.



## 8 LE PATRIMOINE DU SERVICE

Le patrimoine de service est présenté par installation, ouvrage ou équipement et par type afin d'en avoir une vue synthétique.

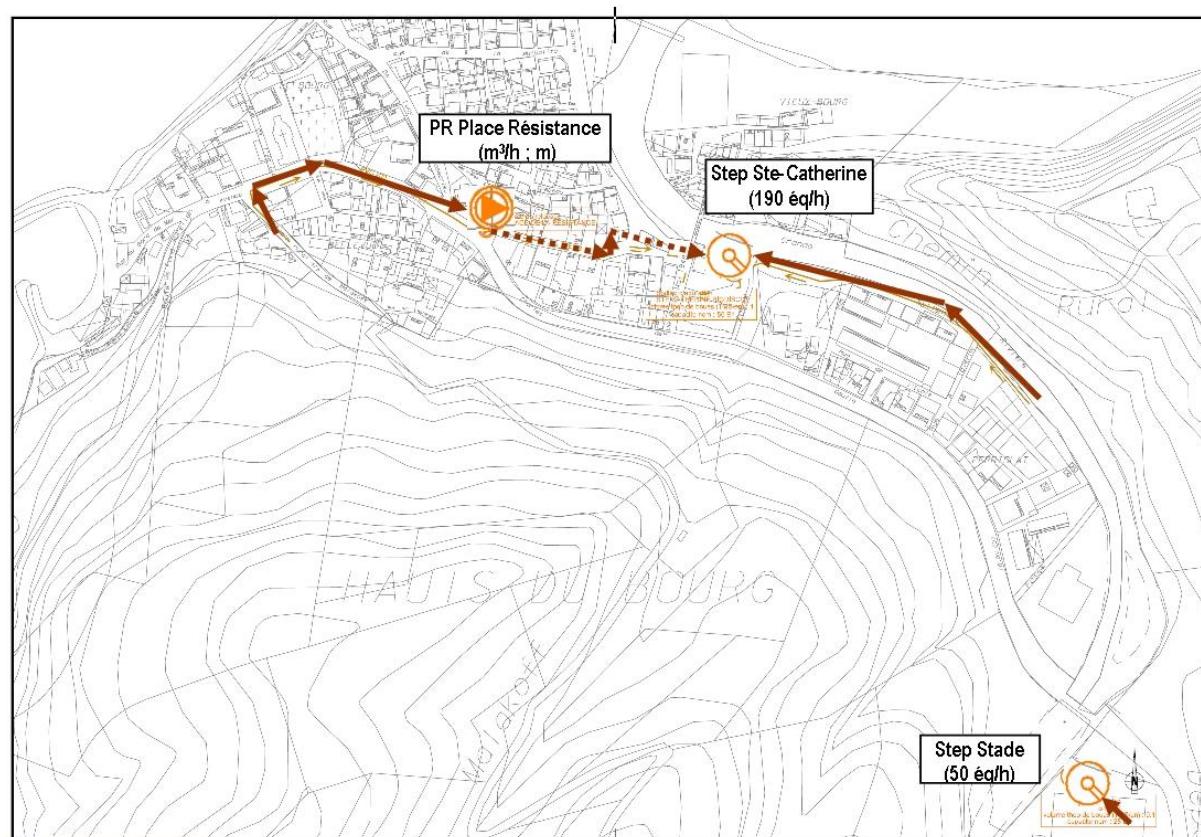
On y trouve le réseau de collecte pour lequel le détail porte généralement sur les canalisations, les équipements, les ouvrages et éventuellement les branchements.

Les postes de relèvement et les stations d'épuration sont également présentés.

Le détail, équipement par équipement, est fourni en annexe 1.

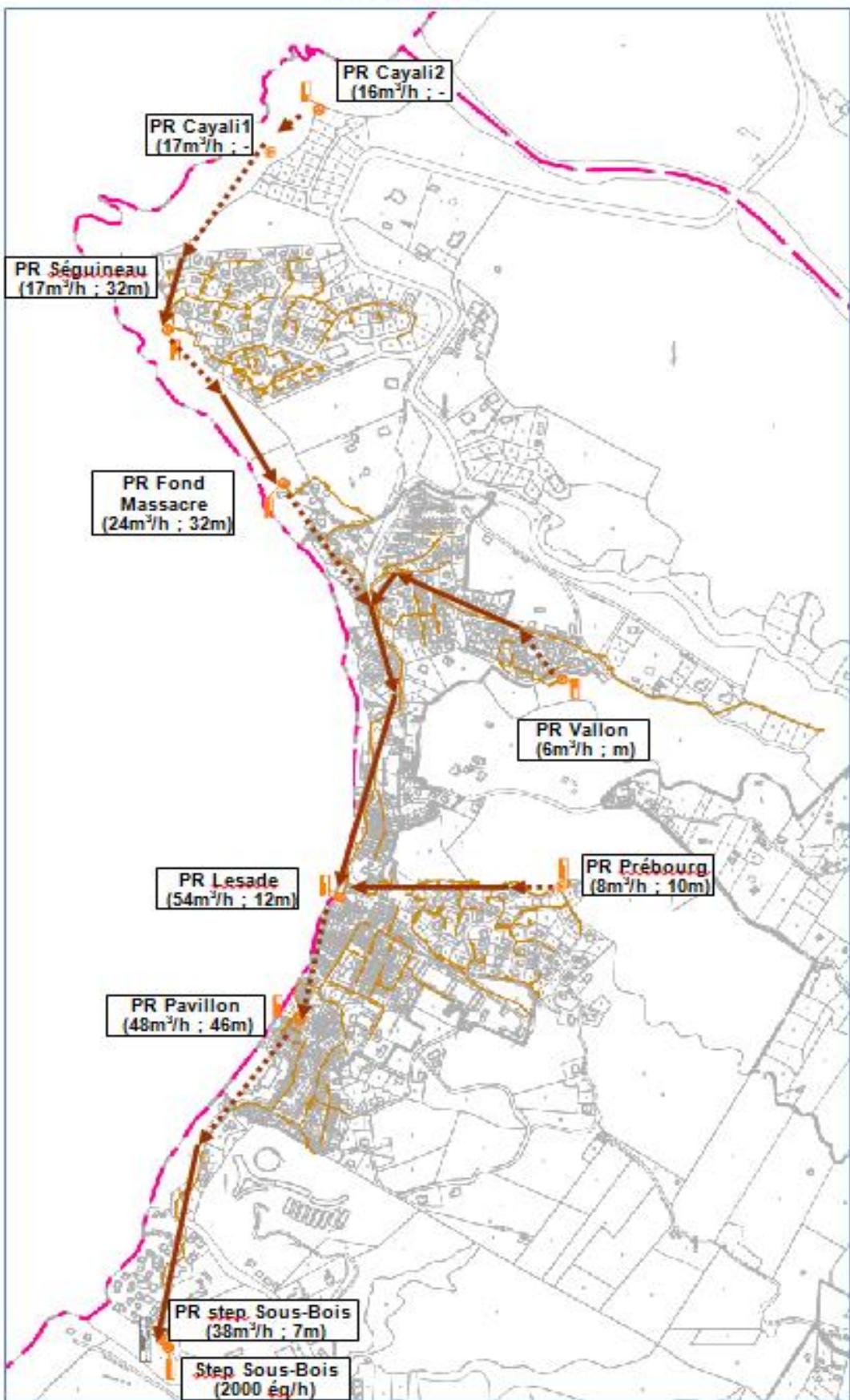
### 8.1 LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

#### GRAND-RIVIERE



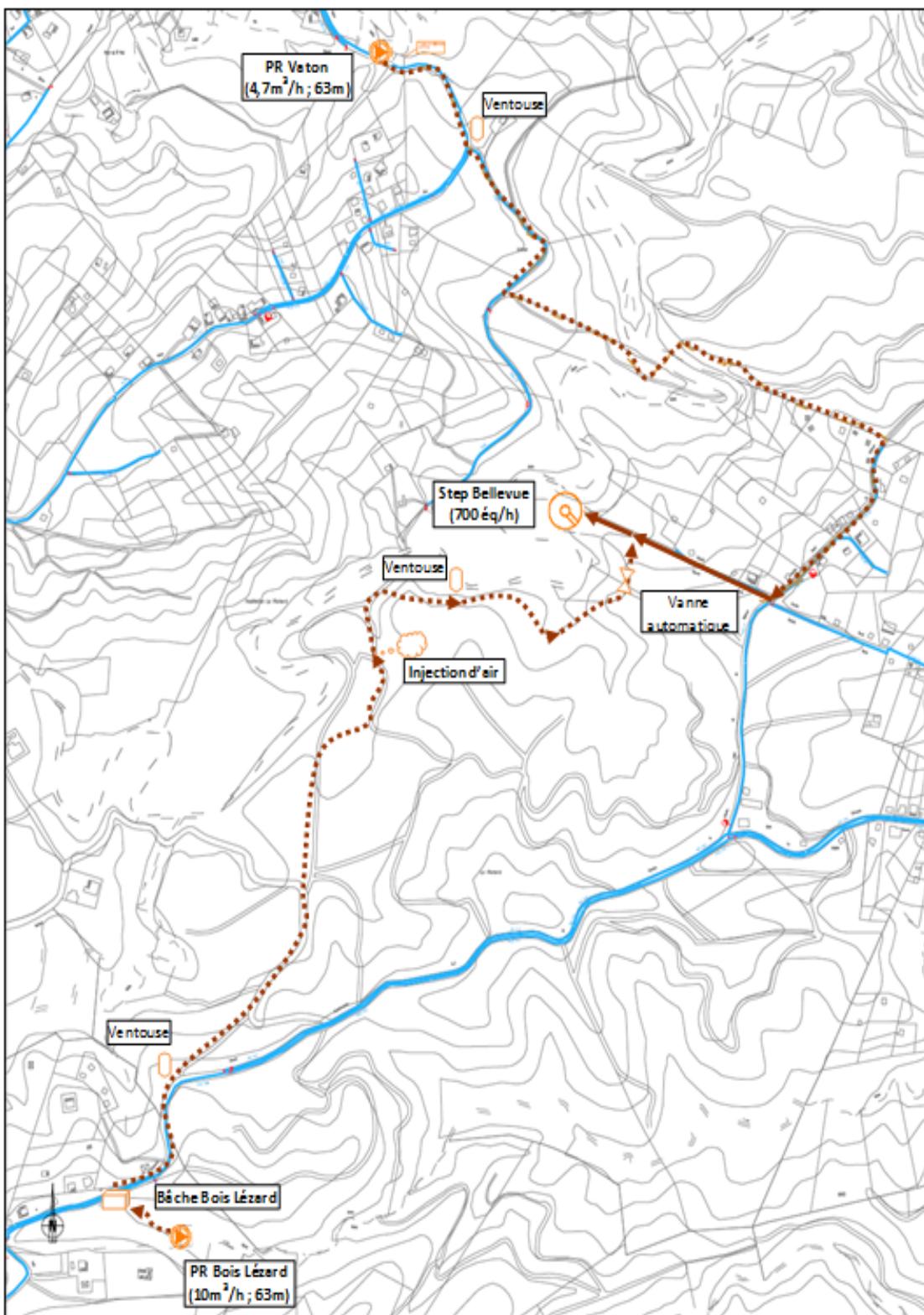


## LORRAIN



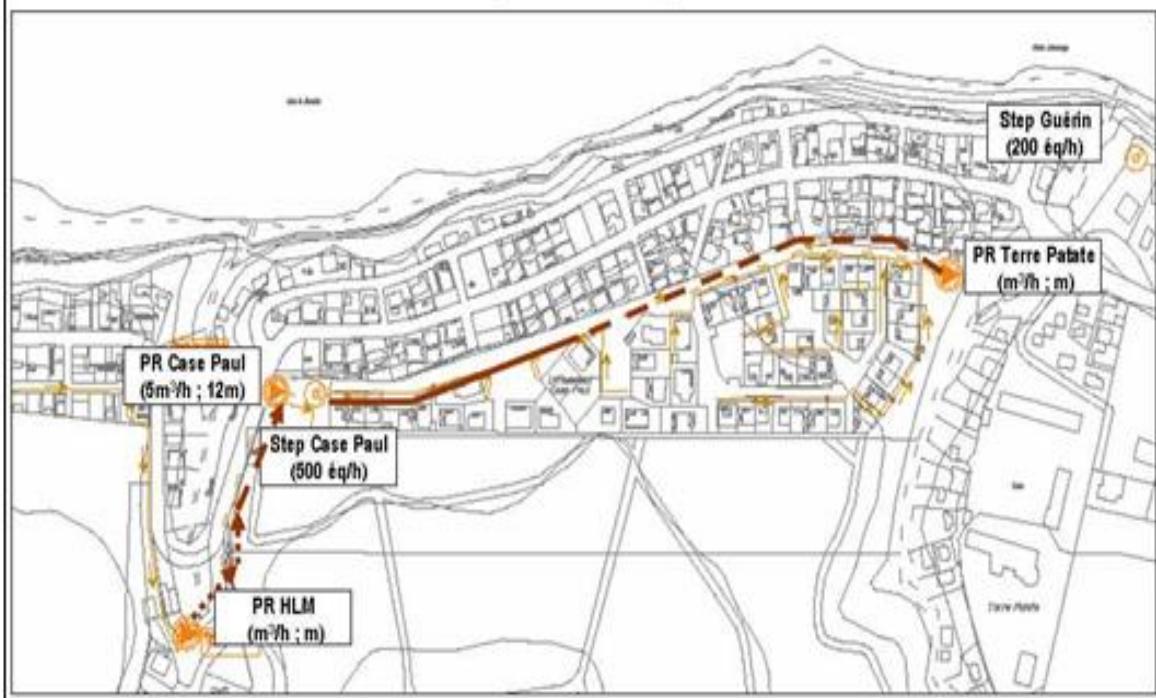


## TRINITE

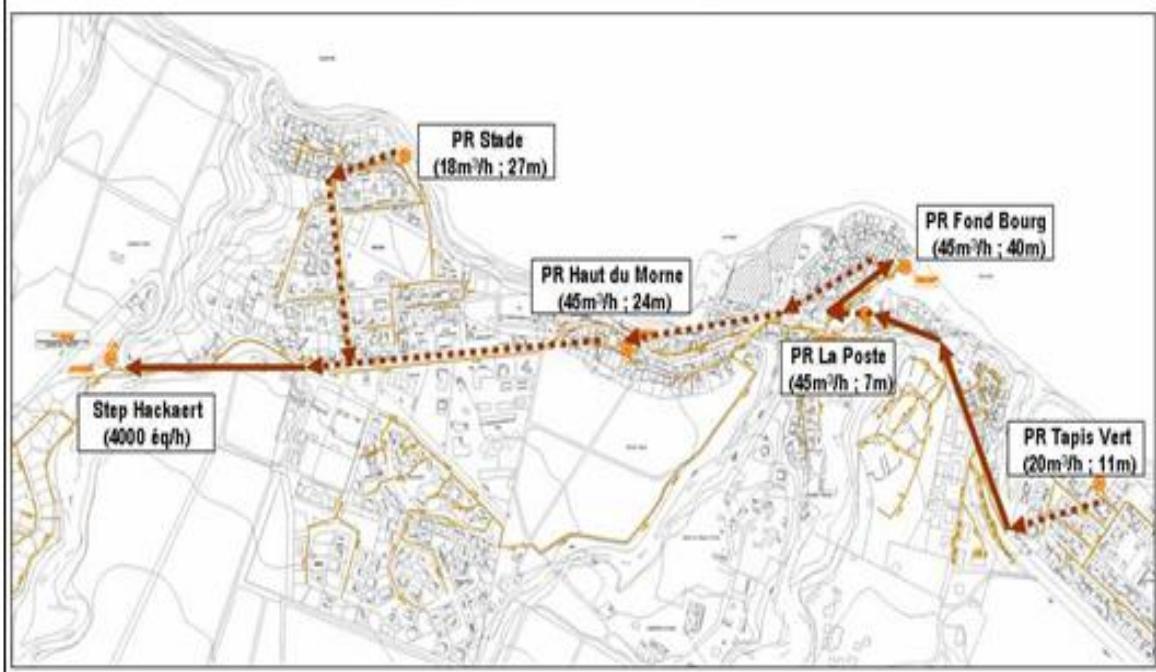




## MACOUBA

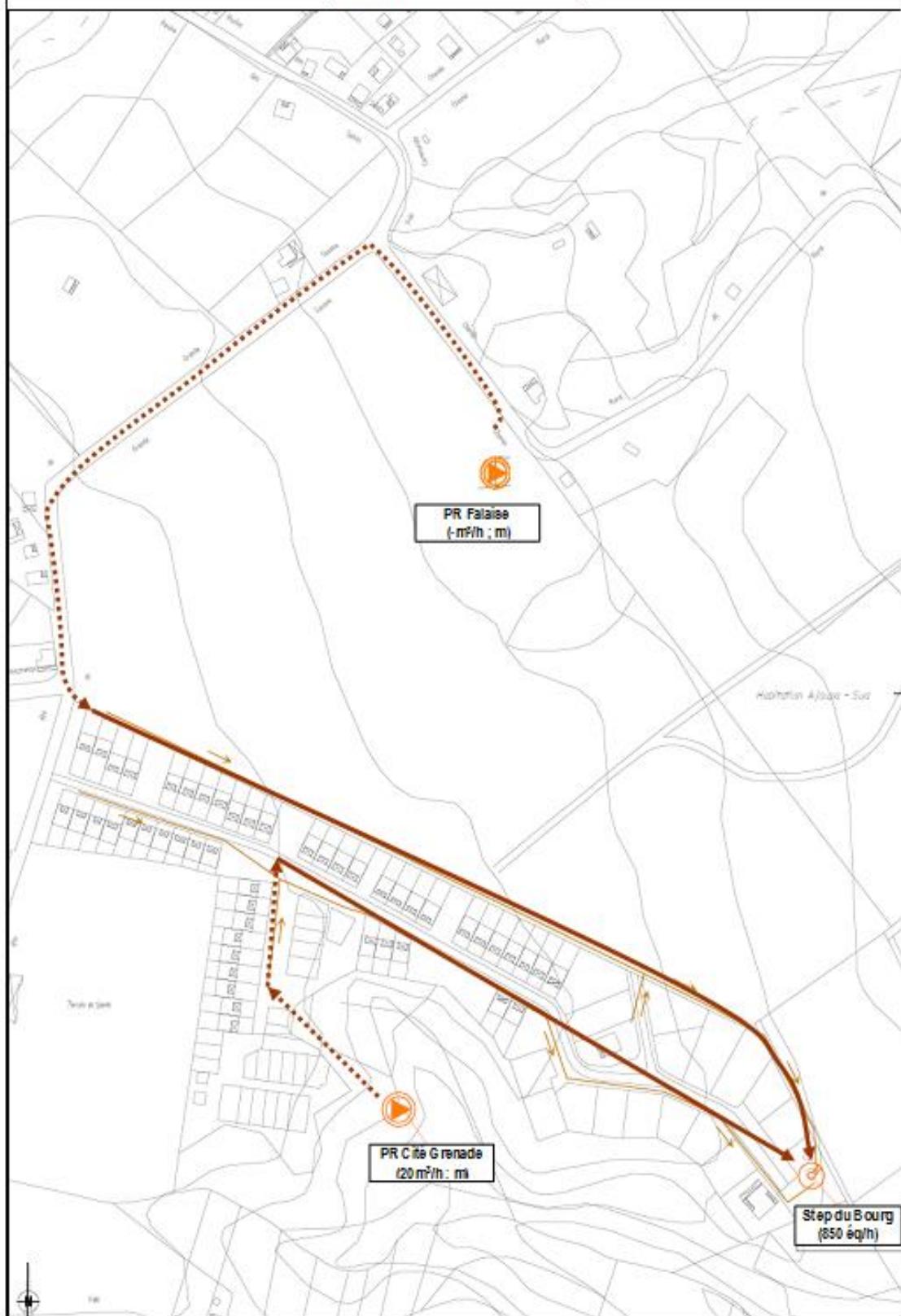


## BASSE-POINTE



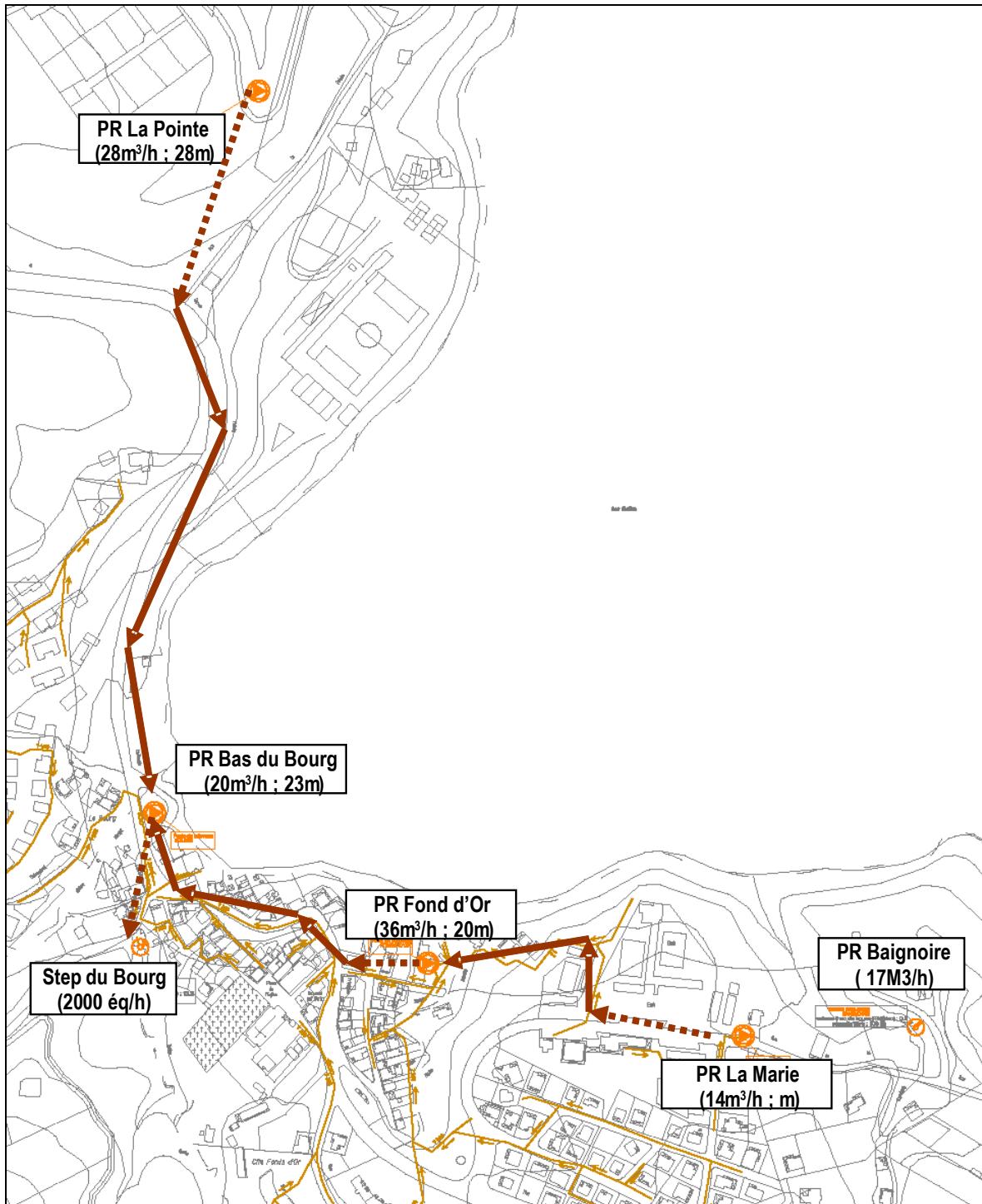


## AJOUPA-BOUILLON



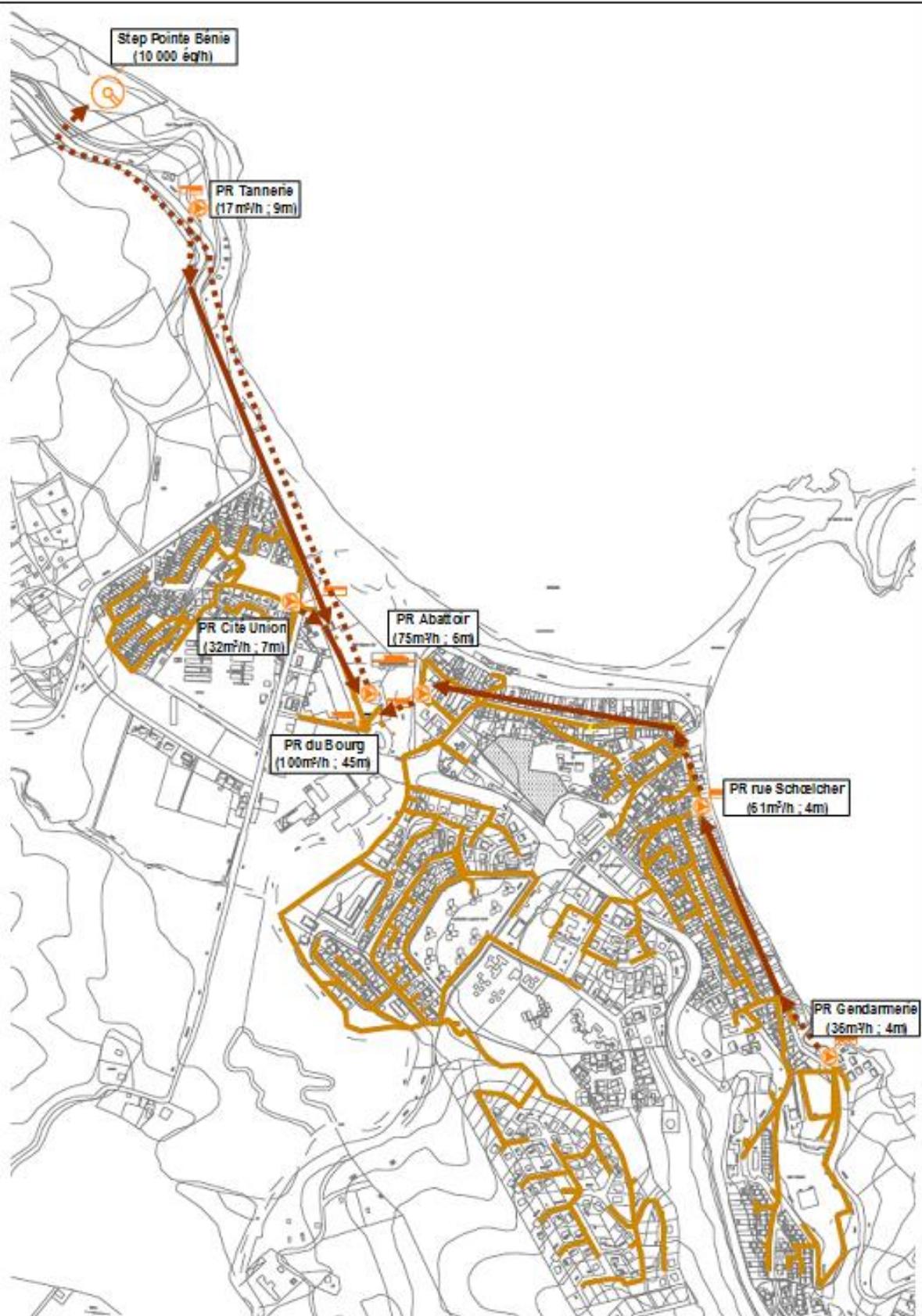


## MARIGOT



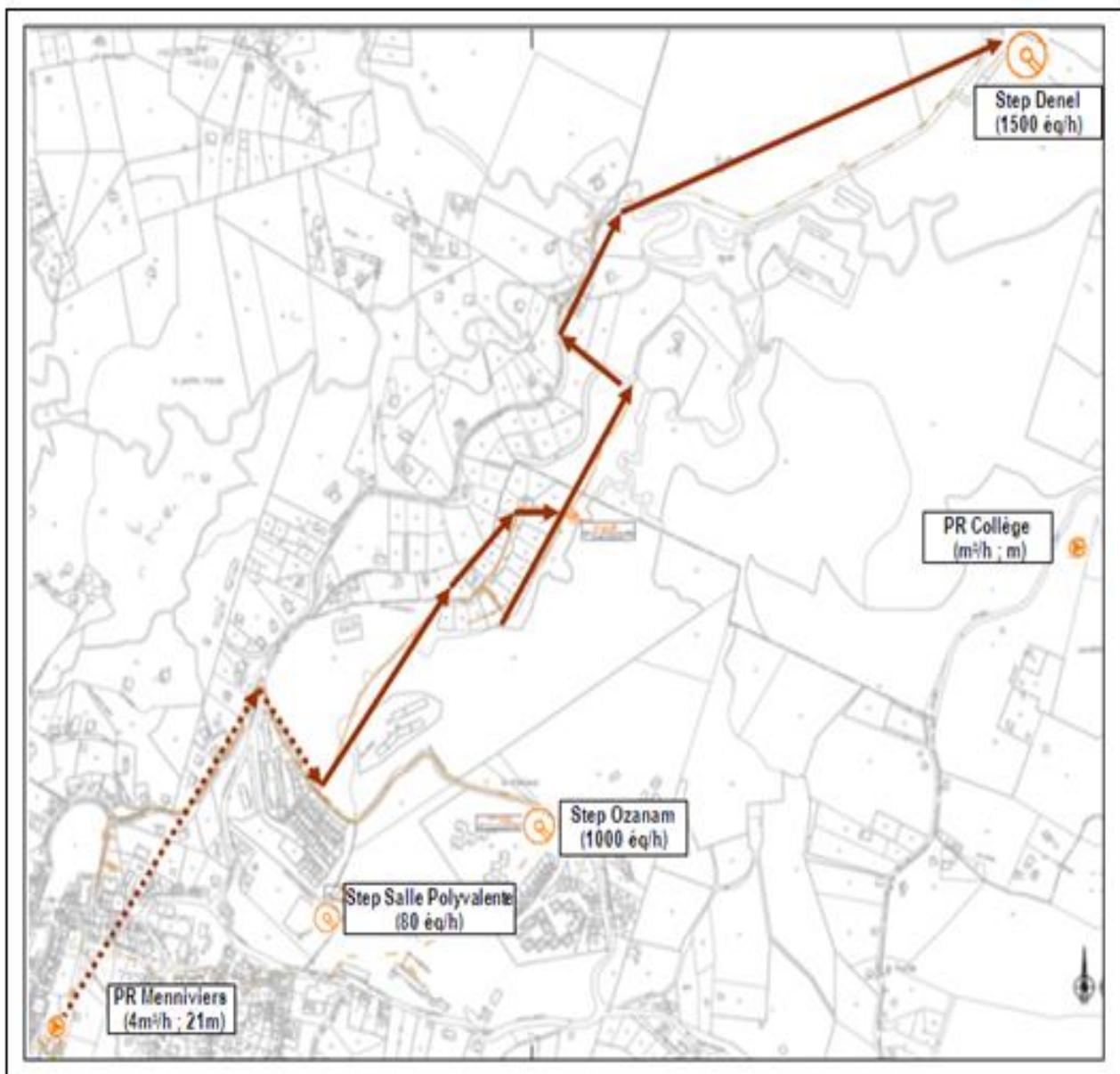


## SAINTE-MARIE





## GROS-MORNE





## 8.2 LE RESEAU

### 8.2.1 Les canalisations

Diamètre (mm)	Nature	Extension de l'année (ml)			Linéaire total (ml)		
		Unitaire	Séparatif	Pluvial	Unitaire	Séparatif	Pluvial
<b>GRAVITAIRE</b>							
Autres ?	Autres	0	0	0	0	4 887	0
Autres ?	Fonte	0	0	0	0	43	0
Autres ?	Pvc	0	0	0	0	11	0
Circulaire ?	Autres	0	0	0	0	27 858	0
Circulaire ?	Fonte	0	0	0	0	279	0
Circulaire ?	Pvc	0	0	0	0	1 910	0
Circulaire 110	Polyéthylène expansé haute densité	0	0	0	0	158	0
Circulaire 125	Autres	0	0	0	0	1 314	0
Circulaire 125	Polyéthylène expansé haute densité	0	0	0	0	338	0
Circulaire 150	Autres	0	0	0	0	278	0
Circulaire 150	Fonte	0	0	0	0	25	0
Circulaire 150	Pvc	0	0	0	0	861	0
Circulaire 160	Autres	0	0	0	0	591	0
Circulaire 160	Fonte	0	0	0	0	202	0
Circulaire 160	Polyéthylène expansé haute densité	0	0	0	0	683	0
Circulaire 160	Pvc	0	0	0	0	947	0
Circulaire 200	Amiante ciment	0	0	0	0	319	0
Circulaire 200	Autres	0	0	0	0	4 605	0
Circulaire 200	Fonte	0	0	0	0	1 515	0
Circulaire 200	Pvc	0	0	0	0	8 067	0
Circulaire 200	PVC CR8	0	0	0	0	550	0
Circulaire 250	Fonte	0	0	0	0	636	0
Circulaire 250	Pvc	0	0	0	0	612	0
Circulaire 250	PVC CR8	0	0	0	0	62	0
Circulaire 300	Autres	0	0	0	0	73	0
Circulaire 300	Fonte	0	0	0	0	1 178	0
Circulaire 300	PVC CR8	0	0	0	0	45	0
Circulaire 315	Pvc	0	0	0	0	54	0
<b>Total GRAVITAIRE</b>		0	0	0	0	58 101	0
<b>REFOULEMENT</b>							
Autres ?	Autres	0	0	0	0	834	0
Circulaire ?	Autres	0	0	0	0	3 372	0
Circulaire 125	Autres	0	0	0	0	316	0
Circulaire 160	Autres	0	0	0	0	1 863	0
Circulaire 160	Inox	0	0	0	0	310	0
Circulaire 160	Polyéthylène expansé haute densité	0	0	0	0	338	0
Circulaire 200	Pvc	0	0	0	0	773	0
Circulaire 63	Autres	0	0	0	0	278	0
<b>Total REFOULEMENT</b>		0	0	0	0	8 084	0
<b>Total</b>		0	0	0	0	66 185	0

### 8.2.2 Les branchements

Cf. § 7.1

## 8.3 LES POSTES DE RELEVEMENT



Liste des postes de relèvement exploités :

	Commune	Année	Capacité nominale	HMT	Description	Télésurveillance	Groupe électrogène	Milieu récepteur
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1995	45 m3/h	40 mCE	Refoulement vers PR Haut du Morne	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1991	45 m3/h	24 mCE	Refoulement vers STEP Hackaert	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1993	23 m3/h	7 mCE	Refoulement vers PR Fond Bourg	OUI	NON	rivière de Basse-Pointe
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1993	20 m3/h	11 mCE	Refoulement vers PR la Poste	OUI	NON	Mer
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1993	18 m3/h	27 mCE	Refoulement vers STEP Hackaert	OUI	NON	Mer
Relevage Hackaert	BASSE-POINTE	1991	81 m3/h	5 mCE	-	OUI	NON	rivière Hackaert
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Rivière)	GRAND'RIVIERE	2007	12 m3/h	-	Refoulement vers STEP Ste Catherine Biodisque	NON	NON	La Grande Rivière
Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	GROS-MORNE	2008	10 m3/h	-	Refoulement vers STEP Bellevue Trinité via bâche de mise en charge	NON	NON	Ravine
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	GROS-MORNE	2003	4 m3/h	21 mCE	Refoulement vers STEP Fraîcheur	OUI	NON	Ravine
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	L'AJOUPA-BOUILLON	2005	20 m3/h	-	Refoulement vers STEP Grenade	OUI	NON	ravine puis rivière Capot
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	L'AJOUPA-BOUILLON	2008	10 m3/h	-	Refoulement vers STEP Grenade	OUI	NON	Réseau Eau Pluviale
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	LE LORRAIN	2007	12 m3/h	-	Refoulement vers PR Séguineau	OUI	NON	Mer
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	LE LORRAIN	2007	16 m3/h	-	Refoulement vers PR Séguineau	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	LE LORRAIN	1991	54 m3/h	12 mCE	Refoulement vers PR Pavillon	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	LE LORRAIN	1988	48 m3/h	46 mCE	Refoulement vers STEP Sous Bois	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	LE LORRAIN	1991	17 m3/h	32 mCE	Refoulement vers PR Crochemort	OUI	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	LE LORRAIN	2006	6.35 m3/h	-	Refoulement vers PR Lessade	OUI	NON	Rivière Crochemort
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	LE LORRAIN	2005	24 m3/h	32 mCE	Refoulement vers PR Lessade	OUI	NON	Rivière Fond Massacre puis mer
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	LE LORRAIN	2012	0 m3/h	-	-	NON	NON	Rivière La Salle
Relevage Sous bois	LE LORRAIN	1986	38 m3/h	7 mCE	-	OUI	NON	rivière du Lorrain puis mer
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	LE MARIGOT	1986	36 m3/h	20 mCE	Refoulement vers PR Bas du Bourg	OUI	NON	Ravine



Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	LE MARIGOT	2005	28 m3/h	28 mCE	Refoulement vers PR Bas du Bourg	OUI	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	LE MARIGOT	1985	20 m3/h	23 mCE	Refoulement vers STEP Bourg de Marigot	OUI	NON	Mer
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	LE MARIGOT	2006	14 m3/h	-	Refoulement vers PR Fond d'Or	OUI	NON	Ravine non pérenne puis mer
PR Baignoire (Marigot)	LE MARIGOT	2013	17 m3/h	-	-	NON	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage de CASE PAUL (Macouba)	MACOUBA	2006	17 m3/h	12 mCE	Relevage en entrée de step	OUI	NON	STATION D'EPURATION
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	MACOUBA	2005	13 m3/h	-	-	OUI	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage HLM (Macouba)	MACOUBA	2003	4.71 m3/h	-	Refoulement vers STEP Case Paul	OUI	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1980	36 m3/h	4 mCE	Refoulement vers PR Schoelcher	OUI	NON	Station D'EPURATION
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1985	32 m3/h	7 mCE	Refoulement vers PR Ste Marie	OUI	NON	Rivière
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1976	75 m3/h	6 mCE	Refoulement vers PR du Bourg	OUI	NON	Rivière
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1994	9 m3/h	37 mCE	Refoulement vers STEP de Reculée	OUI	NON	Réseau Eau Pluvial D15
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1980	61 m3/h	4 mCE	Refoulement vers PR Abattoir	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	SAINTE-MARIE	1997	17 m3/h	9 mCE	Refoulement vers PR du Bourg	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	2006	4.68 m3/h	63.1 mCE	refoulement de Morne des Esses (SM) vers step Bellevue (T)	OUI	NON	ravine Miette
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	SAINTE-MARIE	2008	100 m3/h	-	Refoulement vers STEP Pointe Bénie	OUI	OUI	Rivière

Les débits sont les débits nominaux des postes et peuvent différer des débits mesurés sur site qui eux figurent dans le tableau du chapitre 9.1.

## 8.4 LES STATIONS D'EPURATION

Description des stations d'épuration exploitées :

Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)

Lieu	MACOUBA
Date de mise en service	1985
Capacité nominale	500 Eq. Hab
Charge nominale en débit	75 m3/j
Charge nominale en DBO5	30 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	boues actives
Filière eau	Traitement secondaire



Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine non-pérenne puis mer

#### Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)

Lieu	L'AJOUPA-BOUILLON
Date de mise en service	2005
Capacité nominale	850 Eq. Hab
Charge nominale en débit	90 m3/j
Charge nominale en DBO5	36 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Autre filière
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière Capot

#### Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)

Lieu	MACOUBA
Date de mise en service	2006
Capacité nominale	200 Eq. Hab
Charge nominale en débit	30 m3/j
Charge nominale en DBO5	12 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Mer

#### Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)

Lieu	LE LORRAIN
Date de mise en service	2006
Capacité nominale	90 Eq. Hab
Charge nominale en débit	14 m3/j
Charge nominale en DBO5	5 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière Capot

#### Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)

Lieu	LA TRINITE
Date de mise en service	2007
Capacité nominale	700 Eq. Hab
Charge nominale en débit	105 m3/j
Charge nominale en DBO5	42 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif



Description	biodisque
Filière eau	Traitements primaire et secondaire
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	ravine

#### Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	1988
Capacité nominale	200 Eq. Hab
Charge nominale en débit	30 m3/j
Charge nominale en DBO5	12 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rivière du Galion

#### Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)

Lieu	GROS-MORNE
Date de mise en service	2010
Capacité nominale	1500 Eq. Hab
Charge nominale en débit	-
Charge nominale en DBO5	90 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Biodisques
Filière eau	Traitements primaire et secondaires
Filière boue	Déshydratation & chaulage
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	OUI
Milieu récepteur	ravine puis Rivière La Tracée

#### Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)

Lieu	BASSE-POINTE
Date de mise en service	2005
Capacité nominale	200 Eq. Hab
Charge nominale en débit	30 m3/j
Charge nominale en DBO5	12 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière Pocquet

#### Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	2005
Capacité nominale	100 Eq. Hab
Charge nominale en débit	15 m3/j



Charge nominale en DBO5	6 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière Bambous

#### Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	2008
Capacité nominale	9990 Eq. Hab
Charge nominale en débit	1500 m3/j
Charge nominale en DBO5	600 kg/j
Charge nominale en DCO	1350 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Epaississement et déshydratation
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	OUI
Milieu récepteur	Mer

#### Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	1994
Capacité nominale	800 Eq. Hab
Charge nominale en débit	120 m3/j
Charge nominale en DBO5	48 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine

#### Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)

Lieu	LE LORRAIN
Date de mise en service	1986
Capacité nominale	2000 Eq. Hab
Charge nominale en débit	300 m3/j
Charge nominale en DBO5	120 kg/j
Charge nominale en DCO	270 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rivière Grande Anse puis Mer



### Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)

Lieu	LE MARIGOT
Date de mise en service	1983
Capacité nominale	2000 Eq. Hab
Charge nominale en débit	300 m3/j
Charge nominale en DBO5	120 kg/j
Charge nominale en DCO	270 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitement secondaire
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine

### Station d'épuration du STADE (Gd Riviere)

Lieu	GRAND'RIVIERE
Date de mise en service	-
Capacité nominale	25 Eq. Hab
Charge nominale en DBO5	1,5 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	nc
Filière boue	nc
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	-

### Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)

Lieu	BASSE-POINTE
Date de mise en service	1991
Capacité nominale	4000 Eq. Hab
Charge nominale en débit	600 m3/j
Charge nominale en DBO5	240 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitement secondaire
Filière boue	Epaississement et déshydratation
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rivière Hackaert

### Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)

Lieu	GRAND'RIVIERE
Date de mise en service	2006
Capacité nominale	190 Eq. Hab
Charge nominale en débit	29 m3/j
Charge nominale en DBO5	11 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Biodisque
Filière eau	Trait. primaire, secondaire et tertiaire
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	La Grande Rivière



## Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)

Lieu	GROS-MORNE
Date de mise en service	1993
Capacité nominale	80 Eq. Hab
Charge nominale en débit	12 m3/j
Charge nominale en DBO5	5 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière la Tracée



## 8.5 LA SITUATION DES INSTALLATIONS VIS-A-VIS DE LA REGLEMENTATION

### La situation par installation

#### 1.1.1.1 Norme de rejets annuels

Performances minimales définies par l'arrêté du 22 juin 2007

abrogation des arrêtés du 21/06/96 et du 22/12/94

STEP  $\leq$  120 kgDBO5/j soit 2000 EH

Paramètre	Concentration à ne pas dépasser (mg/l)	Rendement minimum à atteindre (%)
DBO5	35	60
DCO		60
MES		50

Pour la **DBO5**, performances exigées en concentration **OU** en rendement

NB : pour le lagunage, les mesures sont faites exclusivement sur la DCO mesurées sur échantillons non filtrés

STEP  $>$  120 kgDBO5/j soit 2000 EH

Considérer l'un **OU** l'autre des tableaux suivants (concentration ou rendement)

Paramètre	Concentration à ne pas dépasser (mg/l)	Concentration acceptable (*) en mg/l
DBO5	25	50
DCO	125	250
MES	35	85

(\*) dans les limites fonction du nombre d'échantillons prélevés

Nombre d'échantillons prélevés dans l'année	4 à 7	8 à 16	17 à 28	29 à 40
Nombre max d'échantillons non conformes	1	2	3	4

Paramètre	Charge brute de pollution organique reçue (en kg/j de DBO5)	Rendement minimum à atteindre (%)
DBO5	120 < charge $\leq$ 600	70
	> 600	80
DCO	toutes charges	75
MES	toutes charges	90

6 < pH < 8,5 et T < 25°C



**Rejet en zones sensibles à l'eutrophisation : considérer l'un OU l'autre des tableaux suivants**  
(référence = moyenne annuelle)

Rejet en zone sensible à l'eutrophisation	Paramètre	Charge brute de pollution organique reçue (en kg/i de DBO5)	Concentration à ne pas dépasser (mg/l)
Azote	NGL (*)	600 < charge $\leq$ 6000	15
		> 6000	10
Phosphore	PT	600 < charge $\leq$ 6000	2
		> 6000	1

(\*) possibilité d'utiliser les moyennes **journalières** quand il est prouvé que le même niveau de protection est obtenu ; dans ce cas la moyenne journalière ne peut dépasser 20 mg/l d'azote total pour les échantillons, quand la température de l'effluent dans

Rejet en zone sensible à l'eutrophisation	Paramètre	Charge brute de pollution organique reçue (en kg/j de DBO5)	Rendement minimum à atteindre (%)
Azote	NGL (*)	$\geq$ 600	70
Phosphore	PT	$\geq$ 600	80

Commune	STEP	Code Sandre	Capacité (EH)	Volume journalier nominal (m <sup>3</sup> /j)	Nombre de bilans 24h (arrêté du 21 juillet 2015)
Ajoupa Bouillon	Deschamps = Cité Grenade (2 files)	8E+10	850	127,5	1 / an
Basse Pointe	Hackaert	8E+10	4000	600	1 / mois et 1 / 4 mois selon paramètre
Basse Pointe	Madelonnette = Demare	8E+10	200	30	1 / 2 ans
Grand Rivièr	Stade	8E+10	25	3,75	1 / 2 ans
Grand Rivièr	Sainte Catherine	8E+10	190	28,5	1 / 2 ans
Gros Morne	Salle Polyvalente	8E+10	80	12	1 / 2 ans
Gros Morne	Denel	8E+10	1500	225	2 / an
Lorrain	Sous bois	8E+10	2000	300	2 / an
Lorrain	Vivé	8E+10	90	13,5	1 / 2 ans
Macouba	Case Paul	8E+10	500	75	1 / an
Macouba	Guérin	8E+10	200	30	1 / 2 ans
Marigot	bourg	8E+10	2000	300	2 / an
Sainte Marie	Reculée	8E+10	800	120	1 / an
Sainte Marie	Pérou	8E+10	100	15	1 / 2 ans
Sainte Marie	Bon Air	8,0001E+10	200	30	1 / 2 ans
Sainte Marie	Pointe Bénie	8E+10	10000	1500	2 / mois et 1 / mois selon paramètre considéré
Trinité	Bellevue	8E+10	700 extensible à 1000	105	1 / an



## 8.6 LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS AU REGARD DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET DE SECURITE

### 8.6.1 Mise en sécurité des ouvrages

Service	Commune	Site	priorité	risque	Lignes de vie	gardes de corps	passerelle	portillon	grillage / clôture	barreaux antichute/caillebotis	échelle/escalier	autres observations
ASS	AJOUPA BOUILLON	PR Cité Grenade		chute								
ASS	AJOUPA BOUILLON	STEP CITE GRENADE		intrusion chute		* 2 bassins aération * 2 clarificateurs				canal de sortie		système de levage des pompes
ASS	AJOUPA BOUILLON	PR Falaise		chute								
ASS	BASSE POINTE	PR Tapis vert		intrusion chute				X	X	caillebotis sur le canal trop plein		
ASS	BASSE POINTE	PR La Poste		chute						X		revoir aménagement accès
ASS	BASSE POINTE	PR Haut du Morne		chute						sous les 2 tampons fonte		
ASS	BASSE POINTE	PR Stade		chute						sous les 2 tampons fonte		
ASS	BASSE POINTE	PR STEP AKR		chute		* chambre des vannes				* fosse		
ASS	BASSE POINTE	STEP AKR		noyade écrasement chute intrusion		* passerelle du bassin d'aération * pompes de recirculation				caillebotis sur le canal de sortie	* escalier d'accès au dégrilleur-dégrilleur-dégraisseur + rampe	* capot de protection sur le dégrilleur * clôture à déplacer pour aménager l'accès à la STEP (prévoir une aire de stationnement) * escalier sécurisé antidérapant pour accès cuve polymère * protection du filtre à bande avec plexiglass



															* chasse pierre * arrêt urgence : OK antipincement * système de levage des pompes de recirculation
ASS	BASSE POINTE	STEP Démarre		chute								caillebotis sur le canal de sortie			
ASS	GRAND RIVIERE	PR Bourg		chute											Ok
ASS	GRAND RIVIERE	STEP STE Catherine													
ASS	GRAND RIVIERE	STEP Stade		intrusion					X	X					
ASS	GROS MORNE	STEP Denel													
ASS	LORRAIN	PR station		chute								* PR * chambre des vannes			
ASS	LORRAIN	STEP Sous Bois		noyade écrasement intrusion chute		X (recirculation)			X	X					* renforcement passerelle pont racleur - à fermer sur un côté * potence de levage pour manipulation moteur aérateur * remplacer échelle accès au prétraitement par un escalier avec plate forme de maintenance * chasse pierre
ASS	LORRAIN	STEP Vive		intrusion				X	X						accès à refaire
ASS	MACOUBA	STEP Case Paul		chute intrusion		* bassin d'aération * clarificateur	1				* PR	-	-		



ASS	MACOUBA	STEP Guerin		chute intrusion		au niveau de passerelle du clarif	sur le clarif		X	* canal de sortie		couvercle sur dégrilleur
ASS	MARIGOT	STEP Bourg		chute intrusion		accès au dégrilleur	à consolider				* escalier pour accès au dégrilleur	Moyen de levage pour manipulation moteur aérateur
ASS	SAINTE MARIE	STEP Reculée		chute intrusion		* passerelle du clarificateur		X	X			
ASS	SAINTE MARIE	PR Reculée		chute						X		
ASS	SAINTE MARIE	STEP Bon air		chute intrusion					X		escalier à reprendre	accès à la station
ASS	SAINTE MARIE	STEP Perou		chute						* canal de sortie		
ASS	TRINITE	STEP Bellevue		intrusion chute				X		* barreaux antichute sur toutes les trappes du prétraitement		trappes du prétraitement plateforme d'intervention pour intervenir sur les décanteurs lamellaires.
ASS	GROS MORNE	Bâche de mise en charge jardin du Gros Morne		chute						X		
ASS	GROS MORNE	PR Bois Lézard								X		
ASS	GROS MORNE	PR Meniviers		chute						X		système de levage (SMDS)
ASS	LORRAIN	PR Pavillon		chute intrusion		X		X	X	X		escalier+rampe à faire trappe à changer système de levage béton HS
ASS	LORRAIN	PR Lesade		chute	X					X		
ASS	LORRAIN	PR Crochemort		chute	X					X		problème d'accès pour les camions hydrocureurs
ASS	LORRAIN	PR Séguineau		chute						X		mur à reprendre
ASS	LORRAIN	PR Cayali 1 et 2		intrusion				X	X	X		1 : barreaux +clôture + portillon 2: barreaux antichute
ASS	MACOUBA	PR HLM		chute						1		



ASS	MACOUBA	STEP Case Paul										
ASS	MARIGOT	PR Bourg		chute intrusion				X	X	* barreaux anticu te au niveau fosse		
ASS	MARIGOT	PR Fond d'or		chute						X		
ASS	MARIGOT	PR La Marie		chute						X		
ASS	MARIGOT	PR La Pointe		chute						X		
ASS	SAINTE MARIE	PR Vaton		chute								
ASS	SAINTE MARIE	PR Gendarmerie		chute		X				X		* trappe de visite * passerelle pour accès au poste
ASS	SAINTE MARIE	PR Rue Schoelcher		chute intrusion				X	X	X		
ASS	SAINTE MARIE	PR Abattoir		chute intrusion				X	X	X		
ASS	SAINTE MARIE	PR Union		chute intrusion				X	X	X		
ASS	SAINTE MARIE	PR bourg										
ASS	SAINTE MARIE	PR Tannerie		chute intrusion				X	X	X		
ASS	SAINTE MARIE	STEP Pte Benie		chute		Près du bassin d'aération au niveau des agitateurs						* plateforme d'intervention au niveau des agitateurs. * moyen de levage pour la manutention des filtres amiad. * capot de protection du dégrilleur * système de ventilation à revoir * sol antidérapant dans le local traitement des boues * escalier+plateforme pour récupération d'échantillons pour analyse



## 8.6.2 Normes environnementales

OBJET	Date de signature	Date d'échéance	Signataires	Commentaire
STEP Ajoupa Bouillon, Cité Grenade	01/12/04	-	Préfecture	Autorisation de rejet
STEP de Bellevue, commune du Gros Morne	05/08/05	-	Préfecture	Autorisation de rejet
STEP Sainte-Marie Pointe Bénie	03/08/07	-	Préfecture	Autorisation de rejet
STEP Sainte-Marie Pointe Bénie	07/04/08	-	Préfecture	Modification de l'arrêté préfectoral initial pour le paramètre « œufs d'helminthes »
STEP Macouba Case Paul	05/03/10	31/12/2029	Préfecture	Autorisation de rejet
STEP Gros Morne Denel	11/12/2007		Préfecture	Autorisation de rejet

## 8.7 LES BIENS DE REPRISE

Les biens de reprise sont les biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être éventuellement repris à leur valeur par la Collectivité en cas de changement de Déléguétaire :

- Equipements du laboratoire d'analyses Eau Usée

Libellé	Quantité
Agitateurs électromagnétiques	3
Appareil à eau dionisée Milli Di → pour la préparation des solutions	1
Balance de précision AB104-S	1
Balance PG2002-S	1
béchers de différents matériaux (PP et verre) et différents volumes	-
Centrifugeuse Heraeus Biofuge Primo → pour les MES et MS dans le bassin d'aération et la recirculation	1
Cônes Imhoff	2
Coupelles en porcelaine	-
Dessicateur	1
Digesdahl pour NTK	1
Eprouvettes graduées de différents matériaux (PP et verre) et différents volumes	-
Erlenmeyers de différentes capacités	-
Etuve	1
Fioles de différentes capacités	-
Four à moufle Volca V50 → pour les MVS	1
Glacières	2
Oxitop Box armoire thermostatique → pour la DBO	1
Oxymètre Oxi 340i	1
Préleveurs portatifs Sigma SD900	2



Rampe de filtration 3 entrées + accessoires → pour les MES par filtration	1
réacteur DCO modèle DRB 200-2, double (9x16/6x16 + 6x16/4x2) → pour mesure des paramètres DCO et phosphore total	1
Réfrigérateur	1
Spectrophotomètre DR2400 → pour mesure des paramètres DCO, phosphore total, NH4, NO2, NO2,...	1
Têtes de mesure Oxytopbox → pour mesures de la DBO	10

- Equipements de télégestion des PR :

Poste de relevage	Nom	Télésurveillance
<b>Marigot</b>	Fond d'Or	1
	La Pointe	1
	Bas du Bourg (Bord de mer)	1
	Baignoire	
<b>Grand Rivière</b>	Place de la Résistance	
<b>Ajoupa Bouillon</b>	Cité Grenade	1
	La Falaise (Lotissement)	1
<b>Macouba</b>	Terre Patate	1
	HLM	1
<b>Gros Morne</b>	Menniviers	1
	Denel Bâche de Mise en charge	1
	Collège	
	Bois lézard Bâche de Mise en charge	1
	Bois lézard	1
<b>Lorrain</b>	Lesade	1
	Fond Massacre	1
	Pavillon	1
	Séguineau	1
	Vallon	1
	Cayali 1	1
<b>Sainte Marie</b>	Cayali 2	1
	Gendarmerie	1
	Tannerie	1
	Cité Union	1
	Abattoir	1
	rue Schœlcher	1
	Reculée	1
	PR Bourg	1
<b>Basse Pointe</b>	Vaton	1
	PR Ancienne STEP Bourg	1
	Tapis Vert	1
	La Poste	1
	Fonds du Bourg (Bord de Mer)	1
<b>Haut du Morne</b>	Haut du Morne	1
	Stade	1



## 9 BILAN DE L'ACTIVITE

### 9.1 LE TRANSPORT DES EFFLUENTS

#### 9.1.1 Les postes de relèvements

Temps de fonctionnement cumulé des pompes par poste de relèvement (en heures) et volume annuel estimé par poste de relèvement (en m<sup>3</sup>) :

Nom	Tps de Fcrt en H	Débit en m <sup>3</sup> /h	Volume total en m <sup>3</sup>	Temps Moy. Journ. (hh:mm)
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	55	20	1 100	00:09
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa Bouillon)	882	10	8 820	02:24
Poste de relevage de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	1 538	25	38 452	04:12
Poste de relevage HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	2 033	45	91 485	05:34
Poste de relevage LA POSTE (Basse Pointe)	4 613	23	106 099	12:38
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	392	18	7 056	01:04
Station d'épuration Hackaert (Basse Pointe)	2 064	81	167 184	05:39
Poste de relevage TAPIS VERT (Basse Pointe)	1 058	20	21 160	02:53
Poste de relevage Bois Lézard (Gros-Morne)	1 748	3	5 463	04:47
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros-Morne)	2 626	4	10 504	07:11
Poste de relevage Place de la Résistance (Grd Rivière)	305	12	3 660	00:50
Poste de relevage CAYALI 1 (Lorrain)	333	17	5 661	00:54
Poste de relevage CAYALI 2 (Lorrain)	701	16	11 216	01:55
Poste de relevage LESSADE (Lorrain)	1 483	54	80 082	04:03
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	1 876	24	45 024	05:08
Poste de relevage PAVILLON (Lorrain)	4 324	34	147 016	11:50
Poste de relevage SEGUINEAU (Lorrain)	1 275	17	21 675	03:29
Station d'épuration SOUS BOIS (Lorrain)	2 033	59	119 947	05:34
Poste de relevage VALLON (Lorrain)	417	6	2 648	01:08
Poste de relevage PREBOURG (Lorrain)	0	8	0	00:00
Poste de relevage CASE PAUL (Macouria)	2 791	5	13 955	07:38
Poste de relevage TERRE PATATE (Macouria)	8 337	13	111 466	22:50
Poste de relevage HLM (Macouria)	402	5	1 893	01:06
Poste de relevage BAIGNOIRE (Marigot)	381	5	1 905	01:02
Poste de relevage FOND D'OR (Marigot)	1 549	36	55 764	04:14
Poste de relevage LA POINTE (Marigot)	1 730	28	48 440	04:44
Poste de relevage BAS du BOURG (Marigot)	3 268	20	65 360	08:57
Poste de relevage LA MARIE (Marigot)	0	4	0	00:00
Poste de relevage GENDARMERIE (Ste Marie)	943	36	33 948	02:35
Poste de relevage CITE UNION (Ste Marie)	2 826	32	90 432	07:44
Poste de relevage ABATTOIR (Ste Marie)	3 656	75	274 200	10:00
Poste de relevage RECALEE (Ste Marie)	555	9	4 995	01:31
Poste de relevage SCHOELCHER (Ste Marie)	1 254	61	76 494	03:26
Poste de relevage TANNERIE (Ste Marie)	117	17	1 989	00:19
Poste de relevage VATON (Ste Marie)	1 618	5	8 090	04:25
Poste de relevage BOURG (Ste Marie)	2 482	117	289 567	06:48



## 9.1.2 Estimation des eaux parasites

Les eaux parasites sont estimées à partir des temps de fonctionnement des pompes des postes de relevage, débit unitaire des pompes de relevage, de la consommation moyenne annuelle par client et du nombre de clients raccordés sur ces postes. Les eaux parasites négatives représentent des PR pour lesquels le réseau de collecte comporte des fuites ou pour lesquels l'estimation des volumes est erronée.

La plupart des PR ont un % important d'eau parasite ce qui confirme le mauvais état du réseau de collecte ou les mauvais raccordements.

Les PR recevant le plus d'eaux parasites sont Fond d'Or (Marigot) et Vaton (SM). Un suivi renforcé de ces postes sera effectué par SMDS.

Nom	Tps fonct H	Vol pompés M3	Nb abonnés raccordés 2016	M3 théoriques consommés	M3 Eaux parasites
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	55	1 100	67	6 517	-5 417
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa Bouillon)	882	8 820	48	4 606	4 214
Poste de relevage de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	1 538	38 452	692	73 453	-35 001
Poste de relevage HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	2 033	91 485	718	76 294	15 191
Poste de relevage LA POSTE (Basse Pointe)	4 613	106 099	403	42 830	63 269
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	392	7 056	15	1 578	5 478
Station d'épuration Hackaert (Basse Pointe)	2 064	167 184	733	77 873	89 311
Poste de relevage TAPIS VERT (Basse Pointe)	1 058	21 160	199	21 152	8
Poste de relevage Bois Lézard (Gros-Morne)	1 748	5 463	55	3 217	2 246
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros-Morne)	2 626	10 504	136	7 961	2 543
Poste de relevage Place de la Résistance (Grd Rivière)	305	3 660	11	1 017	2 643
Poste de relevage CAYALI 1 (Lorrain)	333	5 661	54	5 778	-117
Poste de relevage CAYALI 2 (Lorrain)	701	11 216	39	4 150	7 066
Poste de relevage LESSADE (Lorrain)	1 483	80 082	404	43 116	36 966
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	1 876	45 024	189	20 174	24 850
Poste de relevage PAVILLON (Lorrain)	4 324	147 016	777	83 003	64 013
Poste de relevage SEGUINEAU (Lorrain)	1 275	21 675	136	14 526	7 149
Station d'épuration SOUS BOIS (Lorrain)	2 033	119 947	897	95 800	24 147
Poste de relevage VALLON (Lorrain)	417	2 648	37	3 920	-1 272
Poste de relevage PREBOURG (Lorrain)	0	0	13	1 387	
Poste de relevage CASE PAUL (Macouba)	2 791	13 955	67	7 393	6 562
Poste de relevage TERRE PATATE (Macouba)	8 337	111 466	99	10 988	100 478
Poste de relevage HLM (Macouba)	402	1 893	29	3 189	-1 296
Poste de relevage BAIGNOIRE (Marigot)	381	1 905	43	2 702	-797
Poste de relevage FOND D'OR (Marigot)	1 549	55 764	108	9 028	46 736
Poste de relevage LA POINTE (Marigot)	1 730	48 440	60	5 056	43 384
Poste de relevage BAS du BOURG (Marigot)	3 268	65 360	272	22 751	42 609
Poste de relevage LA MARIE (Marigot)	0	0	0	0	0
Poste de relevage GENDARMERIE (Ste Marie)	943	33 948	112	11 241	22 707
Poste de relevage CITE UNION (Ste Marie)	2 826	90 432	222	22 171	68 261
Poste de relevage ABATTOIR (Ste Marie)	3 656	274 200	1242	124 176	150 024



Poste de relevage RECULEE (Ste Marie)	555	4 995	200	19 985	-14 990
Poste de relevage SCHOELCHER (Ste Marie)	1 254	76 494	504	50 378	26 116
Poste de relevage TANNERIE (Ste Marie)	117	1 989	22	2 186	-197
Poste de relevage VATON (Ste Marie)	1 618	8 090	39	3 867	4 223
Poste de relevage BOURG (Ste Marie)	2 482	289 567	1507	150 718	138 848

## 9.2 LE TRAITEMENT

### 9.2.1 Bilan par station d'épuration

Charge journalière de fonctionnement atteinte :

Step		Capacité nominale (EH)	Volume annuel 2016 (m3)	Volume jour moyen (m3/j)	Capacité effective (EH)	Charge hydraulique entrante (%)
Commune	Nom					
Marigot	du Bourg	2 000	65 360	179	1 194	60%
Ajoupa Bouillon	Cité Grenade	850	9 920	27	181	21%
Macouba	Case Paul	500	13 955	38	255	51%
Lorrain	Sous Bois	2 000	119 947	329	2 191	110%
Sainte Marie	Pointe bénie	9 990	366 621	1 004	6 696	67%
Sainte Marie	Reculée	800	4 995	14	91	11%
Basse Pointe	Hackaert	4 000	167 184	458	3 054	76%
Gros-Morne	Denel	1 500	28 936	79	529	35%

La STEP AKR est en sous charge, elle n'a pas connu depuis 2010 de raccordements supplémentaires

Les steps de Cité Grenade et Reculée reçoivent des eaux usées gravitaires dont le volume n'est pas mesuré. Les charges entrantes calculées ne sont donc pas représentatives de la réalité.

### 9.2.2 Volume traité ou by passé

Step		V annuel traité 2015 M3	V annuel traité 2016 M3	Capacité nominale M3
Commune	Nom			
Marigot	du Bourg	44 440	65 360	109 500
Ajoupa Bouillon	Cité Grenade	38 860	9 920	46 538
Macouba	Case Paul	8 415	13 955	27 375
Lorrain	Sous Bois	130 508	119 947	109 500
Sainte Marie	Pointe bénie	258 468	366 621	546 953
Sainte Marie	Reculée	6 174	4 995	43 800
Basse Pointe	Hackaert	106 029	167 184	219 000
Gros-Morne	Denel	29 085	28 936	82 125
Total		621 979	776 918	1 184 790



N.B. : Les steps n'étant pas équipées de compteurs, les volumes sont ceux estimés au niveau des postes de relèvement. Pour les steps de Cité Grenade et Sainte Marie Reculée, le dernier poste de relèvement n'est pas situé sur le site de la station et une partie non négligeable des effluents arrivent gravitairement en dehors de tout comptage. Les volumes indiqués ici pour ces 2 steps sous-estiment donc les débits réels.

Les stations d'épuration ne figurant pas dans ce tableau sont celles qui n'ont pas de poste de relèvement à proximité et pour lesquelles nous n'avons donc aucun moyen de mesure des volumes traités.



## 9.3 BOUES ET SOUS-PRODUITS

### 9.3.1 Bilan des productions de boues

Boues Produites 2016 (tonnes de MS)	Destination								STEP Lorrain sous bois	Total général
	Site	Céron	CVO	Terraviva	UTMV	STEP Denel	STEP Hackaert	STEP Pointe Bénie		
Bellevue					0,8			1,18		1,98
Case Paul						1,84		0,4		2,24
Cité Grenade						2		0,8	0,8	3,6
Guérin						0,34				0,34
Hackaert		7,84	1,43	0,12				1	1,2	11,59
Lorrain sous bois	7,5				0,2		1,78	1,2		10,68
Marigot bourg	0,66	1				0,4		3,74		5,8
Pointe Bénie		21,61	2,89		0,1					24,6
Reculée	3,98				0,04	0,45		1,96		6,43
Sainte Catherine					0,55					0,55
Denel		0,64								0,64
Bon Air					0,14					0,14
Pérou					0,02					0,02
<b>Total général</b>	<b>12,14</b>	<b>31,09</b>	<b>4,32</b>	<b>1,17</b>	<b>1,65</b>	<b>5,96</b>		<b>10,28</b>	<b>2</b>	<b>68,61</b>

### 9.3.2 Détail des flux de boues intersites :

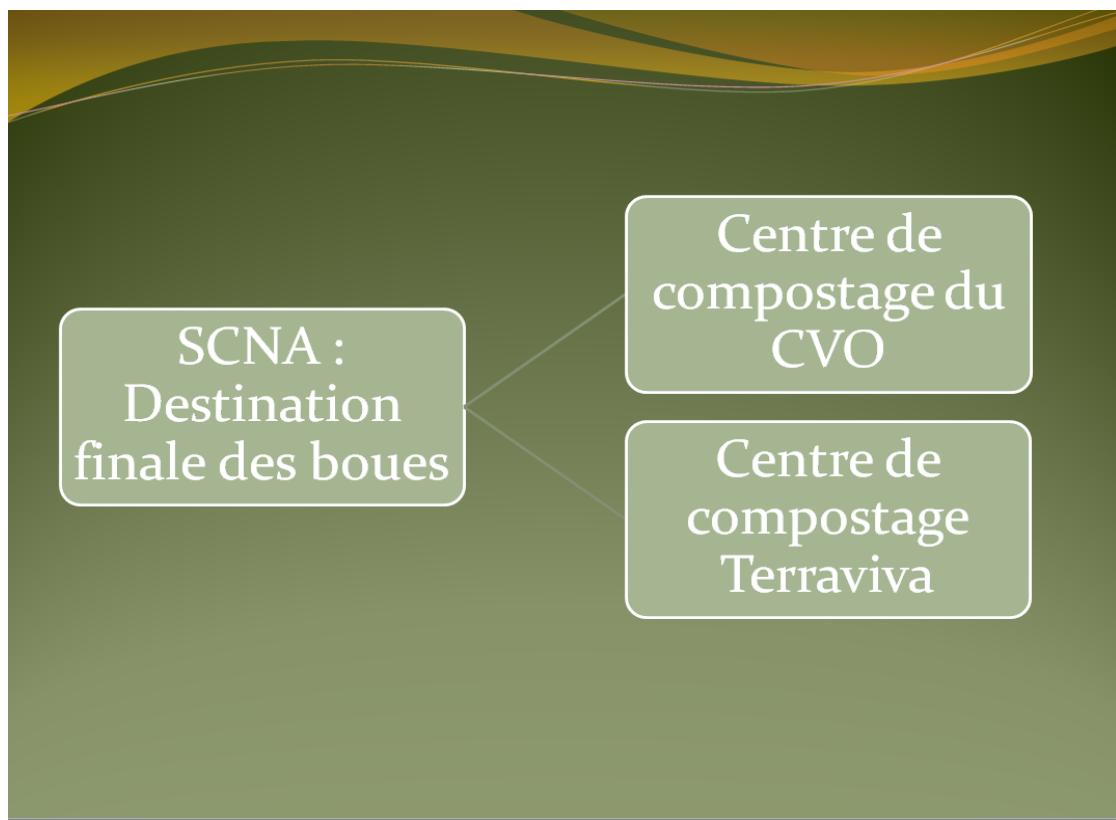
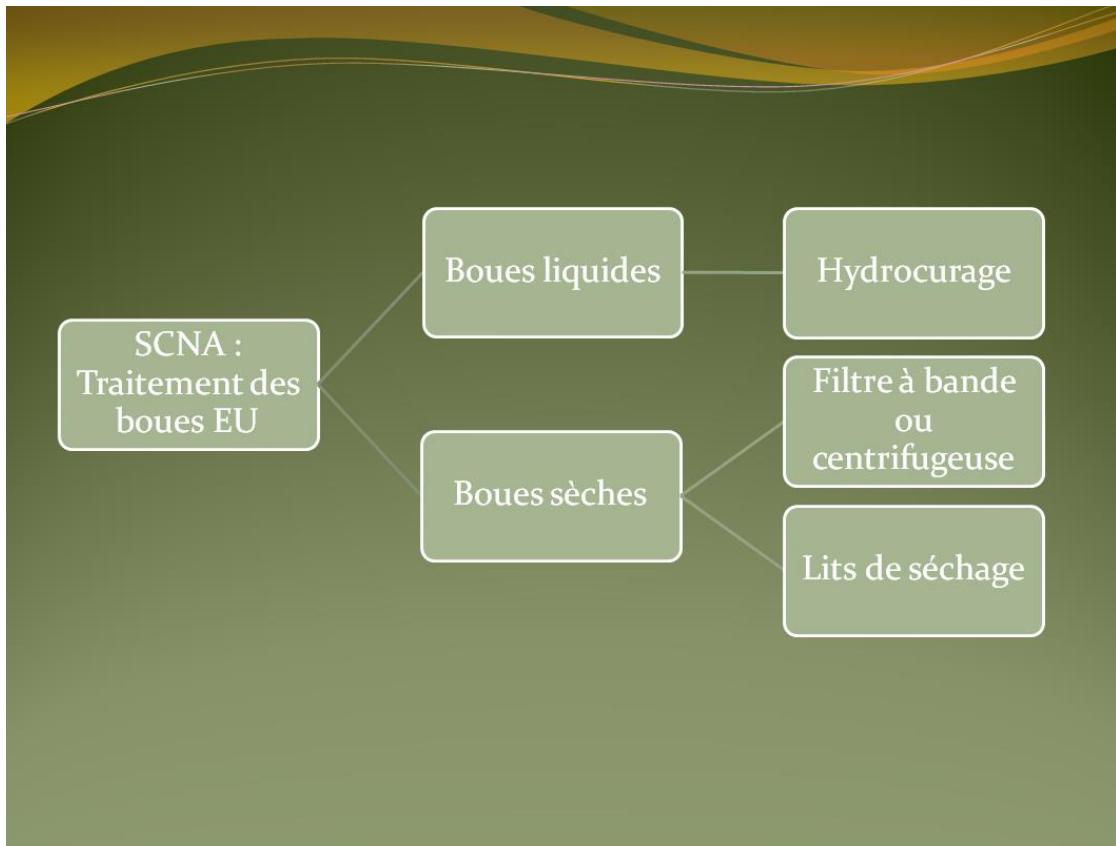
Site	Qté de Boues sortantes
	(tonnes de MS)
Bellevue	1,98
Case Paul	2,24
Cité Grenade	3,6
Guérin	0,34
Hackaert	11,59
Lorrain sous bois	10,68
Marigot bourg	5,8
Pointe Bénie	24,6
Reculée	6,43



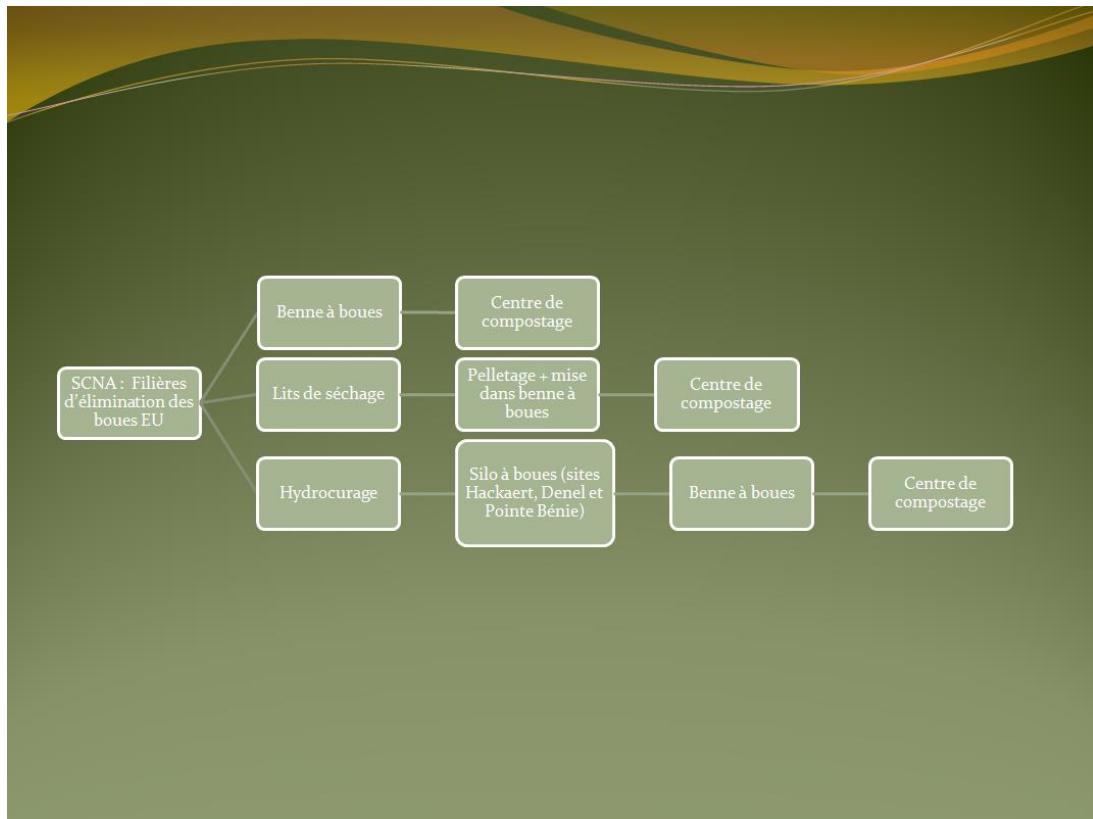
Sainte Catherine	0,55
Denel	0,64
Bon Air	0,14
Pérou	0,02
<b>Total général</b>	<b>68,81</b>

Site	Qté de Boues entrantes (tonnes de MS)
Bellevue	0
Case Paul	0
Cité Grenade	0
Guérin	0
Hackaert	5,96
Lorrain sous bois	2
Marigot bourg	0
Pointe Bénie	4,08
Reculée	0
Sainte Catherine	0
Denel	0,4
Bon Air	0
Pérou	0
<b>Total général</b>	<b>12,44</b>

### 9.3.3 Schéma de principe de traitement de la filière boues



NB : En cas d'indisponibilité des centres de compostage, les boues sont dirigées vers l'UTMV ou la décharge de Céron.



## Différents types de boues

B :  
déshydratation  
sur filtre à  
bande ou lits  
de séchage

L :  
Déshydratation  
sur lit de  
séchage

H :  
Hydrocurage  
puis transfert  
pour  
déshydratation



## 9.4 L'ENERGIE ELECTRIQUE

### 9.4.1 Consommation globale d'énergie électrique

Désignation	2015	2016
Consommation d'énergie électrique en kWh	838 149	789 921
Evolution N / N-1		-5,75 %

### 9.4.2 Consommation d'énergie électrique des installations d'une puissance supérieure ou égale à 0 kW

Liste des installations :

Station	Type de station	Consommation en kWh
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	10372
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	4588
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	477
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	6195
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	4254
Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	1777
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	11612
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	3565
Station d'épuration LA FRAICHEUR (Gros Morne)	Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	-
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	0
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	155495
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	30167
PR Baignoire (Marigot)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	500
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	1238
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	326
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	836
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	6543
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	6598
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	11460
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	57466
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	I Bassin de régulation (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	135
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	10488
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	38289
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	8889
Poste de relevage Cité VALLOON	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	626



Station	Type de station	Consommation en kWh
(Lorrain)	Usées - Eaux Pluviales)	
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	618
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	155
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	3000
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	3931
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	24099
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	9163
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	2583
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	69861
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	7807
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	4037
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	54296
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	7493
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	82173
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa Bouillon)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	4245
Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	718
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	16413
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	4604
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	66862
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	1744
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Poste de relèvement (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	2723

Il s'agit des kWh facturés par EDF. Les montants faibles correspondent parfois à des factures estimatives qui peuvent se révéler sensiblement différentes de la consommation réelle.



## 10 LA QUALITE DU PRODUIT

Suite à l'arrêté du 21 juillet 2015 concernant les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées, nous présentons ci-dessous 2 conformités.

➁ Une première dont l'évaluation est effectuée par l'exploitant en appliquant les règles de calcul définies dans la réglementation. Les données prises en compte sont les mesures et analyses de l'effluent réalisées par l'exploitant en entrée et en sortie d'installation tout au long de l'année. Le nombre de mesure d'autosurveillance réalisé dépend de la capacité de traitement de l'installation et est défini dans la réglementation ou dans l'arrêté préfectoral. L'évaluation de la conformité se fait :

- Sur la base de limites de conformités journalières ou annuelles selon les paramètres, indiquées dans l'arrêté préfectoral correspondant (au cas où l'arrêté du 21 juillet 2015 est plus contraignant, les valeurs minimales de ce dernier sont retenues, conformément à la réglementation et en accord avec la Police de l'eau)
- En tenant compte :
  - d'éventuels dépassements de capacité des installations pour les eaux usées collectées arrivant à la station d'épuration,
  - de conditions anormales de fonctionnement (inondation, coupure d'électricité, opérations de maintenance déclarées...),
  - de valeurs rédhibitoires (indiquées dans l'arrêté du 21 juillet 2015 ou dans l'arrêté préfectoral si plus contraignant),
  - ainsi que de la tolérance de dépassement des limites fixées sous certaines conditions réglementaires.

➂ La seconde correspond à l'avis officiel émanant de la Police de l'eau. Cette évaluation doit être communiquée à la collectivité, à l'exploitant et à l'Agence de l'eau avant le 1<sup>er</sup> mai de l'année N+1. Si la rédaction et la transmission du présent Rapport Annuel du Déléguataire intervient avant la réception de l'avis de la Police de l'eau sur la conformité de l'installation, nous indiquerons simplement « Non renseigné » dans le tableau ci-après. L'avis de la police de l'eau se fonde sur :

- les données d'autosurveillance transmises par l'exploitant tout au long de l'année,
- le bilan annuel de fonctionnement de l'installation rédigé par l'exploitant et transmis avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année N+1 à la Police de l'eau et à l'Agence de l'eau.
- les résultats des contrôles inopinés réalisés par la Police de l'eau elle-même.

Remarque : Pour les installations dont la capacité est inférieure à 30 kg de DBO5/j, le bilan de fonctionnement et les évaluations de conformité n'interviennent que tous les deux ans.

Ces évolutions réglementaires basées sur la capacité de traitement de l'installation et les conditions de fonctionnement peuvent expliquer des évolutions de conformité.

L'exploitant reste à votre disposition pour vous expliquer ces évolutions.



## 10.1 L'AUTO SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT SUR LES STATIONS D'EXPLOITATION

### 10.1.1 Taux de Conformité :

Nb de bilans	Nb de bilans non conformes	% conformité annuelle
70	31	55.7%

A la demande de la DEAL, seuls les bilans 24H (compatibles au format Sandre) ont été comptabilisés.

### 10.1.2 Synthèse des analyses 2016

Commune	STEP	BILANS D'AUTOSURVEILLANCE		DONT BILANS 24H		DONT BILANS PONCTUELS	
		Nb bilans	Dont non-conformes	Nb bilans 24h	Dont non-conformes	Nb bilans ponctuels	Dont non-conformes
Ajoupa Bouillon	Cité Grenade	2	2	2	2	0	0
Basse Pointe	Hackaert	12	2	12	2	0	0
Basse Pointe	Demare	1	0	1	0	0	0
Grand Rivièr	Sainte-Catherine	1	0	0	0	1	0
Grand Rivièr	Stade	1	0	0	0	1	0
Gros Morne	Denel	4	2	4	2	0	0
Gros Morne	Salle Polyvalente	1	1	0	0	1	1
Lorrain	Lorrain sous bois	15	9	13	7	0	0
Lorrain	Vivé	1	1	0	0	1	1
Macouba	Case Paul	1	0	1	0	0	0
Macouba	Guérin	2	1	2	1	0	0
Marigot	Marigot bourg	12	10	12	10	0	0
Sainte-Marie	Pointe Bénie	12	1	12	1	0	0
Sainte-Marie	Reculée	2	1	2	1	0	0
Sainte-Marie	Bon Air	1	1	0	0	1	1
Sainte-Marie	Pérou	1	0	0	0	1	0
Trinité	Bellevue	1	0	1	0	0	0
<b>TOTAL :</b>		<b>70</b>	<b>31</b>	<b>62</b>	<b>26</b>	<b>6</b>	<b>3</b>



### 10.1.3 Détail des Bilans 24H non-conformes

Nom STEP	Date du bilan	N° du bilan	Paramètres Non Conformes	Commentaires
Cité Grenade	18-19/01/2016	1	abattement en MES mauvais donc NC en MES (cc > valeur rédhibitoire aussi) ; DBO NC en concentration mais abattement ok	totalité du clarif (F1) recouvert de mousse; totalité du clarif (F2) recouvert de croute de boue; dysfonctionnement aléatoire du dégrilleur; canal ET recouvert de mousse et d'une croute de boue; passage du camion pour vidange des 2 clarif; ET saumâtre avec présence de détritus
Cité Grenade	27-28/09/16	2	abattement en MES mauvais donc NC en MES (cc > valeur rédhibitoire aussi) ; DBO : abattement et concentration mauvais donc NC (et cc > valeur rédhibitoire) ; DCO : abattement et concentration mauvais donc NC (et cc > valeur rédhibitoire)	alerte orange cyclonique ; analyses faites à la MAP ; pH non fait pour cause de tempête Matthew
Hackaert	13-14/01/2016	1	pour MES concentration mauvaise mais < valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC MES (à cause du nombre global d'analyses, impossibilité de prendre en compte ce dépassement de la valeur rédhibitoire)	
Hackaert	17-18/05/2016	5	pour DBO concentration mauvaise et > valeur rédhibitoire + abattement ok => NC DBO	
Denel	19-20/04/2016	1	pour MES abattement mauvais => NC en MES ; concentration DBO ok mais abattement mauvais ; concentration DCO ok mais abattement mauvais ; abattement NTK mauvais et pas de seuil en concentration donc => NC en NTK ; NGL NC en concentration eau traitée (> seuil de 10 mg/L)	
Denel	27-28/07/2016	3	pour MES abattement mauvais donc NC en MES	Pas de boue dans BA et ER.Passage DEAL
Salle Polyvalente	21/01/2016	1	pour MES : abattement mauvais et pas de consigne de concentration => NC en MES ; pour DCO : concentration mauvaise mais < valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC ; pour DBO : concentration ok mais abattement mauvais	utilisation de la capacité nominale pour le débit
Lorrain sous bois	04-05/04/2016	4'	absence résultat DBO et Pt (pb à la MAP) donc utilisation des données du labo SMDS ; MES mauvais en concentration et abattement ; DBO mauvais en concentration (> valeur rédhibitoire) et ok en abattement ; DCO mauvais en concentration et abattement	échantillon ODE analysé au labo MAP ; échantillon utilisé pour le format Sandre



Lorrain sous bois	03-04/08/2016	9	<p>pour MES concentration mauvaise (et &gt; valeur rédhibitoire) + abattement MES mauvais =&gt; NC en MES ; pour DBO concentration mauvaise &gt; valeur rédhibitoire + abattement mauvais =&gt; NC en DBO ; pour DCO concentration mauvaise (mais &lt; valeur rédhibitoire) + abattement DCO mauvais =&gt; NC en DCO</p>	<p>Présence d'huile + flottants dans clarif (suite maintenance moteur pont racleur) ; le 21/09/16 constat que le PR Fond Massacre était à l'arrêt du 26/07 à 04h au 10/08 à 8h donc impact sur bilan; le PR Cayali 1 était à l'arrêt du 03/04 à 19h20c au 04/04 à 18h23</p>
Lorrain sous bois	22-23/08/2016	10	<p>pour MES concentration mauvaise (et &gt; valeur rédhibitoire) + abattement MES mauvais =&gt; NC en MES ; pour DBO concentration mauvaise &gt; valeur rédhibitoire + abattement ok =&gt; NC en DBO ; pour DCO concentration et abattement ok</p>	<p>Croûte épaisse de boue au niveau clarif.ET chargée en MES ; échantillons SMDS analysés au labo de Pointe Bénie</p>
Lorrain sous bois	14-15/09/2016	11	<p>pour MES concentration mauvaise (et &gt; valeur rédhibitoire) + abattement MES mauvais =&gt; NC en MES ; pour DBO concentration mauvaise (&lt; valeur rédhibitoire) mais abattement ok =&gt; ok pour DBO ; pour DCO concentration mauvaise (&lt; valeur rédhibitoire) et abattement mauvais =&gt; NC en DCO</p>	<p>Croûte épaisse de boue au niveau clarif.ET chargée en MES</p>
Lorrain sous bois	19-20/09/2016	12	<p>pour MES concentration ok mais abattement MES mauvais =&gt; ok en MES ; pour DBO concentration mauvaise (&gt; valeur rédhibitoire) et abattement mauvais =&gt; NC en DBO ; pour DCO concentration et abattement ok =&gt; ok pour DCO</p>	<p>Croûte épaisse de boue au niveau clarif.ET chargée en MES</p>
Lorrain sous bois	10-11/10/2016	13	<p>pour MES concentration mauvaise (&gt; valeur rédhibitoire) et abattement mauvais =&gt; NC en MES ; pour DBO concentration mauvaise (&gt; valeur rédhibitoire) et abattement mauvais =&gt; NC en DBO ; pour DCO concentration et abattement ok =&gt; ok pour DCO</p>	<p>Croûte épaisse de boue au niveau clarif.ET chargée en MES</p>



Lorrain sous bois	17-18/10/2016	14	<p>pour MES concentration mauvaise (&gt;valeur rédhibitoire) et abattement MES mauvais =&gt; NC en MES ; pour DBO concentration mauvaise (&gt; valeur rédhibitoire) et abattement mauvais =&gt; NC en DBO ; pour DCO concentration mauvaise (&gt; valeur rédhibitoire) et abattement mauvais =&gt; NC en DCO</p>	Croûte épaisse de boue au niveau clarif.ET chargée en MES
Lorrain sous bois	05-06/12/2016	15	<p>pour MES concentration mauvaise (et &lt; valeur rédhibitoire) et abattement mauvais =&gt; NC en MES ; pour DBO concentration mauvaise (et &lt; valeur rédhibitoire) et abattement OK ; pour DCO ok</p>	ET chargée en MES
Lorrain sous bois	12-13/12/2016	16	<p>pour MES concentration mauvaise (et &gt; valeur rédhibitoire) et abattement MES mauvais =&gt; NC en MES ; pour DBO concentration mauvaise et abattement OK ; pour DCO concentration mauvaise (&lt; valeur rédhibitoire) et abattement mauvais =&gt; NC en DCO ; Passage la DEAL</p>	ET chargée en MES
Vivé	28/04/2016	1	<p>pour MES concentration mauvaise (&gt; valeur rédhibitoire) + abattement MES mauvais =&gt; NC en MES ; pour DBO concentration mauvaise et &gt; valeur rédhibitoire mais abattement ok =&gt; NC en DBO ; pour DCO concentration mauvaise &gt; valeur rédhibitoire et abattement mauvais =&gt; NC en DCO</p>	utilisation de la capacité nominale pour le débit
Guérin	18-19/07/2016	1	<p>pour MES concentration mauvaise (&gt; valeur rédhibitoire) + abattement MES mauvais =&gt; NC en MES ; pour DBO concentration mauvaise et &gt; valeur rédhibitoire mais abattement ok =&gt; NC en DBO ; pour DCO concentration mauvaise &gt; valeur rédhibitoire et abattement mauvais =&gt; NC en DCO</p>	<p>Pas de boue dans BA et ER.Croûte dans clarif.ET de couleur jaune (nauséabonde ).Canal de sortie sale ; utilisation de la capacité nominale pour le débit</p>
Marigot bourg	06-07/01/2016	1	<p>pour MES concentration mauvaise mais &lt; valeur rédhibitoire + abattement mauvais =&gt; NC en MES ; pour DBO concentration mauvaise et égale à la valeur rédhibitoire + abattement ok</p>	<p>pont-brosse tjs HS; 1/3 du bassin aéré quand aération en fonction; présence de mousse à l'entrée du canal ET; ET saumâtre avec des particules solides; croute de boue à la surface du clarif (1/2 du bassin)</p>



Marigot bourg	27-28/01/2016	2	pour MES concentration mauvaise et > valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC en MES ; pour DBO concentration mauvaise mais < valeur rédhibitoire + abattement ok ; pour DCO concentration mauvaise mais < valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC en DCO	pont-brosse tjs HS; 1/3 du bassin aéré quand aération en fonction; présence de mousse à l'entrée du canal ET; ET saumâtre avec des particules solides; croute de boue à la surface du clarif (1/2 du bassin)
Marigot bourg	17-18/02/2016	3	pour MES concentration mauvaise mais < valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC en MES ; pour DBO concentration mauvaise et > valeur rédhibitoire + abattement ok => NC DBO ; pour DCO concentration mauvaise mais < valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC en DCO	pont-brosse tjs HS; 1/3 du bassin aéré quand aération en fonction; présence de mousse à l'entrée du canal ET; ET saumâtre avec des particules solides; croute de boue à la surface du clarif (1/2 du bassin)
Marigot bourg	02-03/05/2016	4	pour MES concentration mauvaise et < valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC en MES ; pour DBO concentration mauvaise > valeur rédhibitoire + abattement ok => NC DBO ; pour DCO concentration mauvaise > valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC en DCO	pont brosse : pièces commandées (moteur) ; en attendant, le 30/05 pose d'un 2ème aérateur dans le bassin
Marigot bourg	24-25/05/2016	5	pour MES concentration mauvaise et < valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC en MES ; pour DBO concentration mauvaise > valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC DBO ; pour DCO concentration mauvaise < valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC en DCO	
Marigot bourg	13-14/06/2016	6	pour MES concentration mauvaise et < valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC en MES ; pour DBO concentration mauvaise > valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC DBO ; pour DCO concentration mauvaise < valeur rédhibitoire + abattement ok => ok en DCO	contrôle inopiné de la DEAL
Marigot bourg	01-02/08/2016	7	pour MES concentration mauvaise < valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC en MES	Présence flottant dans Clarif."Présence boue dans canal sortie .Présence hydro dans BA



Marigot bourg	10-11/08/2016	8	pour DCO concentration mauvaise < valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC en DCO	Présence flottant dans Clarif."Présence boue dans canal sortie .Présence hydro dans BA
Marigot bourg	06-07/09/2016	9	pour MES concentration et abattement mauvais => NC en MES ; pour DCO concentration ok mais abattement mauvais	Un seul hydro en service ; analyses effectuées à la MAP
Marigot bourg	21-22/09/2016	10	pour MES concentration mauvaise (mais < valeur rédhibitoire) et abattement mauvais => NC en MES ; pour DBO concentration mauvaise (> valeur rédhibitoire) et abattement mauvais => NC en DBO ; pour DCO concentration mauvaise (mais < valeur rédhibitoire) et abattement mauvais => NC en DCO	
Pointe Bénie	15-16/02/2016	3	pour MES concentration mauvaise < valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC en MES ; pour DCO concentration mauvaise > valeur rédhibitoire + abattement mauvais => NC en DCO ; pour NTK ok	pont racleur en fonction depuis le 15/02/16; présence de flocs et de mousse, de déchets dans le clarif et d'algues vertes sur le pourtour du clarif
Reculée	11-12/05/2016	1	pour DBO : concentration > valeur rédhibitoire + abattement ok => NC DBO	utilisation de la capacité nominale pour le débit
Bon Air	07/03/2016	1	abattement en MES mauvais donc NC en MES ; abattement et concentration en DBO mauvais donc NC DBO (cc > valeur rédhibitoire) ; abattement et concentration DCO mauvais donc NC en DCO (cc > valeur rédhibitoire)	utilisation de la capacité nominale pour le débit



## Détail des bilans :

### STEU Pointe Bénie

#### Bilans 24h

Date du bilan	N° du bilan	Débit (m <sup>3</sup> )	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg /L)	MES eau traitée (mg /L)	Abattement MES (%)	DB <sub>5</sub> eau brute (mg /L)	DB <sub>5</sub> eau traitée (mg /L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DC <sub>0</sub> eau brute (mg /L)	DC <sub>0</sub> eau traitée (mg /L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute	NH <sub>4</sub> eau traitée	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée	NO <sub>2</sub> eau brute	NO <sub>2</sub> eau traitée	NTK eau brute	NTK eau traitée	Abattement NTK (%)	NGL eau brute	NGL eau traitée	Abattement NGL (%)	Pt eau brute	Pt eau traitée	Escherichia coli eau traitée (UFC/100 ml)	Entérocoques eau traitée (UFC/100 ml)	Œufs d'helminthes eau brute (UFC/100 ml)	Œufs d'helminthes eau traitée (UFC/100 ml)	Conformité		
04-05/01/2016	1	536	3573,3	7,0	24,9	10	4	60,00%	100	20	80,00%	125	30,6	75,52%	11,8	1,9	2,3	3,2	0,3	0,6	18,2	3,8	79,12%	20,9	7,70	63,19%	1,4	4,5	6200	62000		Oui			
25-26/01/2016	2	371	2473,3	7,6	26,1	156,67	6	96,17%	240	10	95,83%	771	30,9	95,99%	54,7	1,11	1,2	11,5	0,2	0,2	10,5,7	2,2	97,92%	107,127	13,902	87,02%	11,1	4,4				Oui			
15-16/02/2016	3	409	2726,7	6,9	25,5	136,67	36	73,66%	160	10	93,75%	394	355	9,90%	6,3	1,96	0,4	22,2	0,1	0,4	50,8	6,4	87,40%	51,3	29,0	43,50%	4,4	6,3				non			
18-19/04/2016	4	338,29	2255,3	7,3	29,7	26,6	7	2	92,50%	360	10	97,22%	387	43,6	88,73%	46,27	0,24	13,6	1,1	0,1	0,7	7										Oui			
23-24/05/2016	5	469,49	3129,9	7,4	28,5	156,67	8	94,89%	260	8	96,92%	411	50,4	87,74%	49,6	0,09	0,6	23	7,3	0,1	76	0,0					6,2	4,4				Oui			
21-22/06/2016	6	418,06	2787,1	6,9	28,2	130	2	98,46%	160	6	96,25%	346	6,8	98,01%	37,5	0,02	0,4	95	16,3	0,1	26	0,0	14				4,9	3,9	5800	400	0	Oui			
28-29/06/2016	7	384,6	2564	6,3	28,4	143,33	2	98,60%	175	7	96,00%	301	23,2	92,29%	32,2	0,22	0,7	5	22,3	0,1	27	0,0	49				4,0	3,0	1			Oui			
25-26/07/2016	8	495,51	3303,4	7,0	28,9	176,67	0	100,00 %	200	15	92,50%	355	18,87	94,68%		75,1	62,5	65,1	1,0	0,9	61											Oui			
08-09/08/2016	9	255,52	1703,5	7,0	28,3	150	0	100,00 %	230	9	96,09%	410	17,1	95,83%		48	65,7	79,1	1,1	2	1											Oui			
07-08/09/	10	626,73	4178,2	7,3	27,5	140	8	94,29%	145	10	93,10%	289	19,47	93,26%	35,6	0,00	0,6	12	4,2	0,0	6	0,0	64	37,8	1,3	96,56%	38,4	5,61	85,41%		2500	1800	0	0	Oui

## Bilans ponctuels

STEU Hackaert

## Bilans 24h



17-18/08/2016	8	189,32	1262,1	7,2	26,6	196,67	0	#####	275	15	94,55%	501	23,6	95,29%	60,9	2,19	0,858	2,64	0,094	0,023								Oui	
24-25/08/2016	9	347,08	2313,9	7,46	29,3	713,33	2	99,72%	250	7	97,20%	1050	44,6	95,75%	57,8	12,6	2,345	1,025	0,045	0,083							23,3	5,65	Oui
31/08-01/09/2016	10	197,36	1315,7	7,6	25	163,33	10	93,88%	475	26	94,53%	617	51,8	91,60%	67,8	3,29	0,768	1,39	0,122	0,084							8,99	6,16	Oui
18-19/10/2016	11	171,42	1142,8	7,38	25	160	1	99,38%	370	22	94,05%	531	28,5	94,63%	13,9	1,087	0,601	0,869	0,104	0,141	73,9	4	94,6%						Oui
30/11-01/12/2016	12	246,16	1641,1	6,97	24,5	323,33	10	96,91%	430	23	94,65%	470	30,1	93,60%	30,2	0,043	0,693	11,8	0,069	0,252								Oui	

### Bilans ponctuels

### STEU Lorrain sous-bois

#### Bilans 24h

Date du bilan	N° du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effecti ve (EH)	pH eau trait ée	T (°C) eau trait ée	MES eau brut (mg/ L)	MES eau trait ée (mg/ L)	Abattem ent MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brut (mg/ L)	DBO <sub>5</sub> eau trait ée (mg/ L)	Abattem ent DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brut (mg/ L)	DCO eau trait ée (mg/ L)	Abattem ent DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brut e (mg/ L)	NH <sub>4</sub> eau trait ée (mg/ L)	NO <sub>3</sub> eau brut e (mg/ L)	NO <sub>3</sub> eau trait ée (mg/ L)	NO <sub>2</sub> eau brut e (mg/ L)	NO <sub>2</sub> eau trait ée (mg/ L)	NTK eau brut e (mg/ L)	NTK eau trait ée (mg/ L)	Abattem ent NTK (%)	NGL eau brut e (mg/ L)	NGL eau trait ée (mg/ L)	Abattem ent NGL (%)	Pt eau brut e (mg/ L)	Pt eau trait ée (mg/ L)	Abattem ent Pt (%)	Conformité
---------------	-------------	---------------------------	--------------------------	-----------------	---------------------	----------------------	--------------------------	---------------------	-----------------------------------	---------------------------------------	----------------------------------	----------------------	--------------------------	---------------------	------------------------------------	--------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	------------------------	--------------------------	---------------------	------------------------	--------------------------	---------------------	-----------------------	-------------------------	--------------------	------------







## Bilans ponctuels

## STEU Marigot bourg

## Bilans 24h

Date du bilan	N° du bilan	Débit (m <sup>3</sup> j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute	NH <sub>4</sub> eau traitée	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée	NO <sub>2</sub> eau brute	NO <sub>2</sub> eau traitée	Conformité
06-07/01/2016	1	323,5	2156,7	8,09	24,1	183,33	62	66,18%	280	50	82,14%	490	114	76,73%	45,4	0,906	0,637	0,557	0,204	0,282	non
27-28/01/2016	2	215,4	1436	7,91	25	190	104	45,26%	340	40	88,24%	653	206	68,45%	49,3	0,193	0,463	0,916	0,322	0,112	non



17- 18/02/2016	3	246,8	1645,3	7,76	25,3	73,33	68	7,27%	380	60	84,21%	701	218	68,90%	45,8	0,216	0,565	1,214	0,456	2,18	non
02- 03/05/2016	4	203,77	1358,5	7,58	28,1	163,33	46	71,84%	490	79	83,88%	858	254	70,40%	43,8	47,3	0,963	0,39	0,304	0,122	non
24- 25/05/2016	5	209,38	1395,9	8,07	30,8	230	66	71,30%	300	100	66,67%	614	151	75,41%	69,6	68,8	0,91	0,375	0,288	0,176	non
13- 14/06/2016	6	270,67	1804,5	7,68	30,7	110	42	61,82%	400	90	77,50%	644	126	80,43%	83,6	20,4	0,689	8,32	0,244	0,752	non
01- 02/08/2016	7	430,15	2867,7	7,32	27,7	296,66	64	78,43%	200	15	92,50%	889	120	86,50%			65,3	65	1,25		non
10- 11/08/2016	8	330,46	2203,1	7,15	27,3	163,33	74	54,69%	345	36	89,57%	471	130	72,40%	36,6	3,39	1,244	0,782	0,094		non
06- 07/09/2016	9	369,01	2460,1	7,31	28,1	80	26	67,50%	125	20	84,00%	238	82	65,55%	28,3	30,4	0,23	0,23	0,02	0,445	non



21- 22/09/2016	10	264,43	1762,87	7,62	29,3	193,33	50	74,14%	545	172	68,44%	567	195	65,61%	64,9	0,202	0,712	1,595	0,097	0,237	non
07- 08/11/2016	11	678,43	4522,87	7,13	29,3	156,67	14	91,06%	110	22	80,00%	155	87,2	43,74%	17,9	0,052	0,236	10,95	0,059	0,335	oui
14- 15/11/2016	12	312	2080,00	7,24	25,3	183,33	26	85,82%	195	17	91,28%	392	50	87,24%	0,215	0,194	0,47	8,38	0,138	0,459	oui

### Bilans ponctuels

#### STEU Denel

##### Bilans 24h

Date du bilan	N° du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute	NH <sub>4</sub> eau traitée	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée	NO <sub>2</sub> eau brute	NO <sub>2</sub> eau traitée	NTK eau brute	NTK eau traitée	Abattement NTK (%)	NGL eau brute	NGL eau traitée	Conformité
19- 20/04/2016	1	38,5	256,67	7,8	27,9	13,33	2	85,00%	60	10	83,33%	162	47,7	70,56%	11,64	0,23	11,34	10,7	2,392	0,293	20	10	50,0%	33,73	20,99	non
06- 07/06/2016	2	80	533,33	7,17	26,4	180	2	98,89%	150	16	89,33%	370	57,9	84,35%	17	2,48	0,819	9,93	1,276	0,097	22,5	4,3	80,9%	24,60	14,33	oui



27-28/07/2016	3	55	366,67	7,84	25,5	150	18	88,00%	195	7	96,41%	482	28,4	94,11%		46,7	62,5	81,8								non
24-25/10/2016	4	104	693,33	7,4	25,5	256,67	10	96,10%	290	26	91,03%	730	43,1	94,10%	43,9	7,8	1,14	2,66	0,853	0,117						oui

### Bilans ponctuels

#### STEU Cité Grenade

##### Bilans 24h

Date du bilan	N° du bilan	Débit (m <sup>3</sup> j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute	NH <sub>4</sub> eau traitée	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée	NO <sub>2</sub> eau brute	NO <sub>2</sub> eau traitée	Conformité
18-19/01/2016	1	127,5	850,00	7,35	23,7	156,67	288	-83,83%	500	100	80,00%	702	115	83,62%	18,2	2,75	0,906	17,8	0,272	1,692	non
27-28/09/16	2	71	473,33			170	130	23,53%	320	231	27,81%	575	442	23,13%	53,2	61,2	9,11	9,49	0,037	0,054	non

### Bilans ponctuels

#### STEU Reculée

##### Bilans 24h

Date du bilan	N° du bilan	Débit (m <sup>3</sup> j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute	NH <sub>4</sub> eau traitée	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée	NO <sub>2</sub> eau brute	NO <sub>2</sub> eau traitée	Conformité
11-12/05/2016	1	120	800	7,41	28,1	150	40	73,3%	500	76	84,80%	772	107	86,14%	72,1	11,7	0,869	0,542	0,296	0,193	non
23-	2	120	800	7,32	28,1	410	26	93,7%	500	10	98,00%	1111	58	94,78%	66,8	3	0,622	2,54	0,056	0,256	oui

24/11/2016

## **Bilans ponctuels**

STEU Bellevue

## **Bilans 24h**

Date du bilan	N° du bilan	Débit (m <sup>3</sup> )	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute	NH <sub>4</sub> eau traitée	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée	NO <sub>2</sub> eau brute	NO <sub>2</sub> eau traitée	Conformité
26-27/10/2016	1	14	93,3	6,7	24,7	153,33	34	77,83%	240	12	95,00%	503	47,8	90,50%	0,138	0,034	0,768	8,09	0,204	0,129	oui

## Bilans ponctuels

## STEU Case Paul

## Bilans 24h

Date du bilan	N° du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute	NH <sub>4</sub> eau traitée	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée	NO <sub>2</sub> eau brute	NO <sub>2</sub> eau traitée	Conformité
9-10/05/2016	1	75	500	7,87	28,1	286,67	38	86,74%	680	35	94,85%	998	119,5	88,03%	75,8	59,4	0,959	0,402	0,322	0,993	oui

## Bilans ponctuels

Aucun bilan ponctuel de fait.

STEU Demare

## Bilans 24h



Date du bilan	N° du bilan	Débit (m³/j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute	NH <sub>4</sub> eau traitée	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée	NO <sub>2</sub> eau brute	NO <sub>2</sub> eau traitée	Conformité
21-22/11/2016	1	30	200,00	6,37	24,4	236,67	38	83,94%	430	38	91,16%	608	84,4	86,12%	1,61	0,726	1,615	0,76	0,938	1,86	oui

### Bilans ponctuels

#### STEU Guérin

##### Bilans 24h

Date du bilan	N° du bilan	Débit (m³/j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute	NH <sub>4</sub> eau traitée	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée	NO <sub>2</sub> eau brute	NO <sub>2</sub> eau traitée	Conformité
18-19/07/2016	1	30	200	7,54	27	180	144	20,00%	535	159	70,28%	845	645	23,67%	42,25	10	37,25	37,45			non
09-10/11/2016	2	30	200	7,14	26,8	193,33	30	84,48%	545	56	89,72%	728	70,9	90,26%	10	5	0,936	2,74	0,235	0,708	oui

### Bilans ponctuels

#### STEU Bon Air

##### Bilans 24h

Date du bilan	N° du bilan	Débit (m³/j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute	NH <sub>4</sub> eau traitée	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée	NO <sub>2</sub> eau brute	NO <sub>2</sub> eau traitée	Conformité
---------------	-------------	--------------	-------------------------	----------------	--------------------	----------------------	------------------------	--------------------	-----------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------	----------------------	------------------------	--------------------	---------------------------	-----------------------------	---------------------------	-----------------------------	---------------------------	-----------------------------	------------



07/03/2016	1	30	200	7,81	26,1	103,33	84	18,71%	460	450	2,17%	1082	985	8,96%	13,3	54,6	0,53	2,14	0,348	0,502	non
------------	---	----	-----	------	------	--------	----	--------	-----	-----	-------	------	-----	-------	------	------	------	------	-------	-------	-----

#### Bilans ponctuels

#### STEU Sainte-Catherine

##### Bilans 24h

Date du bilan	N° du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	MES Rendement minimal (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute	NH <sub>4</sub> eau traitée	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée	NO <sub>2</sub> eau brute	NO <sub>2</sub> eau traitée	Conformité
17/08/2016	1	28,5	190,00	26,6		1300	18	98,62%	50,00%	1000	8	99,20%	1645	86	94,77%	154,6	<3	0,938	23	0,038	0,142	oui

#### Bilans ponctuels

#### STEU Pérou

##### Bilans 24h

Pas de bilan 24h de fait, le site ne s'y prête pas.

#### Bilans ponctuels

Date du bilan	N° du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute	NH <sub>4</sub> eau traitée	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée	NO <sub>2</sub> eau brute	NO <sub>2</sub> eau traitée	Conformité
25/02/2016	1	15	100			443,33	24	94,59%	500	19	96,20%	1106	120	89,15%	52,4	15,6	2,08	39,8	0,762	0,215	oui

#### STEU Vivé

##### Bilans 24h

Pas de bilan 24h de fait, le site ne s'y prête pas.



## Bilans ponctuels

Date du bilan	N° du bilan	Débit (m <sup>3</sup> j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute	NH <sub>4</sub> eau traitée	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée	NO <sub>2</sub> eau brute	NO <sub>2</sub> eau traitée	Conformité
28/04/2016	1	13,5	90	7,94	30,3	300	180	40,00%	760	130	82,89%	1158	516	55,44%	12,7	1,6	3,18	1,31	0,682	0,444	non

## STEU Salle Polyvalente

### Bilans 24h

Pas de bilan 24h de fait, le site ne s'y prête pas.

## Bilans ponctuels

Date du bilan	N° du bilan	Débit (m <sup>3</sup> j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute	NH <sub>4</sub> eau traitée	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée	NO <sub>2</sub> eau brute	NO <sub>2</sub> eau traitée	Conformité
21/01/2016	1	12	80,00	8,55	24,2	50	36	28,00%	460	50	89,13%	345	183	46,96%	41,3	10,6	8,06	19,5	0,1	0,066	non

## STEU Stade

### Bilans 24h

Pas de bilan 24h de fait, le site ne s'y prête pas.

## Bilans ponctuels



Date du bilan	N° du bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité effective (EH)	pH eau traitée	T (°C) eau traitée	MES eau brute (mg/L)	MES eau traitée (mg/L)	Abattement MES (%)	DBO <sub>5</sub> eau brute (mg/L)	DBO <sub>5</sub> eau traitée (mg/L)	Abattement DBO <sub>5</sub> (%)	DCO eau brute (mg/L)	DCO eau traitée (mg/L)	Abattement DCO (%)	NH <sub>4</sub> eau brute	NH <sub>4</sub> eau traitée	NO <sub>3</sub> eau brute	NO <sub>3</sub> eau traitée	NO <sub>2</sub> eau brute	NO <sub>2</sub> eau traitée	Conformité
17/08/2016	1	3,75	25,00	28,1		3100	74	97,61%	300	17	94,33%	2118	128	93,96%	32,6	22,5	<0,23	<0,23	<0,015	<0,015	oui



## 11 LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR

### 11.1 MAINTENANCE DU PATRIMOINE

Le bilan ci-dessous concerne la totalité des interventions sur le patrimoine, au cours de l'année civile écoulée. Il comprend la totalité des interventions, au titre des différentes clauses possibles, garantie, programme ou compte (ou fonds). Selon les clauses contractuelles applicables, le suivi détaillé des interventions au titre des programmes et compte (ou fonds) figure dans les chapitres suivants. Pour ce qui concerne les interventions au titre de la garantie, il s'obtient par déduction. Le montant des dépenses au titre de la garantie, le cas échéant, est indiqué dans le dernier paragraphe de cette partie.

#### 11.1.1 Stations et ouvrages

##### 11.1.1.1 La maintenance des équipements

###### Synthèse des interventions

	Entretien	Renouvellement	TOTAL
	Curatif	221	12
Préventif	162	0	162
Total	383	12	395

Liste des opérations de maintenance effectuées dans l'année :

Les entretiens de premier niveau (contrôle niveau huile, graissage, ...) ne sont pas détaillés dans les tableaux qui suivent :

###### Interventions en activité Entretien

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Bache de mise en charge de Bois Lézard ( Gros Morne)	Armoire électrique intérieur	24/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	Armoire électrique	27/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Dégrilleur auto inox	29/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Dégrilleur auto inox	29/02/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	INSTRUMENTATION	20/10/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	29/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	20/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	22/11/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Poire de niveau bas (relevage)	20/10/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Pompe de recirculation	20/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Poste de relevage de CASE PAUL (Macouba)	29/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Potence de Levage PR Case Paul (MACOUBA)	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Potence de Levage PR Case Paul (MACOUBA)	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Aérateur de Surface N° 2	13/09/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Aérateur de Surface N° 2	16/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Aérateur de Surface N° 2	16/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Aérateur de Surface N°1	07/10/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Grille manuelle	01/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Grille manuelle	09/08/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	10/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	14/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	26/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	04/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Pompe de Recirculation N°1	28/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Potence de Levage	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Hydro éjecteur	01/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Hydro éjecteur	02/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	22/11/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	12/12/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	TRAITEMENT SECONDAIRE	12/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	10/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	10/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	14/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	09/08/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Potence de Levage	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	Armoire électrique intérieur	24/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	14/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	14/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	22/02/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	15/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	Potence de Levage	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	03/02/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	15/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	Potence de Levage	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	RELEVAGE ET PRE TRAITEMENT	20/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	Potence	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	GENERAL STATION	13/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	INSTRUMENTATION	07/10/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	Pompe de Relèvement N° 1	06/12/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	18/05/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	31/05/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	12/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	13/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	Pompe de refoulement 2	14/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	Pompe de refoulement 2	04/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	31/05/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	Potence	01/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Pompe de Relevage N°1	01/07/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Pompe de Relevage N°2	25/02/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Pompe de Relevage N°2	30/05/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Pompe de Relevage N°2	16/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Pompe vide cave	04/02/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	03/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	20/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Potence treuil 500kg	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	RELEVAGE ET PRE TRAITEMENT (Kit DIP)	12/10/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	14/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	23/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Pompe de refoulement N°1	07/04/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Pompe de refoulement N°1	26/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	19/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	03/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	04/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	25/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	09/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	23/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	20/10/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	31/05/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	30/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Potence	31/05/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Armoire SOFREL	29/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Coffret électrique interieur	24/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	14/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	18/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	25/07/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	30/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	01/12/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Potence	03/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	RELEVAGE ET PRE TRAITEMENT	09/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	RELEVAGE ET PRE TRAITEMENT	21/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Barre de Guidage Pompe N°2	10/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Pompe de Refoulement Pompe N°1	13/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Pompe de Refoulement Pompe N°1	29/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Pompe de Refoulement Pompe N°1	12/12/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	02/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	03/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Potence de Levage	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	Pied de Potence	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	14/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Pompe submersible monocanal (1)	28/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	14/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	20/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de RECALEE (Ste Marie)	Coffret électrique extérieur	22/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de RECALEE (Ste Marie)	Poires de niveau bas	01/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de RECALEE (Ste Marie)	Poires de niveau bas	06/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de RECALEE (Ste Marie)	Poste de relevage de RECALEE (Ste Marie)	20/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de RECALEE (Ste Marie)	Potence	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Pompe de Relèvement N°2	03/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	14/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	31/05/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Support Régulateurs de niveau	29/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	ELECTRICITE COMMANDE	07/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Pompe immergée monocanal 2	05/02/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Pompe immergée monocanal 2	11/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	14/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	05/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	04/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	23/11/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	25/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Potence	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Pompe immergée type Vortex n°2	12/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Pompe immergée type Vortex n°2	13/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	31/05/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Potence R Tannerie	31/05/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	Pied de Potence 500kg	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	01/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	03/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	23/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	29/02/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	13/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	Potence	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Pompe Submersible 1	15/02/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	21/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	07/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	20/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Potence de Levage 340 Kg PR VATON (STE MARIE)	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Sonde de niveau n°1	29/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Pompe de refoulement n°2	18/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	09/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	01/12/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Potence	03/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Compresseur	29/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Palan Manuel 1000 KG	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Pompe de relèvement N° 2 PR Bourg	20/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Pompe de relèvement N° 2 PR Bourg	17/10/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	28/04/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	31/05/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	01/07/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	09/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	15/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Potence de levage PR SAINTE - MARIE	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Canalisation de refoulement pompe 1	29/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Pied de Potence	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Pompe immergée monocalan 1	22/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	14/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage HLM (Macouba)	Pompe de relevage n°2	19/05/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage HLM (Macouba)	Pompe de relevage n°2	23/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage HLM (Macouba)	Pompe de relevage n°2	04/07/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage HLM (Macouba)	Poste de relevage HLM (Macouba)	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage HLM (Macouba)	Potence de Levage PR HLM (MACOUBA)	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa Bouillon)	Pompe de Relevement N° 1	10/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa Bouillon)	Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	10/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa Bouillon)	Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	14/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa Bouillon)	Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	09/08/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa Bouillon)	Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	26/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa Bouillon)	Potence de Levage	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	20/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	11/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	20/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Régulateur de Niveau Bas	01/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Armoire électrique	27/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Pompe submersible N°1	18/04/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	20/05/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	28/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	07/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	GENERAL STATION	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	01/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	22/11/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	01/12/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	Porte de clôture	21/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	14/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	22/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste injection d'air Bellevue (Trinité)	Poste injection d'air Bellevue (Trinité)	18/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
PR Baignoire (Marigot)	PR Baignoire (Marigot)	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Agitateur de dénitrification	29/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Agitateur de dénitrification	09/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Armoire (vanne et surpasseurs)	10/10/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Biodisque 1	07/07/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Biodisque 2	29/01/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Biodisque 2	25/04/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Biodisque 2	07/07/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Biodisque 3	07/07/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Biodisque 3	25/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Dégrilleur motorisé	07/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Pompe 3 (extraction)	06/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Pompe 3 (extraction)	08/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Pompe 3 (extraction)	12/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Pompe de recirculation N°1	12/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Pompe de recirculation N°2	30/05/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Regard vanne électrique amont STEP Bellevue	19/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	19/02/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	01/07/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	07/07/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	13/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Pompe de recirculation	09/08/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	21/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	20/10/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Agitateur	15/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Agitateur	10/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Agitateur	21/10/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Armoire Générale 1	27/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 1	03/02/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 2	03/02/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 3	03/02/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 4	03/02/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 5	03/02/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 6	03/02/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routine d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Biodisque 6	09/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Couverture en tôle	18/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Couverture en tôle	18/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Couverture en tôle	18/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Couverture en tôle	18/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Couverture en tôle	18/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Couverture en tôle	18/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Couverture en tôle	13/12/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Dégrilleur automatique PREP AZUR	14/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Dégrilleur automatique PREP AZUR	12/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Dégrilleur automatique PREP AZUR	03/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Dégrilleur automatique PREP AZUR	08/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Dégrilleur automatique PREP AZUR	08/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Groupe électrogène	24/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Pompe à boues	22/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Pompe de recirculation	08/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Pompe de recirculation	08/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	04/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	23/11/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Vanne isolement dégrilleur	03/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Vanne PIC 1 (Chambre des vannes)	25/10/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Vanne PIC 1 (Chambre des vannes)	04/11/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Vis de convoyage	03/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Vis de convoyage	08/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	Potence de levage	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	03/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	22/11/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	Pompe de recirculation	20/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	Potence	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	21/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	armoire clarificateur	21/04/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Dégrilleur	03/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Dégrilleur	14/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Dégrilleur	14/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Dégrilleur	20/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Electropompe A (recirculation des boues)	06/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Général station	08/03/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Groupe électrogène	14/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Palan électrique 1600 kg CHaillage des Boues	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Palan électrique sur Monorail	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	pompe à boues liquide	14/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Pompe doseuse A polymère	29/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Pompe doseuse B polymère	15/02/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Pompe doseuse B polymère	29/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Pont racleur	15/02/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Pont racleur	02/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Pont racleur	14/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Potence de levage 190 kg (recirculation - boues)	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Potence de levage 190 KG (relèvement des flottants)	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Potence Treuil 150 KG Agitateur 1 (Aérateur)	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Potence Treuil 150 KG Agitateur 2 (Aérateur)	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Potence Treuil 320 KG (relevage)	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Presse à bande	01/07/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Presse à bande	24/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Presse à bande	17/10/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Presse à bande	22/11/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Secours	22/11/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	22/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	13/09/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	12/10/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	22/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	22/11/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	23/11/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Trémie à écumes	07/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Vérin pneumatique 1	16/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Vérin pneumatique 2	16/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Vérin pneumatique 3	16/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Vérin pneumatique 4	16/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	Vérin pneumatique 5	16/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECALEE (Ste Marie)	Armoire électrique intérieure	22/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECALEE (Ste Marie)	Hydroéjecteur N°1	09/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECALEE (Ste Marie)	Potence de Levage Aérateur N° 1	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de RECALEE (Ste Marie)	Potence de Levage Aérateur N° 2	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de RECALEE (Ste Marie)	Station d'épuration de RECALEE (Ste Marie)	21/04/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECALEE (Ste Marie)	Station d'épuration de RECALEE (Ste Marie)	20/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de RECALEE (Ste Marie)	Station d'épuration de RECALEE (Ste Marie)	22/11/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Capteur niveau haut (relevage)	04/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Pompe immergée 2	10/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Potence Poste de relèvement 340kg	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Potence recirculation 500kg	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Relevage Sous bois	02/12/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	14/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	20/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	02/12/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Aérateur de surface à pont brosse	19/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	BOUES ACTIVEES AERATION PROLONGEE	01/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	BOUES ACTIVEES AERATION PROLONGEE	22/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	BOUES ACTIVEES AERATION PROLONGEE	07/12/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	CLARIFICATION RECIRCULATION	08/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Dégrilleur Courbe STEP (M)	29/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Dégrilleur Courbe STEP (M)	22/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Dégrilleur Courbe STEP (M)	23/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Potence de Levage STEP Bourg MARIGOT	24/02/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	01/12/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du STADE (Gd Riviere)	Station d'épuration du STADE (Gd Riviere)	01/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du STADE (Gd Riviere)	Station d'épuration du STADE (Gd Riviere)	22/11/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du STADE (Gd Riviere)	Station d'épuration du STADE (Gd Riviere)	01/12/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Aéroflot	17/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Agitateur électromécanique	18/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Compresseur	21/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	DEGRILLAGE DESSABLAGE DEGRAISSEAGE	24/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pompe à rotor excentré 1 (boues)	14/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pompe à rotor excentré 1 (boues)	21/09/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pont racleur en acier galvanisé	20/10/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Porte acier (boues)	11/02/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Potence (Extraction boues)	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Potence (Extraction boues)	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Potence (Recirculation)	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	PRESSE A BOUES	29/02/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	PRESSE A BOUES	29/02/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	PRESSE A BOUES	01/07/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	PRESSE A BOUES	04/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	PRESSE A BOUES	22/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	sauterelle tapis convoyeur	04/02/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	sauterelle tapis convoyeur	21/11/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	29/01/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	09/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	22/03/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	02/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	10/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	07/12/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Tuyau en fonte	02/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Vérin pneumatique 1	14/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Vérin pneumatique 2	14/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Vérin pneumatique 3	14/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Vérin pneumatique 4	14/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Vérin pneumatique 5	14/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 1	14/03/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 1	01/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 1	26/07/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 1	26/07/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 1	22/11/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 1	22/11/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 1	06/12/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 2	14/03/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 2	01/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 2	26/07/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 2	22/11/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Biodisque 2	06/12/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Potence	16/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	01/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	23/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	26/07/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	10/08/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	01/12/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	01/12/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Vérrin-Ressort à Gaz N°1	23/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Vérrin-Ressort à Gaz N°1	23/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Vérrin-Ressort à Gaz N°1	23/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Vérrin-Ressort à Gaz N°1	23/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Vérrin-Ressort à Gaz N°1	23/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Vérrin-Ressort à Gaz N°1	23/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Vérrin-Ressort à Gaz N°1	23/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Vérrin-Ressort à Gaz N°1	23/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Vérrin-Ressort à Gaz N°1	23/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Vérrin-Ressort à Gaz N°1	23/06/2016	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Couvercle en résine (aérateur)	18/04/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	27/06/2016	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien

### Interventions en activité Renouvellement

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Clause	Opération(s) réalisée(s)
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Dégrilleur auto inox	14/10/2016	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Plaque de couverture arrivée	29/01/2016	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Plaque de couverture relevage 1	29/01/2016	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Plaque de couverture relevage 2	29/01/2016	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Pompe de Relèvement N°2	03/03/2016	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Pompe immergée monocanal 2	04/02/2016	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Pompe Submersible 1	06/06/2016	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration de RECALEE (Ste Marie)	Hydroéject N°2	23/06/2016	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration de RECALEE (Ste Marie)	Hydroéjecteur N°1	23/06/2016	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	Pompe Recirculation N°2	20/01/2016	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pompe à rotor excentré 1 (boues)	11/02/2016	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pompe immergée monocanal N°1	07/06/2016	Curatif	Fonds Contractuel	Renouvellement de l'équipement

### 11.1.2 Réseaux et branchements

#### 11.1.2.1 Réseaux

##### Réparations de casses sur réseau :

Liste des organes hydrauliques de réseau renouvelés dans l'année :

Désignation	Nombre d'interventions
Intervention sur tampons / avaloirs / grilles	4

### 11.1.3 Autres interventions

Synthèse des interventions pour fuites sur conduites :

Nature	Nombre d'interventions	Dont nb d'interventions suite détérioration par tiers
Fuite / casse sur conduite de réseau EU	1	0

## 11.2 TACHES D'EXPLOITATION

### 11.2.1 Opérations d'entretien

#### 11.2.1.1 Opérations d'hydro curage préventif du réseau

Années	Linéaire de réseau	Linéaire à curer	Linéaire curé	%	Reste à faire (ml)



2005	40 656	6 098	7 727	19%	-1 629
2006	41 845	8 369	7 528	18%	841
2007	43 800	8 760	11 044	25%	-2 284
2008	44 049	8 810	8 634	20%	176
2009	44 049	8 810	6 585	15%	2 225
2010	46 104	9 221	10 285	22%	-1 064
2011	48 901	9 780	9 464	19%	316
2012	50 310	10 062	3 470	6.9%	6 592
2013	50 310	10 062	9 940	19.8%	122
2014	52 507	10 501	8 594	16.4%	1 907
2015	55 933	11 187	6 213	11.1%	4 974
2016	58 101	11 620	11 744	21.06%	
<b>Avancement</b>		<b>113 280</b>	<b>112 972</b>		<b>1 008</b>

Le signe négatif signifie un curage en avance par rapport aux obligations contractuelles.

Le linéaire de réseau à curer l'année N correspond à 20 % du linéaire de réseau gravitaire (Non compris les canalisations de refoulement) enregistré au 31 décembre de l'année N-1, déduction faite des canalisations neuves posées dans N-1.

Au premier trimestre 2017, ont été curé 5 313 ml de réseau sur la commune de Sainte Marie.

Synthèse des interventions :

Commune	Linéaire curé (ml)
BASSE-POINTE	2230
GROS-MORNE	1144
L'AJOUPA-BOUILLON	511
LE LORRAIN	1259
LE MARIGOT	1485
MACOUBA	766
SAINTE-MARIE	9 560
TRINITE	102

Détail des interventions 2016 :

Commune	Date	Linéaire curé (ml)
BASSE-POINTE	16/08/2016	870
BASSE-POINTE	18/08/2016	420
BASSE-POINTE	23/08/2016	1010
BASSE-POINTE	23/08/2016	910
BASSE-POINTE	26/05/2016	30
GROS-MORNE	11/10/2016	120
GROS-MORNE	14/04/2016	1024
L'AJOUPA-BOUILLON	13/12/2016	511
LE LORRAIN	20/10/2016	579
LE LORRAIN	18/08/2016	310
LE LORRAIN	08/07/2016	370



LE MARIGOT	30/06/2016	865
LE MARIGOT	20/01/2016	20
LE MARIGOT	30/05/2016	600
MACOUBA	06/12/2016	766
SAINTE-MARIE	07/04/2016	120
SAINTE-MARIE	03/03/2016	704
SAINTE-MARIE	25/02/2016	959
SAINTE-MARIE	04/02/2016	565
SAINTE-MARIE	15/03/2016	613
SAINTE-MARIE	17/03/2016	800
SAINTE-MARIE	21/01/2016	100
SAINTE-MARIE	28/01/2016	136
SAINTE-MARIE	09/07/2016	20
SAINTE-MARIE	11/10/2016	80
SAINTE-MARIE	08/12/2016	150
TRINITE	19/05/2016	102

#### Détail des interventions 2017

COMMUNE	QUARTIER	DATE	LINEAIRE CURE (ML)
SAINTE-MARIE	VILLENEUVE	19/01/2017	150
SAINTE-MARIE	CITE UNION	24/01/2017	1878
SAINTE-MARIE	CITE UNION (suite)	26/01/2017	850
SAINTE-MARIE	VILLENEUVE	27/01/2017	80
SAINTE-MARIE	VILLENEUVE	07/02/2017	634
SAINTE-MARIE	LASSALLE	23/02/2017	450
SAINTE-MARIE	VILLENEUVE/LASSALLE	25/02/2017	300
SAINTE-MARIE	VILLENEUVE/LASSALLE	23/03/2017	380
SAINTE-MARIE	CITE ETOILE	23/03/2017	314
SAINTE-MARIE	CITE ETOILE	30/03/2017	277



### 11.2.1.2 Opérations de débouchage et d'hydro curage ponctuelles du réseau

Synthèse des interventions de débouchage ponctuel de réseaux / branchements :

Commune	Nombre	Type de débouchage
LE LORRAIN	1	Sur réseau (séparatif) 'eaux usées'
SAINTE-MARIE	2	-
SAINTE-MARIE	1	Sur réseau unitaire

Synthèse des interventions d'entretien des postes de relevage :

Commune	Nombre
BASSE-POINTE	5
GROS-MORNE	10
L'AJOUPA-BOUILLON	1
LA TRINITE	1
LE LORRAIN	7
LE MARIGOT	4
MACOUBA	5
SAINTE-MARIE	14

Synthèse des interventions sur grilles et avaloirs :

Type d'intervention	Nombre de nettoyages
Hydrocurage des avaloirs & grilles	21

Détail des interventions de débouchage ponctuel de réseaux / branchements :

Commune	Date	Adresse
LE LORRAIN	30/11/2016	ORTOLANS (Rue des)
SAINTE-MARIE	08/12/2016	-
SAINTE-MARIE	09/07/2016	-
SAINTE-MARIE	02/02/2016	IRENEE (Passe )

Détail des interventions sur les postes de relèvement :

Commune	Site	Date
BASSE-POINTE	Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	23/11/2016
BASSE-POINTE	Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	23/11/2016
BASSE-POINTE	Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	08/09/2016
BASSE-POINTE	Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	27/05/2016
BASSE-POINTE	Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	11/04/2016
GROS-MORNE	RESEAU EU GROS MORNE	10/11/2016
GROS-MORNE	Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	10/11/2016
GROS-MORNE	Bache de mise en charge de Bois Lézard (Gros Morne)	17/10/2016
GROS-MORNE	Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	17/10/2016
GROS-MORNE	Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	17/10/2016
GROS-MORNE	Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	17/10/2016



Commune	Site	Date
GROS-MORNE	Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	19/04/2016
GROS-MORNE	Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	14/04/2016
GROS-MORNE	Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	14/04/2016
GROS-MORNE	Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	07/04/2016
L'AJOUPA-BOUILLON	Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	26/10/2016
LA TRINITE	Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	28/01/2016
LE LORRAIN	Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	17/11/2016
LE LORRAIN	Relevage Sous bois	17/11/2016
LE LORRAIN	RELEVAGE ET PRETRAITEMENT	13/09/2016
LE LORRAIN	TRAITEMENT SECONDAIRE	08/09/2016
LE LORRAIN	Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	27/05/2016
LE LORRAIN	Relevage Sous bois	27/05/2016
LE LORRAIN	Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	19/04/2016
LE MARIGOT	Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	30/06/2016
LE MARIGOT	Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	30/06/2016
LE MARIGOT	PR Baignoire (Marigot)	30/06/2016
LE MARIGOT	Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	28/01/2016
MACOUBA	Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	06/12/2016
MACOUBA	Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	26/10/2016
MACOUBA	Poste de relevage HLM (Macouba)	26/10/2016
MACOUBA	Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	08/09/2016
MACOUBA	Poste de relevage HLM (Macouba)	27/05/2016
SAINTE-MARIE	Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	10/11/2016
SAINTE-MARIE	Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	10/11/2016
SAINTE-MARIE	Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	10/11/2016
SAINTE-MARIE	Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	17/10/2016
SAINTE-MARIE	Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	17/10/2016
SAINTE-MARIE	Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	04/10/2016
SAINTE-MARIE	Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	04/10/2016
SAINTE-MARIE	Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	04/10/2016
SAINTE-MARIE	Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	04/10/2016
SAINTE-MARIE	Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	04/10/2016
SAINTE-MARIE	Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	04/10/2016
SAINTE-MARIE	Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	07/04/2016
SAINTE-MARIE	Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	07/04/2016
SAINTE-MARIE	Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	05/04/2016

### 11.2.1.3 Passage caméra

Détail des interventions:



Commune	Date	Adresse
BASSE-POINTE	19/01/2016	8 LOT LES MOUBINS
SAINTE-MARIE	22/03/2016	LOUIS DES ETAGES (Rue )

### 11.2.2 Tests à la fumée

Commune	Date	Adresse
BASSE-POINTE	19/01/2016	Quartier Terres Patate
SAINTE-MARIE	10/05/05	LOUIS DES ETAGES (Rue )
SAINTE MARIE	12/05/2016	Quartier BON AIR
GROS MORNE	09/09/2016	Quartier Menniviers
MARIGOT	06/10/2016	Quartier La Marie

### 11.2.3 Contrôles conformité

Commune	Date	Adresse
SAINTE-MARIE	29/06/2016	5 rue Hôtel Ste Marie
SAINTE-MARIE	14/03/2016	8 allée de l'amitié cité Union
BASSE POINTE	28/06/2016	Quartier HACKAERT

#### 11.2.3.1 Contrôles réglementaires

#### 11.2.3.2 Contrôles réglementaires

La conformité à la réglementation sur la sécurité du personnel pour les installations électriques, les récipients sous pression et les appareils de levage a été vérifiée sur l'ensemble des sites par un organisme agréé. Les remises en conformité nécessaires et à la charge de l'exploitant, suite aux observations transmises, sont détaillées dans le chapitre des interventions réalisées.

Les contrôles réglementaires des installations électriques ont été effectués aux dates suivantes :

LIBELLE INSTALLATION	DATE DE REALISATION	ENTITE TECHNIQUE	LIBELLE NATURE
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	03/06/2016	Armoire électrique	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage HLM (Macouba)	02/06/2016	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	22/06/2016	Armoire électrique	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Rivière)	01/06/2016	Armoire électrique intérieure	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	15/06/2016	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration du STADE (Gd Rivière)	01/06/2016	Coffret	Contrôle réglementaire électrique



Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	24/06/2016	Coffret électrique	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	01/06/2016	Coffret électrique extérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	15/06/2016	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Station d'epuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	27/06/2016	Coffret électrique extérieur	Contrôle réglementaire électrique
Bache de mise en charge de Bois Lézard ( Gros Morne)	24/06/2016	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	27/06/2016	Armoire Sofrel	Contrôle réglementaire électrique
PR Baignoire (Marigot)	16/06/2016	Armoire SOFREL	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	14/06/2016	Armoire électrique de commande	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	27/06/2016	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	03/06/2016	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Mini Station d'epuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	10/06/2016	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	02/06/2016	Armoire électrique	Contrôle réglementaire électrique
Mini Station d'epuration VIVE (Lorrain)	10/06/2016	Armoire elecrique	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	02/06/2016	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	02/06/2016	Armoire électrique	Contrôle réglementaire électrique
Station d'epuration de PEROU (Ste Marie)	21/06/2016	Coffret électrique extérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	03/06/2016	Coffret électrique extérieur	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	12/09/2016	Armoire électrique	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	14/06/2016	Armoire électrique générale	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	31/05/2016	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	14/06/2016	ARMOIRE ELECTRIQUE	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	03/06/2016	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	14/06/2016	Armoire electrique	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	16/06/2016	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	21/06/2016	Armoire électrique	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	31/05/2016	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	21/06/2016	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	16/06/2016	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	31/05/2016	Coffret électrique	Contrôle réglementaire électrique



Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	20/06/2016	Armoire électrique	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	14/06/2016	Armoire électrique	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	31/05/2016	Armoire électrique sofrel	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	10/06/2016	Coffret électrique extérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	03/06/2016	Coffret électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	31/05/2016	Coffret électrique	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	16/06/2016	Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	31/05/2016	Armoire électrique	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	20/06/2016	Armoire électrique intérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	14/06/2016	Coffret électrique extérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	10/06/2016	Armoire électrique	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	16/06/2016	Coffret électrique extérieur	Contrôle réglementaire électrique
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	02/06/2016	Coffret électrique extérieur	Contrôle réglementaire électrique
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	27/06/2016	Armoire électrique	Contrôle réglementaire électrique
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	02/06/2016	Armoire électrique	Contrôle réglementaire électrique

Les contrôles réglementaires des appareils de levage ont été effectués aux dates suivantes :

Station	Date de contrôle	Code Installation IP	Code Equipement ET	Observation
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	02/06/2016	0038	TL_007	Contrôle réglementaire levage
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	16/06/2016	0078	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	02/06/2016	0033	TL_002	Contrôle réglementaire levage
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	02/06/2016	0038	TL_004	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	16/06/2016	0076	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	31/05/2016	0057	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	02/06/2016	0038	TL_003	Contrôle réglementaire levage
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	16/06/2016	0005	TL_007	Contrôle réglementaire levage
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	02/06/2016	0038	TL_005	Contrôle réglementaire levage



Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	02/06/2016	0008	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	02/06/2016	0055	TL_003	Contrôle réglementaire levage
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	02/06/2016	0038	TL_006	Contrôle réglementaire levage
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	16/06/2016	0002	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	02/06/2016	0038	TL_008	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	02/06/2016	0033	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	16/06/2016	0019	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	16/06/2016	0067	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	02/06/2016	0055	TL_002	Contrôle réglementaire levage
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	16/06/2016	0011	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	16/06/2016	0003	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	02/06/2016	0077	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	16/06/2016	0042	TL_002	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage HLM (Macouba)	16/06/2016	0034	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	16/06/2016	0016	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	02/06/2016	0038	TL_010	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	16/06/2016	0041	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	03/06/2016	0020	TL_002	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	16/06/2016	0040	TL_002	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	16/06/2016	0069	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	16/06/2016	0068	9700	Contrôle réglementaire levage
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	16/06/2016	0005	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	16/06/2016	0019	TL_006	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	16/06/2016	0015	TL_001	Contrôle réglementaire levage



Poste de relevage de l'ABATTOIR (Ste Marie)	31/05/2016	0052	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	16/06/2016	0024	TL_003	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	01/06/2016	0053	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	16/06/2016	0045	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	16/06/2016	0045	TL_002	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	02/06/2016	0054	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	16/06/2016	0014	TL_001	Contrôle réglementaire levage
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	16/06/2016	0045	TL_002	Contrôle réglementaire levage
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	16/06/2016	0026	TL_001	Contrôle réglementaire levage

La conformité à la réglementation sur la sécurité du personnel pour les installations électriques, les récipients sous pression et les appareils de levage a été vérifiée sur l'ensemble des sites par un organisme agréé. Les remises en conformité nécessaires et à la charge de l'exploitant, suite aux observations transmises, sont détaillées dans le chapitre des interventions réalisées.

## 11.3 PROGRAMME CONTRACTUEL

### 11.3.1 Compte de renouvellement

Conformément au courrier en date du 21/11/2016 (cf annexe), le solde du compte 2015 ( -241 561€) a été basculé sur le solde créditeur du fond de travaux de 2015 ( 108 213€).

SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/15		0 €
<b>Report de solde actualisé 2015</b>		0 €
Solde à fin 2015 x coefficient d'actualisation 2016		
- 0€ x 0.9989= 0 €		
<b>Dotation au COMPTE année 2016</b>		23 925 €
Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2016		
19220 € x 1.2448 = 23 925 €		
<b>Engagements réalisés :</b>		-28 069 €
STEP Bourg Marigot-Pompe de Recirculation N°2		
PR Bourg Marigot-Pied de Potence		-1 155 €
STEP Reculée -Pompe Hydroéjecteur 1		-549 €
STEP Reculée -Pompe Hydroéjecteur 2		-4 199 €



PR Séguineau-pompe de relèvement P2	-4 199 €
STP Hackaert-Pompe à Boues Liquide	-2 232 €
PR Rue Schoelcher-Pompe de relèvement P2	-1 605 €
PR Rue VATON-Roue Pompe de relèvement P1	-1 134 €
STEP Hackaert-Pompe de Récirculation N° 1	-670 €
PR Rue VATON-Pompe de Relèvement N° 1	-1 341 €
STEP MARIGOT-Moteur Pont-Brosse	-2 972 €
STEP Case-Paul-Motoréducteur Dégrilleur	-7 303 €
	-710 €
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/16</b>	<b>-4 143 €</b>

## 11.4 FONDS CONTRACTUEL DE RENOUVELLEMENT

Conformément au courrier en date du 21/11/2016 (cf annexe), le solde du compte 2015 ( -241 561€) a été basculé sur le solde créditeur du fond de travaux de 2015 ( 108 213€).

<b>SOLDE DU FONDS DE TRAVAUX AU 31/12/15</b>	<b>-132 241 €</b>
--	-------------------

<b>Report de solde actualisé 2015</b>	<b>-132 096 €</b>
Solde à fin 2015 x coefficient d'actualisation 2016	
132 841 € x 0.9989 = 132 096 €	
<b>Dotation au Fonds de Travaux année 2016</b>	<b>23 740 €</b>
Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2015	
22575 € x 1.0516= 23 740 €	
<b>Engagements réalisés :</b>	<b>-28 486 €</b>
<b>STEP Dénel-Agitateur Bache Boues liquides</b>	-1 974 €
STEP Sous-Bois-Pied de Potence	-659 €
BACHE Dénel-Agitateur	-3 531 €
STEP Pointe-Bénie-Stator Ppe Polymère N°2	-225 €
STEP MARIGOT-Pompe de relèvement Hydro	-4 077 €
STEP Pointe-Bénie-Pont Racleur	-2 904 €
STEP Pointe-Bénie-Stator Ppe Polymère N°1	-223 €
STEP Pointe-Bénie-Stator Ppe Polymère N°2	-222,85
STEP Hackaert-Vérins Presse à Bandes x5	-1 276,80 €
STEP Pointe-Bénie-Vérins Presse à Bandes x5	-1 276,80 €
STEP Ste-Catherine-Vérin-Ressorts à Gaz x5	-1 552,26 €
STEP Dénel-Ressorts à Gaz	-405,46 €
STEP Dénel-Ressorts à Gaz	-405,46 €
STEP Dénel-Ressorts à Gaz	-405,46 €
STEP Dénel-Ressorts à Gaz	-405,46 €
STEP Dénel-Ressorts à Gaz	-405,46 €
STEP Hackaert-Toiles Presse à Bandes x 2	-2 550,82 €
PR FOND DU BOURG-Moteur PR DIP N°	-1 945,92 €
<b>SOLDE DU FONDS DE TRAVAUX AU 31/12/16</b>	<b>-136 842 €</b>



Conformément au courrier (Ref : 014.17.EDC/MAC)du 18/04/2017, le solde du fonds de travaux au 31 mars 2017 est de 69 305,64 €. En annexe, ont été mis le courrier, le bilan financier du fond de travaux et du compte de renouvellement au 31 mars 2017, ainsi que la facture du solde de fonds de travaux.

## 11.5 METHODE DE CALCUL DES DOTATIONS AUX COMPTES ET PROGRAMMES

Un **Fond Contractuel de Renouvellement** consiste à prélever tous les ans sur les produits du service un certain montant défini contractuellement, et de le consacrer à des dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. La liste des équipements entrant dans le cadre de ce Fond Contractuel de Renouvellement a été établie à l'origine du contrat.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Fond Contractuel.

Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du fond à date.

Un **Programme Contractuel de Renouvellement** correspond à un engagement du Délégataire à réaliser un programme prédéterminé d'opérations de renouvellement. Une dotation annuelle lissée a été établie à partir d'un planning prévisionnel détaillé des opérations de renouvellement.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Programme Contractuel.

Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du Programme à date.

Le détail récapitulatif des opérations engagées au titre du programme de renouvellement et du fond contractuel est fourni en annexe.



## 12 LES TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE

### 12.1 SUR LES POSTES DE RELEVEMENT ET LES STATIONS DE TRAITEMENT

#### 12.1.1 Nouveaux aménagements et renforcements

##### 12.1.1.1 Travaux réalisés par l'exploitant

- Pose et paramétrage des sondes de mesure du niveau de trop plein sur les postes ci-dessous :

PR Pavillon

PR Ravine Lessade

PR Séguineau

PR Fond Massacre

PR Vallon

PR Cayali 1

PR Cayali 2

- Réparation casse FOND MASSACRE du 15/03/2015





## 13 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE)

### 13.1 LE CARE

SMDS

11/05/2017

#### COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION ANNEE 2016

(en application du décret du 14 mars 2005)

#### GESTION DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Région LES ANTILLES  
Centre SMDS  
Département MARTINIQUE  
Collectivité SCNA - EU

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année 2015	Année 2016	Ecart en %
<strong>PRODUITS</strong>	<strong>1 049,6</strong>		<strong>1 070,9</strong>	<strong>2,0</strong>
Exploitation du service	562,6		563,3	
Collectivités et autres organismes publics (estimations)	480,0		482,0	
Travaux attribués à titre exclusif	4,9		1,2	
Produits accessoires	2,1		24,4	
<strong>CHARGES</strong>	<strong>1 487,4</strong>		<strong>1 427,8</strong>	<strong>-4,0</strong>
Personnel	358,6		414,5	
Energie électrique	139,8		98,5	
Produits de traitement	9,6		5,3	
Analyses	4,1		5,3	
Sous-traitance, matières et fournitures	167,8		157,2	
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)	46,2		46,7	
Autres dépenses d'exploitation	101,7		4,1	
- Télécommunications, poste et télégestion	12,5		13,1	
- Engins et véhicules	58,4		63,1	
- Informatique	18,5		14,3	
- Assurances	0,8			
- Locaux	17,9		25,0	
- Divers	-6,4		-111,5	
Contribution des services centraux et recherche	32,3		48,3	
Collectivités et autres organismes publics (estimations)	480,0		482,0	
- Part collectivité	416,0		412,0	
- Autres organismes publics	64,0		70,0	
Charges relatives aux renouvellements	114,5		118,9	
- Pour garantie de continuité du service	90,6		95,0	
- Fonds contractuel	23,9		24,0	
Charges relatives investissements du domaine privé	23,6		25,5	
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux	9,1		21,3	
<strong>RESULTAT AVANT IMPOT</strong>	<strong>-437,8</strong>		<strong>-356,8</strong>	<strong>18,5</strong>
<strong>RESULTAT</strong>	<strong>-437,8</strong>		<strong>-356,8</strong>	<strong>18,5</strong>

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :  
y compris redevance domaniale, département, région, Etat et redevance d'occupation du  
domaine public de la collectivité.

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2008  
Ref: 172-072003-972001-02 2016120

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge :  
comprennent : annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.



## 13.2 METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci joint est établi en application des dispositions de l'article 2 de la loi du 08/02/1995 qui dispose de l'obligation pour le délégataire de service public de publier un rapport annuel destiné à informer le délégant sur les comptes, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

Sa présentation est conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau et tient compte des recommandations émises par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts comptables dans ses deux ouvrages que sont "Le rapport annuel du délégataire de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégataire de service public", collection "Maîtrise de la gestion locale".

A cette circulaire s'est ajoutée celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005. Les chiffres de l'année en cours y sont indiqués, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente y seront rappelés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente sera alors systématiquement indiquée.

Cette annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objet d'expliquer les modalités d'établissement de la partie financière du rapport annuel et de ses composantes avec, en préambule, une présentation des différents niveaux d'organisation de SAUR.

### MODALITES D'ETABLISSEMENT DU COMPTE ANNUEL DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION ET COMPOSANTES DES RUBRIQUES

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

1) **Produits** • la rubrique "Produits" comprend :

*Exploitation du Service* : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

*Collectivités et autres organismes publics* : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

*Travaux attribués à titre exclusif* : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

*Produits accessoires* : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.

2) **Charges** • les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante :

- *des Charges directement affectées au contrat* : il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Centre.

Elles comprennent :

- des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,



– des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules...).

La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie...) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Centre.

La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plate forme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance...) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.

Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Centre.

- *des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :*
  - des « Frais de centre et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,
  - des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche.
- *des Charges économiques calculées : il s'agit de charges (investissements réalisés par le déléguant) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.*

### 3) Commentaire des rubriques de charges

#### 1. Personnel :

Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise...) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat.

L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle.

Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

#### 2. Énergie électrique :

Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

#### 3. Achats d'Eau :

Contrats d'assainissement : cette rubrique comprend les Achats de Prestations de Traitement en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour le traitement des effluents collectés dans le cadre du contrat.

#### 4. Produits de traitement :

Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le process de production.

#### 5. Analyses :



Cette rubrique comprend les analyses réglementaires et celles réalisées par le Délégué(e) dans le cadre de son autocontrôle.

## 6. Sous Traitance, Matières et Fournitures :

Cette rubrique comprend :

- Sous-traitance : les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassement, hydrocurage, espaces verts, cartographie ...) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.
- Matières et Fournitures : ce poste comprend :
  - la charge relative au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise.
  - la location de courte durée de matériel sans chauffeur.
  - les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau.
  - les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique.
  - le matériel de sécurité.
  - les consommables divers.

## 7. Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

Cette rubrique comprend :

- la contribution économique territoriale (CET).
- La contribution sociale de solidarité.
- la taxe foncière.
- les redevances d'occupation du domaine public.

## 8. Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).
- "Engins et véhicules" : les charges relatives aux matériels composant cette section sont les suivantes : location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances.
- Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du centre.
- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
  - SAPHIR, logiciel de gestion de la relation clientèle
  - MIRE et ses différents modules : suivi de la production, suivi de la qualité, suivi de la force motrice
  - J@DE, logiciel de gestion et des achats
  - NET&GIS, logiciel de cartographie
  - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :



- la prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au délégataire
  - Les primes dommages ouvrages
  - Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu
  - Les franchises appliquées en cas de sinistre.
- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.
  - "Divers" : autres charges.

9. Frais de contrôle :

Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au délégataire.

10. Contribution aux Services Centraux et Recherche :

Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.

11. Collectivités et autres organismes publics :

Ce poste comprend :

- la part communale ou intercommunale.
- les taxes
- les redevances

12. Charges relatives aux Renouvellements :

• « Garantie pour continuité de service » : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit "fonctionnel") dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais sans que cela puisse donner lieu à un ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle. Il s'agit d'un lissage des charges sur la durée du contrat. Il est à noter que la méthode de calcul de ce lissage a été améliorée conformément au décret n°2005-236 du 14 mars 2005 et au Rapport de l'Ordre des Experts Comptables : la méthode intègre les charges prévisionnelles selon un calcul fondé sur l'évaluation des risques à couvrir jusqu'à la fin du contrat. Ce calcul sera réactualisé chaque année pour tenir compte de l'évolution du patrimoine et des charges réellement constatées depuis le début du contrat.

- "Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du délégataire, sur un programme prédéterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.
- "Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement" : le délégataire est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du délégataire au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Pour un même contrat, plusieurs de ces notions peuvent exister.

13. Charges relatives aux Investissements :

Elles comprennent les différents types d'obligation existant au contrat :



- programme contractuel d'investissements
- fonds contractuel d'investissements
- annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire
- investissements incorporels.

Les montants engagés par le délégataire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.

Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le délégataire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuariel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

#### 14. Charges relatives aux Investissements du domaine privé :

Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, des engins et véhicules, du gros outillage, et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

#### 15. Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement :

Ce poste comprend :

- les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau)
- les provisions pour créances douteuses
- les frais d'actes et de contentieux.

### 4) Résultat avant Impôt

Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

### 5) Impôt sur les sociétés

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

### 6) Résultat

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.



## 14 SPECIMENS DE FACTURES

## 14.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675

### Vis Contests :

Accueil : Zone Artisanale Belle Etoile  
97230 SAINTE MARIE  
Lundi au Vendredi 7h30 - 12h00

Téléphone : 05 86 88 54 84  
Lu, Ma, Me, Je, Ve. : 7h30 - 13h00.

Dépannage 24h/24 : 05 98 89 64 74

www.smds.fr

SPECIMEN  
01 Janvier 2017

### Référence à rappeler

72

**DESTINATAIRE  
DE LA FACTURE**

10

**NOM DU CLIENT**

## Collecte et traitement des eaux usées :

SYNDICAT DES COMMUNES DU NORD ATLANTIQUE

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>.

Abonnement TTC	35,96 €	
Consommation TTC	236,82 €	soit 0,0020 €/Ltr
<b>Total facture TTC</b>	<b>272,78 €</b>	

**A NE PAS PAYER**

SPECIMEN

A NE PAS PAYER



BRANCHEMENT	COMPTEUR		Consommation m3	Information			
	Numéro	Diamètre					
SITE MARIE			120	Conso. annuelle			
<b>TOTAL CONSOMMATION</b>				120			
SPECIMEN	FACTURE N° Simulation	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Collecte et traitement des eaux usées	249,16 € HT	254,49 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT
Abonnement Part SMDS		Année 2017				35,22	2,10
Consommation Part SCNA		Année 2017		120	0,9148	109,70	2,10
Consommation Part SMDS		Année 2017		120	0,0600	104,16	2,10
		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Organismes publics	18,00 € HT	19,38 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT
Modématisation des réseaux (Office de l'eau)		Année 2017		120	0,1500	18,00	2,10
<b>Total Facture</b>					HT soumis à TVA : 267,18 €		
					TVA sur les débits : 5,62 €		

#### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

#### CONSOMMATION

Volume en m<sup>3</sup> enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

Conformément à l'article L.441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

#### ORGANISMES PUBLICS

L'Office De l'Eau est un établissement public départemental qui a pour mission de favoriser une meilleure gestion des ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.



Vos Contacts :

**Accueil :** Zone Artisanale Belle Etoile  
97230 SAINTE MARIE  
Lundi au Vendredi 7h45 -12h00 Mardi Jeudi  
13h-15h30

**Téléphone :** 05 96 69 54 84  
Lu,Ma,Je 7h30-12h 13h-15h30 Me,Ve 7h30-13h00

**Dépannage 24h/24 :** 05 96 69 54 74

[www.smds.fr](http://www.smds.fr)

**SPECIMEN**  
01 Janvier 2016

Référence à rappeler  
\*\*\*\*\*



DESTINATAIRE  
DE LA FACTURE

\*\*\*\*\*

NOM DU CLIENT  
\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

Collecte et traitement des eaux usées :

**SYNDICAT DES COMMUNES DU NORD ATLANTIQUE**

**Ce document est une simulation de facture.**

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	35,85 €	soit 0,0020 €/Litre
Consommation TTC	236,49 €	
<b>Total facture TTC</b>	<b>272,34 €</b>	
<b>272,34 €</b>		

SMDS S.A.S.U. au Capital de 50.000 EUR RCS FORT DE FRANCE B 322 078 775 Siège Social Zone Artisanale Belle Etoile 97230 SAINT E MARIE TVA Intracommunautaire n° FR 95 542 080 486  
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyancourt. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le site internet sera conservée.

**A NE PAS PAYER**

**SPECIMEN**

**A NE PAS PAYER**



BRANCHEMENT	COMPTEUR		Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre		
STE MARIE			120	Conso. simulée
<b>TOTAL CONSOMMATION</b>			<b>120</b>	

SPECIMEN	FACTURE N° Simulation		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
	Collecte et traitement des eaux usées	248,73 € HT						
Abonnement Part SMDS	Année 2016						35,11	2,10
Consommation Part SCNA	Année 2016			120	0,9148	109,78		2,10
Consommation Part SMDS	Année 2016			120	0,8653	103,84		2,10
Organismes publics	18,00 € HT	18,38 € TTC	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Modernisation des réseaux (Office de l'eau)	Année 2016			120	0,1500	18,00		2,10
<b>Total Facture</b>		<b>272,34 € TTC</b>						

HT soumis à TVA : 266,73 €

TVA sur les débits : 5,61 €

#### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

#### CONSOMMATION

Volume en m<sup>3</sup> enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

#### ORGANISMES PUBLICS

L'Office De l'Eau est un établissement public départemental qui a pour mission de favoriser une meilleure gestion des ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.



## 15 GLOSSAIRE

Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du déléataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

**Autosurveillance** : Elle correspond à toutes les actions entreprises par l'exploitant sur la station de traitement et sur le réseau pour garantir le bon fonctionnement de l'épuration. Cela consiste notamment à effectuer des analyses sur une période de 24h selon un calendrier défini à l'avance et à transmettre les résultats d'analyse à la police et à l'agence de l'eau.

**Biens financés par la collectivité** = biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du déléataire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

**Biens de retour** = biens financés par le déléataire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

**Biens de reprise** = biens financés par le déléataire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le déléataire ne puisse s'y opposer

**Bilan journalier** : Il concrétise l'efficacité de traitement d'une installation à partir d'échantillons prélevés en entrée et en sortie de l'installation sur 24 heures proportionnellement au débit. Certains paramètres sont analysés et comparés (concentrations et/ou rendement d'élimination) aux performances que doit satisfaire l'installation.

**Bilan annuel** : Il concrétise l'efficacité de traitement de l'installation sur l'année à partir des échantillons prélevés en entrée et en sortie de l'installation au cours de l'année. La conformité de certains paramètres est évaluée à partir des bilans journaliers en tenant compte d'une tolérance définie dans la réglementation. Pour d'autres paramètres, l'évaluation de la conformité s'effectue après avoir calculé la moyenne des mesures réalisées. Au final, la conformité de l'installation sur l'année est évaluée par l'exploitant, paramètre par paramètre, puis pour la globalité de l'installation. La police de l'eau a pour mission de donner son avis officiel sur la conformité de l'installation à partir des données transmises par l'exploitant.

**Branchements** : Canalisations distinctes d'eaux usées et d'eaux pluviales aboutissant au réseau public d'assainissement collectif et partant des regards de branchement ou boîtes de branchements placés en limite de propriété et sur lesquels viennent se raccorder les installations intérieures de l'usager..

**CARE** : Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

**Client** : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-abonné liant avec le service de distribution de l'eau.

**Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement** : Il s'agit des opérations de renouvellement réalisées sans programmation contractuelle, imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du déléataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

**Contrat-abonné** : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

**Contrôle officiel** : Il correspond aux contrôles inopinés pratiqués par un organisme tel que la police de l'eau.



Echantillon : Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Equivalent Habitant (Eq. Hab.) : Unité de pollution correspondant à celle d'un habitant en une journée.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : Il s'agit d'un renouvellement, où le Délégataire prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Taux d'eaux parasites : Il représente la part d'eaux claires parasites véhiculée par le réseau de collecte d'eaux usées par rapport à l'eau potable consommée, par l'ensemble des clients, qui est rejetée dans ce même réseau. Ces eaux claires parasites peuvent être classées selon diverses typologies, la plus simple opposant les eaux parasites d'infiltration (EPI) aux eaux parasites de captage (EPC). Les EPI résultent d'une mauvaise étanchéité du réseau tandis que les EPC sont le signe de mauvais raccordements..

Paramètre d'une analyse : Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme. Si un jour donné, la station reçoit plus d'effluent à traiter que prévu, la conformité du paramètre ne peut pas être établie et la donnée est exclue des calculs.

Patrimoine immobilier : Il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Délégataire fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant 3 types de mouvements :

- les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Délégataire, destruction d'un ouvrage...),
- opération de renouvellement d'une telle importance qu'elle s'assimile à la construction d'un bâtiment neuf,
- Investissement immobilier du Délégataire (bureaux) entièrement dédié au service.

Programme contractuel de renouvellement : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Délégataire dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

Programme d'investissement : Il s'agit des engagements pris par le Délégataire de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Réseau de collecte des eaux usées : Ensemble des canalisations et ouvrages annexes acheminant de manière gravitaire ou sous-pression les eaux usées issues des branchements publics des usagers ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution.

Réseau de collecte intérieur : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client permettant de collecter ses effluents. Le réseau intérieur d'un client est raccordé au branchement (généralement situé en limite de propriété).



## 16 ANNEXES

**SECTEUR SAINTE-MARIE**  
ZAC Belle Etoile  
97230 Sainte Marie  
Tél. : 0596 69 54 74  
Tlc. : 0596 69 30 00

**smds**

**Monsieur le Président**  
**CAP NORD MARTINIQUE**  
**Lotissement La Marie**  
**97 225 -LE MARIGOT-**

*Lettre Recommandée avec A.R.*

V/Réf :  
N/Réf : EDC/DR/2016-050

Objet : **SCNA\_Fin du Contrat de DSP**  
**Service Public d'Assainissement**

*Sainte Marie, le 21 Novembre 2016*

Pièce jointe :  
o *Etat Plan de renouvellement au 31/12/2015*

Monsieur le Président,

Dans le cadre des opérations liées à la fin du contrat d'assainissement du SCNA et dans la continuité des courriers transmis le 10 juin 2014 et 9 février 2015 au SCNA, je me permets de vous transmettre l'état du plan de renouvellement à fin décembre 2015.

Ce compte, approvisionné par une provision annuelle correspondant à une dotation cumulée de 235 788 € à fin 2015, présente un solde déficitaire de 240 561€.

Cette situation s'explique en grande partie par le fait que le contrat initial avait été conclu sur la base d'une prévision de renouvellement limitée en raison de l'engagement du SCNA à pourvoir à certaines opérations de réhabilitations, de création ou de suppression d'ouvrages dont notamment Pointe Bénie, Marigot et Lorrain. Ainsi, les dépenses annuelles engagées depuis l'entrée en vigueur du contrat initial ont largement dépassé les provisions constituées sur la même période entraînant un déficit en constante accroissement.

A contrario, le Fonds de Travaux abondé annuellement par SMDS à hauteur de 269 297€ présente à fin 2015 un solde créditeur de 108 213€.

A ce titre, nous vous rappelons que le contrat initial prévoit dans l'annexe relatif au plan prévisionnel de renouvellement (voir extrait ci-joint) que le dépassement des dépenses affectées à ces opérations par rapport aux prévisions initiales soit affecté au fonds de travaux, tel que cela s'est déjà opéré en 2009.

Direction Régionale  
Ange Gouraud – B.P. 7213  
97274 – SCHOELCHER-cedex



Je vous informe donc qu'en application des dispositions contractuelles susvisées nous procédons dans nos comptes à l'affectation des montants correspondant aux opérations transférées au fonds de travaux en date de valeur du 31/12/2015.  
(Montant : 241 094€)

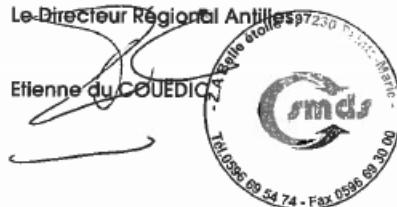
Nous procéderons de manière semblable en ce qui concerne les dépenses supplémentaires engagées en 2016 et au premier trimestre 2017. Il résulte de ce qui précède que le solde du fonds de travaux à fin 2015 présente déjà un solde négatif de 132 841 € HT.

Toutefois, les dispositions de l'article 7 du « contrat initial » imposant la nécessité d'un solde nul de ce fonds à l'échéance du contrat, il convient donc que les sommes constituant le solde négatif du fonds de travaux soient pris en charge par la Collectivité. Vous trouverez en annexe à la présente les éléments justificatifs vous permettant de mandater les sommes.

Je reste à votre disposition et celles de vos services pour envisager les modalités précises de règlement de ces sommes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

*Copie : Mr le Président du S.C.N.A.*



Direction Régionale  
Anse Gouraud – B.P. 7213



ZAC Belle Etoile  
97230 Sainte Marie  
Tél. : 0596 69 54 74  
Tlx. : 0596 69 30 00

**Monsieur le Président de la  
Communauté d'Agglomération du Pays  
Nord Martinique - CAP NORD  
Lotissement La Marie  
97225 LE MARIGOT**

**Lettre Recommandée avec A.R.**

Sainte-Marie, Le 18/04/2017

**Nos Références : 014.17.EDC/MAC**

**Objet : FIN DE CONTRAT ASSAINISSEMENT NORD ATLANTIQUE.**

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la fin du contrat de délégation de service public d'assainissement nous vous prions de trouver ci-joint l'état des lieux concernant le renouvellement des équipements électromécaniques et la réfection des grillages.

L'état des lieux électromécanique s'appuie sur l'inventaire que nos ingénieurs ont fait en fin de contrat comme nous en avons informé vos services.

Un certain nombre d'équipements ont été renouvelés ou, en attente de livraison des pièces, mais d'autres n'ont pas encore fait l'objet de commande.

A ce jour comme je l'ai indiqué dans les précédents courriers et, plus spécifiquement celui du 21 novembre 2016, le solde de notre fonds de travaux est largement déficitaire. En effet les dispositions contractuelles n'ont jamais été revues, comme cela était mentionné dans la deuxième partie de l'article 50-1 du contrat d'affermage, pour prendre en compte la réalité des ouvrages exploités et les montants nécessaires pour les maintenir à niveau.

ZAC Belle Etoile  
97230 Sainte Marie  
Tél. : 0596 69 54 74  
Tlx. : 0596 69 30 00  
SMDS SAS au capital de 445 580 € - R.C.S Fort de France B 322 078 775 - TVA intracommunautaire ; FR 34 322 078 775



Nous avons affiné notre état des lieux décrit dans le courrier de novembre 2016 avec les éléments parvenus depuis et en tenant compte des remarques du cabinet COGITE, mandaté par Cap Nord.

Au 31 mars 2017, le solde du Fond de Travaux est, donc, de 69 305.64 € HT comme indiqué dans le bilan financier joint. Vous trouverez ci-inclus la facture correspondant à ce montant.

Par ailleurs les opérations correspondant à une remise à niveau des équipements représentent 49 329.28 € HT soumis à votre validation dans le devis joint.

S'agissant des clôtures, suite aux remarques de la Police de l'Eau, nous avons fait un inventaire exhaustif des remplacements à effectuer. Vous trouverez ci-annexé les devis pour un montant de 53 693.77 € HT correspondant aux réfections à la charge de la collectivité, déduction faite de l'obligation de renouvellement par le délégataire de 10 mètres par station.

Dès validation des devis nous lancerons les travaux correspondants : dans l'attente mes services sont à la disposition des vôtres pour détailler nos propositions.

Nous restons à votre entière disposition,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Directeur Régional Antilles,

Etienne du COUËDIC

COPIE : Madame la DGA en charge de l'Eau et de l'Assainissement

PIECE JOINTE :

- Bilan financier du compte de renouvellement et du fonds de travaux au 31 mars 2017
- Etat des lieux des travaux du premier trimestre 2017
- Facture solde Fonds de Travaux
- Devis travaux non engagés à fin mars 2017
- Devis réparation de clôtures suivant contrat

**Calendrier contractuel du fonds (Secteur II) : [échéances-dépendance] (1-TEMPE)**  
**TEMPE :** Moyenne autoregressive des taux de l'indice de l'argent au jour le jour dans le titre Euro, calculé et publié par la banque centrale européenne

Such du moins de l'œuvre de grande dimension

SAN DU "ESTATEIN" DA TERRAVITIERT



**CAP NORD**  
**Carrefour Poteau**  
**97218 BASSE-POINTE**

**Facture n°170441**  
**CC72202972001**

Excédent fonds de travaux

Schoelcher, le 20 Avril 2017

DESIGNATION	Unité	Quantité	P.U.H.T.	TOTAL H.T.
Excédent fonds de travaux Opérations de renouvellement hors compte et programme	F	1	69 305.64 €	69 305.64
			Montant Hors Taxes T.V.A. 8,5%	69 305,64 5 890,979
			Montant T.T.C.	75 196,62

**ARRETE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :**

**Soixante quinze mille cent quatre vingt seize euros et soixante deux centimes.**

**REGLEMENT A 30 JOURS** (Date de facturation).

*La SMDS ne pratique pas l'escompte en cas de paiement à une date antérieure à celle indiquée.*

*Toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d' exigibilité produira de plein droit des intérêts de retard équivalant à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi que le paiement de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'une somme de 40€, prévue à l'article L. 441-6 du Code de Commerce.*

*Pénalités de retard dues de 1,20 % par mois en cas de dépassement du délai de règlement.*

SMDS - SMDS au capital de 475 580€  
12 C Belle Etoile - 97230 Sainte-Marie  
N°SIRET 322 078 775 00069 RCS Fort-de-France  
Code APE 3600Z - N°TVA intracomm. FR 34 322 078 775



## 16.1 DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE

Désignation	Famille de biens	Nombre
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	4
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	5
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	10
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
Poste de relevage de LESSADE (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	5
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	10
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	6
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	9
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [C] - Aéraulique	5
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	1
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	15
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	17
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	6
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [P] - Pompage-Elévation	9
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [S] - Séparation-Filtration	4
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	5
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [V] - Robinetterie-Régulation	12
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	7
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	11
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	8
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	5
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	7
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	11
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	8
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	11
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	8
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	10
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Station d'épuration du BOURG MARIGOT	E [A] - Brassage-Aération	2



(Marigot)		
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	1
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	28
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	8
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	17
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [R] - Stockage	2
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [S] - Séparation-Filtration	3
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	21
Station d'épuration du BOURG MARIGOT (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	7
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	10
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [V] - Robinetterie-Régulation	7
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	8
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	7
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	3
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	17
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
Station d'épuration du STADE (Gd Riviere)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [A] - Brassage-Aération	9
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [C] - Aéraulique	5
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	51
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	38
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [M] - Energie-Motorisation	1
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	9
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [P] - Pompage-Elévation	15
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [R] - Stockage	4
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration de BELLEVUE (Trinite)	E [V] - Robinetterie-Régulation	22
Poste injection d'air Bellevue (Trinité)	E [C] - Aéraulique	1
Poste injection d'air Bellevue (Trinité)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [C] - Aéraulique	3
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [D] - Fabrication chaudronnée pour	1



	process	
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	43
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [M] - Energie-Motorisation	4
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	18
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	22
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	6
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [C] - Aéraulique	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	6
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [P] - Pompage-Elévation	5
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [R] - Stockage	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	8
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	5
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	12
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [B] - Conditionnement-Préparation	1
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [C] - Aéraulique	15
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	58
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	51
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [J] - Climatisation-Isolation	1
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [M] - Energie-Motorisation	1
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	23
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	31
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [R] - Stockage	5
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	11
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	30
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [U] - Sécurité-Protection	9
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	40
Station d'épuration de POINTE BENIE (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	8
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	15
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	7
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	12
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	14
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	12



Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	9
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	15
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	9
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	8
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	10
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	7
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	9
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	5
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	12
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	4
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [R] - Stockage	5
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	15
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	16
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	17
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	15
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	8
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	14
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	14
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	12



Morne)		
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	6
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	3
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	21
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	13
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	5
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	10
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [V] - Robinetterie-Régulation	15
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	15
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [R] - Stockage	1
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1



Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Bache de mise en charge de Bois Lézard (Gros Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
Bache de mise en charge de Bois Lézard (Gros Morne)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
Bache de mise en charge de Bois Lézard (Gros Morne)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Bache de mise en charge de Bois Lézard (Gros Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [A] - Brassage-Aération	51
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [B] - Conditionnement-Préparation	2
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [C] - Aéraulique	4
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	126
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	17
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [J] - Climatisation-Isolation	3
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [M] - Energie-Motorisation	13
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	51
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	18
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [S] - Séparation-Filtration	16
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	27
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	85
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [A] - Brassage-Aération	1
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	20
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	10
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	13
Poste de relevage Cité VALLON (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	35
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	12
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	5
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	15
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [A] - Brassage-Aération	5
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [B] - Conditionnement-Préparation	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	13
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [M] - Energie-Motorisation	2
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	6
Station d'épuration SAINTE CATHERINE	E [P] - Pompage-Elévation	1



Biodisque (Grand Riviere)		
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [U] - Sécurité-Protection	3
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [V] - Robinetterie-Régulation	13
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	1
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
PR Baignoire (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
PR Baignoire (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
PR Baignoire (Marigot)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
PR Baignoire (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR Baignoire (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	3
PR Baignoire (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
PR Baignoire (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
PR Baignoire (Marigot)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
RESEAU EU AJOUPA BOUILLON	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	1
RESEAU EU AJOUPA BOUILLON	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	1
RESEAU EU BASSE POINTE	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
RESEAU EU BASSE POINTE	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
RESEAU EU SAINTE MARIE	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	13
RESEAU EU SAINTE MARIE	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
RESEAU EU MARIGOT	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
RESEAU EU MARIGOT	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
RESEAU EU LORRAIN	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
RESEAU EU LORRAIN	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
RESEAU EU MACOUBA	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	3
RESEAU EU GRAND RIVIERE	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
RESEAU EU GROS MORNE	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
RESEAU EU GROS MORNE	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
RESEAU EU TRINITE	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	6
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	3
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	9
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	8
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	3
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [A] - Brassage-Aération	5
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [C] - Aéraulique	1
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [D] - Fabrication chaudiennée pour process	1
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	68
Station d'épuration HACKAERT (Basse	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	25



Pointe)		
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [M] - Energie-Motorisation	8
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	10
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	13
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [R] - Stockage	1
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [S] - Séparation-Filtration	6
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	9
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	53
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	13
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	20
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	14
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	6
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	9
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	16
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	19
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	12
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3



Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	7
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	10
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	11
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	25
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	E [A] - Brassage-Aération	2
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	1
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [A] - Brassage-Aération	7
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	16
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	12
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	2
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	30
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	14
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	10
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [R] - Stockage	2
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	15
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	40
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	12
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	14
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1



Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [A] - Brassage-Aération	1
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	9
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [R] - Stockage	4
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	12
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	13
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1



## 16.2 TARIFS PRATIQUES, NOTES DE CALCUL DE REVISION



Date : 17/03/2017

**SMDS**

**Partenaire : SYNDICAT DES COMMUNES DU NORD ATLANTIQUE**

**Référence contrat : 972001/02**

Produit : Assainissement	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société
<b>Part SMDS</b>		
Prix (HT) à compter du 01/01/2017	Redevance : Abonnement - Part SMDS	
Devise : Euro	Date d'actualisation : 08/03/2017	K : 1,257997
Prix révisé = [K=1,257997] * Prix de base		

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix								
Formule de révision : $0,15+0,52x(\text{SINSE98}/\text{SINSE98o})+0,16x(\text{TP10a}/\text{TP10ao})+0,13x(\text{FSD2}/\text{FSD2o})+0,04x(\text{MELVA00}/\text{MELVA00o})$								
$K = 0,15 + 0,52 \text{ ENS-0/ENS-00} + 0,16 \text{ TP10-A/TP10-AO} + 0,13 \text{ FSD2/FSD2O} + 0,04 \text{ EL40-10-10/ EL40-10-100}$								
Applications des indices : Valeur connue								
K intermédiaire : 1,257997								

Valeurs de base des paramètres utilisés			Valeurs actualisées au 01/01/2017					
Indice		Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée
SINSE98	INDICE DES TAUX DE SALAIRE HORAIRE (DARES)	121,90000						158,76084
	Substitué avec coeff. 1,3902 par 1567407	1567407	30/09/2016	16/12/2016	SITE INTERNET INSEE		1,3902	114,20000
TP10a	CANALISATIONS, EGOUTS,ASST, ADDUCT EAU AVEC TUYAUX	102,00000						133,74153
	Substitué avec coeff. 1,2701 par TP10A2010	TP10A2010	01/09/2016	30/12/2016	MTPB 5902		1,2701	105,30000
FSD2	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REEMPLACEMENT PSDB,C,T)	100,90000	01/11/2016	30/12/2016	MTPB 5902			124,30000
MELVA00	ELECTRICITE MOYEN. TENSION-TARIF VERT A-BASE 2000	103,30000						157,06099
	Substitué avec coeff. 1,45024 par 1771242	1771242	01/09/2016	21/12/2016			1,45024	108,30000



#### Détail du calcul du coefficient de variation

Résultat=0,15+0,52x(SINSE98/SINSE98o)+0,16x(TP10a/TP10ao)+0,13x(FSD2/FSD2o)+0,04x(MELVA00/MELVA00o)

.	0,15					0,150000000
.	+ 0,52	x (158,76084/121,9)				+ 0,677240663
.	+ 0,16	x (133,74153/102)				+ 0,209790635
.	+ 0,13	x (124,3/100,9)				+ 0,160148662
.	+ 0,04	x (157,060992/103,3)				+ 0,060817422
.						=====
.						1,257997382

K définitif : 1,257997

#### CRITERES TARIFAIRES

Localite sur point de fourniture : (LE MARIGOT,LE LORRAIN,LA TRINITE,L AJOUPA BOUILLON,GROS MORNE,GRAND RIVIERE,BASSE POINTE);(STE MARIE);(MACOUBA);(Autre)  
Agent de la société : (Non);(Oui)

Localite sur point de fourniture LE MARIGOT,LE LORRAIN,LA TRINITE,L AJOUPA BOUILLON,GROS MORNE,GRAND RIVIERE,BASSE POINTE

n.r.= non assujetti à la redevance

Agent de la société	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Non	28,00	35,22						
Oui	28,00	35,22						

Localite sur point de fourniture STE MARIE

n.r.= non assujetti à la redevance

Agent de la société	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Non	28,00	35,22						
Oui	28,00	35,22						

Localite sur point de fourniture MACOUBA

n.r.= non assujetti à la redevance

Agent de la société	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Non	28,00	35,22						
Oui	28,00	35,22						

Localite sur point de fourniture Autre



n.r. = non assujetti à la redevance

Agent de la société	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Non	n.r.	n.r.						
Oui	n.r.	n.r.						



Date : 17/03/2017

**SMDS**

**Partenaire : SYNDICAT DES COMMUNES DU NORD ATLANTIQUE**

Référence contrat : 972001/02

Produit : Assainissement	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société																																																																		
Prix (HT) à compter du 01/01/2017 Devise : Euro Prix révisé = [K=1,257997] * Prix de base	Redevance : Consommation - Part SMDS Date d'actualisation : 08/03/2017 K : 1,257997																																																																			
<p><b>Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix</b></p> <p>Formule de révision : <math>0,15+0,52x(\text{SINSE98}/\text{SINSE98o})+0,16x(\text{TP10a}/\text{TP10ao})+0,13x(\text{FSD2}/\text{FSD2o})+0,04x(\text{MELVA00}/\text{MELVA00o})</math></p> <p><math>K = 0,15 + 0,52 \text{ENS-0/ENS-00} + 0,16 \text{TP10-A/TP10-AO} + 0,13 \text{FSD2/FSD2O} + 0,04 \text{EL40-10-10/EL40-10-100}</math></p> <p>Applications des indices : Valeur connue</p> <p>K intermédiaire : 1,257997</p>																																																																				
<table border="1"><thead><tr><th>Valeurs de base des paramètres utilisés</th><th>Valeurs actualisées au 01/01/2017</th></tr></thead><tbody><tr><th>Indice</th><th>Valeur de base</th><th>Date application</th><th>Date publication</th><th>Réf. publication</th><th>Durée</th><th>Racc.</th><th>Valeur actualisée</th></tr><tr><td>SINSE98</td><td>INDICE DES TAUX DE SALAIRE HORAIRE (DARES)</td><td>121,90000</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>158,76084</td></tr><tr><td></td><td>Substitué avec coeff. 1,3902 par 1567407</td><td>1567407</td><td>30/09/2016</td><td>16/12/2016</td><td>SITE INTERNET INSEE</td><td>1,3902</td><td>114,20000</td></tr><tr><td>TP10a</td><td>CANALISATIONS, EGOUTS, ASST, ADDUCT. EAU AVEC TUYAUX</td><td>102,00000</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>133,74153</td></tr><tr><td></td><td>Substitué avec coeff. 1,2701 par TP10A2010</td><td>TP10A2010</td><td>01/09/2016</td><td>30/12/2016</td><td>MTPB 5902</td><td>1,2701</td><td>105,30000</td></tr><tr><td>FSD2</td><td>FRAIS ET SERVICES DIVERS (REEMPLACEMENT PSDB, C.T)</td><td>100,90000</td><td>01/11/2016</td><td>30/12/2016</td><td>MTPB 5902</td><td></td><td>124,30000</td></tr><tr><td>MELVA00</td><td>ELECTRICITE MOYEN. TENSION-TARIF VERT A-BASE 2000</td><td>103,30000</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>157,06099</td></tr><tr><td></td><td>Substitué avec coeff. 1,45024 par 1771242</td><td>1771242</td><td>01/09/2016</td><td>21/12/2016</td><td></td><td>1,45024</td><td>108,30000</td></tr></tbody></table>			Valeurs de base des paramètres utilisés	Valeurs actualisées au 01/01/2017	Indice	Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée	SINSE98	INDICE DES TAUX DE SALAIRE HORAIRE (DARES)	121,90000					158,76084		Substitué avec coeff. 1,3902 par 1567407	1567407	30/09/2016	16/12/2016	SITE INTERNET INSEE	1,3902	114,20000	TP10a	CANALISATIONS, EGOUTS, ASST, ADDUCT. EAU AVEC TUYAUX	102,00000					133,74153		Substitué avec coeff. 1,2701 par TP10A2010	TP10A2010	01/09/2016	30/12/2016	MTPB 5902	1,2701	105,30000	FSD2	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REEMPLACEMENT PSDB, C.T)	100,90000	01/11/2016	30/12/2016	MTPB 5902		124,30000	MELVA00	ELECTRICITE MOYEN. TENSION-TARIF VERT A-BASE 2000	103,30000					157,06099		Substitué avec coeff. 1,45024 par 1771242	1771242	01/09/2016	21/12/2016		1,45024	108,30000
Valeurs de base des paramètres utilisés	Valeurs actualisées au 01/01/2017																																																																			
Indice	Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée																																																													
SINSE98	INDICE DES TAUX DE SALAIRE HORAIRE (DARES)	121,90000					158,76084																																																													
	Substitué avec coeff. 1,3902 par 1567407	1567407	30/09/2016	16/12/2016	SITE INTERNET INSEE	1,3902	114,20000																																																													
TP10a	CANALISATIONS, EGOUTS, ASST, ADDUCT. EAU AVEC TUYAUX	102,00000					133,74153																																																													
	Substitué avec coeff. 1,2701 par TP10A2010	TP10A2010	01/09/2016	30/12/2016	MTPB 5902	1,2701	105,30000																																																													
FSD2	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REEMPLACEMENT PSDB, C.T)	100,90000	01/11/2016	30/12/2016	MTPB 5902		124,30000																																																													
MELVA00	ELECTRICITE MOYEN. TENSION-TARIF VERT A-BASE 2000	103,30000					157,06099																																																													
	Substitué avec coeff. 1,45024 par 1771242	1771242	01/09/2016	21/12/2016		1,45024	108,30000																																																													



#### Détail du calcul du coefficient de variation

Résultat=0,15+0,52x(SINSE98/SINSE98o)+0,16x(TP10a/TP10ao)+0,13x(FSD2/FSD2o)+0,04x(MELVA00/MELVA00o)

.	0,15							0,150000000
.	+	0,52	x	(158,76084/121,9)				+ 0,677240663
.	+	0,16	x	(133,74153/102)				+ 0,209790635
.	+	0,13	x	(124,3/100,9)				+ 0,160148662
.	+	0,04	x	(157,060992/103,3)				+ 0,060817422
.								=====
.								1,257997382

K définitif : 1,257997

CRITERES TARIFAIRES

Localité sur point de fourniture : (ROBERT VERT PRE):(Autre)

Localité sur point de fourniture ROBERT VERT PRE

n.r.= non assujetti à la redevance

Critère	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Valeur	n.r.	n.r.						

Localité sur point de fourniture Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

Critère	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Valeur	0,6900	0,8680						



## 16.3 LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES

**Cette veille réglementaire vous est présentée sous la forme d'une liste des textes parus en 2015 accompagnée, si nécessaire, d'un bref commentaire de leur objet. Cette liste n'a pas pour ambition d'être exhaustive, il s'agit avant tout d'attirer votre attention sur les évolutions réglementaires de l'année qui notamment pourraient avoir des incidences sur le service ou engendrer des modifications contractuelles.**

### PLANIFICATION

#### DECRET n° 2015-450 du 20 avril 2015 relatif au Comité national de l'eau

Le décret procède à une modification de la composition du Comité national de l'eau (CNE) pour les représentants de l'État et de ses établissements publics.

Il prévoit également l'adjonction de représentants du milieu associatif d'éducation à l'environnement, de l'agriculture biologique et de la Fédération nationale des travaux publics ainsi que, pour le collège des élus, celle de l'Assemblée des communautés de France.

Il introduit enfin la possibilité de déchoir les membres de leur mandat en cas d'absentéisme prolongé.

#### **NOTE TECHNIQUE du 11 juin 2015** relative aux objectifs nationaux de réduction des émissions, rejets et pertes de substances dangereuses dans les eaux de surface et à leur déclinaison dans les SDAGE 2016-2021

Elle vient préciser les objectifs de réduction des rejets de substances dangereuses vers les eaux de surface à inscrire dans les Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) tels que prévus à l'article R. 212-9 du code de l'environnement.

#### **ARRETE du 13 septembre 2015** modifiant l'arrêté du 16 mai 2005 portant délimitation des bassins ou groupements de bassins en vue de l'élaboration et de la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux

Il modifie la délimitation de certains bassins ou groupement de bassins :

- Bassin Loire-Bretagne : les communes de Beauchêne, Larchamp, Saint-Cornier-des-Landes, Saint-Jean-des-Bois et d'Yvrandes sont supprimées
- Bassin Seine-Normandie : les communes de Frênes et de Tinchebray sont supprimées ; la commune nouvelle de Tinchebray-Bocage est ajoutée.

Le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication, à l'exception de la procédure de désignation des zones vulnérables, qui s'applique à compter du 15 mars 2015.



## ENVIRONNEMENT

**ARRETE du 7 septembre 2015** modifiant l'arrêté du 8 juillet 2010 établissant la liste des **substances prioritaires** et fixant les modalités et délais de réduction progressive et d'élimination des déversements, écoulements, rejets directs ou indirects respectivement des substances prioritaires et des substances dangereuses visées à l'article R. 212-9 du code de l'environnement

Cet arrêté modifie l'arrêté du 8 juillet 2010 modifié en dernier lieu par l'arrêté du 11 avril 2014 établissant la liste des substances prioritaires et fixant les modalités et délais de réduction progressive et d'élimination des déversements, écoulements, rejets directs ou indirects respectivement des substances prioritaires et des substances dangereuses visées à l'article R. 212-9 du code de l'environnement. La révision de l'arrêté du 8 juillet 2010 transpose strictement certaines dispositions de la directive 2013/39/UE en complétant la liste des substances prioritaires et dangereuses prioritaires, en complétant la liste des substances ayant tendance à s'accumuler dans le biote et les sédiments et en précisant la date d'inscription de ces substances en tant que substance prioritaire ou dangereuse prioritaire.

**ARRETE du 11 septembre 2015** fixant les **prescriptions techniques générales** applicables aux **installations, ouvrages, épis et remblais soumis à autorisation ou à déclaration** en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 3.1.1.0 de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement

Cet arrêté précise les prescriptions qui sont applicables aux installations, ouvrages, remblais et épis, dans le lit mineur d'un cours d'eau, constituant un obstacle à l'écoulement des crues ou à la continuité écologiques qui sont soumises à autorisation par la rubrique 3.1.1.0 de la nomenclature « eau ». Ces prescriptions s'appliquent, pour partie, aux modifications d'installations existantes, ainsi qu'à la remise en service d'installations autorisées en vertu d'un droit fondé en titre ou d'une autorisation délivrée avant le 16 octobre 1919 pour une puissance hydroélectrique inférieure à 150 kW.



## SURVEILLANCE

### **NOTE TECHNIQUE du 19 janvier 2015 relative à la surveillance des micropolluants dans les eaux rejetées au milieu naturel par les stations de traitement des eaux usées**

Cette note modifie la circulaire du 29 septembre 2010 relative à la surveillance des micropolluants dans les eaux rejetées au milieu naturel par les stations de traitement des eaux usées (STEU).

Elle prévoit des simplifications :

- possibilité de ne pas mener de campagne initiale en 2015 pour les stations de traitement des eaux usées de capacité nominale comprise entre 10 000 et 100 000 équivalents habitants selon certaines conditions ;
- aucune campagne pérenne ne sera menée en 2016 quelle que soit la taille des stations ;
- la possibilité est offerte d'utiliser les prélevateurs sur site lorsque les seuls métaux sont suivis.

La présente note rappelle l'obligation de fourniture des données sous format Sandre 3.0.

### **DECISION DELEGUEE n°2015/1959 (UE) de la Commission du 1er juillet 2015 relative aux systèmes applicables pour l'évaluation et la vérification de la constance des performances des produits d'assainissement en vertu du règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil**

Elle fixe, à compter du 19 novembre 2015, de nouvelles règles d'évaluation et de vérification de la constance des performances des produits d'assainissement, en ce qui concerne leurs caractéristiques essentielles et leur réaction au feu.

La Commission européenne met à jour les systèmes applicables pour l'évaluation et la vérification de la constance des performances des produits d'assainissement. Cela concerne les produits suivants :

- clapets anti-retour, clapets équilibreurs de pression ;
- kits pour station de pompage des eaux usées et installations de relevage des effluents ;
- kits et éléments pour installations de traitement des eaux usées et mini-stations de traitement sur place ;
- fosses septiques ;
- conduites d'évacuation préfabriquées ;
- regards de visite et boîtes de branchement ;
- échelons, échelles et mains courantes pour regards de visite et boîtes de branchement ;
- séparateurs ;
- couvercles de drains et de trous d'homme.

Les nouveaux systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances sont listés au sein de l'annexe II de la décision de la Commission du 1er juillet 2015 : tableau 1 pour toutes les caractéristiques essentielles des produits d'assainissement visés, et tableau 2 pour leur réaction au feu. Ces tableaux renvoient à l'annexe V du règlement du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction.

### **ARRETE du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5**

Cet arrêté remplace l'arrêté du 22 juin 2007 relatif aux prescriptions techniques, aux modalités de surveillance et au contrôle des installations d'assainissement collectif et des installations d'assainissement non collectif de capacité nominale supérieure à 1,2 kg/j de DBO5.

Les principales évolutions de cet arrêté par rapport à l'arrêté de 2007 sont les suivantes :

- introduction du principe de gestion des eaux pluviales le plus en amont possible, pour limiter les apports d'eaux pluviales dans le système de collecte (art. 5 et 12) ;
- précisions sur les règles de gestion des boues issues du traitement des eaux usées : descriptif des filières de traitement et évaluation de la quantité de déchets dans les documents d'incidences du système d'assainissement (art. 9), dispositions du code de l'environnement sur la gestion des boues (art. 15), informations sur la gestion des boues dans le bilan annuel de fonctionnement du système d'assainissement des systèmes d'assainissement de taille supérieure ou égale à 120 kg/j DBO5 (art. 20) ;
- introduction de nouvelles prescriptions relatives au suivi des micropolluants : principe de prévention de la pollution due aux micropolluants (art. 3), investigations sur le réseau de collecte en cas de rejet de micropolluants dans le milieu récepteur (art.13), adaptation par le préfet des paramètres à mesurer



et mesures de surveillance complémentaires quand le système de collecte recueille des micropolluants (art.17), surveillance complémentaire de la présence de micropolluants dans les rejets des stations de traitement des eaux usées (art.18), mention des résultats de la surveillance complémentaire des micropolluants dans le bilan de fonctionnement du système d'assainissement de taille supérieure ou égale à 120 kg/j DBO5 (art.20).

- amélioration de la lisibilité des prescriptions, notamment celles afférentes à l'autosurveillance (notamment rédaction et tenue à jour d'un cahier de vie dans certains cas...).
- création d'un article 17 relatif à l'organisation de l'autosurveillance et au dispositif d'autosurveillance des systèmes d'assainissement (voir le développement sous la note technique du 7 septembre 2015 pour plus de détails sur cette autosurveillance).

L'arrêté s'applique en particulier aux stations de traitement des eaux usées et aux déversoirs d'orage inscrits à la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement, mais ne s'applique pas aux eaux pluviales collectées par le réseau de canalisations transportant uniquement des eaux pluviales.

Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur le 1er janvier 2016, à l'exception de celles relatives à l'autosurveillance du système de collecte prévues au point III de l'article 22, pour lesquelles la mise en place des équipements et la transmission des données doivent intervenir au plus tard le 31 décembre 2015.

**NOTE TECHNIQUE du 7 septembre 2015 relative à la mise en œuvre de certaines dispositions de l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5**

Elle vient rappeler et préciser :

- les dispositions à respecter en matière de surveillance des rejets directs au milieu naturel au niveau des systèmes de collecte ;
- les performances à atteindre en matière de collecte des eaux usées, dans le respect des règles édictées par la directive 91/271/CEE.

Cette note rappelle, tout d'abord, l'obligation d'autosurveillance applicable aux déversoirs d'orages situés à l'aval d'un tronçon destiné à collecter une charge brute de pollution organique supérieure ou égale à 120 kg/j de DBO5 et précise qu'« *il est indispensable que les maîtres d'ouvrages concernés mettent en place cette autosurveillance et transmettent les données ainsi collectées aux agences de l'eau ou offices de l'eau et aux services de police de l'eau* ».

Cette autosurveillance (incluant la transmission des données) doit être effective au plus tard le 31/12/2015, pour être considérée conforme aux objectifs de la Directive ERU.

Toutefois, une dérogation est prévue (avec échéance au 31/12/2016) pour les déversoirs d'orages situés en aval d'un tronçon destiné à collecter une charge de pollution organique par temps sec :

- supérieure ou égale à 600 kg/j de DBO5 et
- déversant plus de 10 jours par an en moyenne sur 5 ans et,
- soumis à une surveillance permettant de mesurer et enregistrer en continu les débits et d'estimer la charge polluante rejetée (dès lors qu'une autosurveillance conforme à l'arrêté du 22/06/2007 a été mise en place).

La présente note précise par ailleurs les dispositions de l'article 22-III relatif au critère devant être utilisé pour statuer sur la conformité du système de collecte par temps de pluie (sur la base de cinq années de mesures).

Le système de collecte pourra être jugé « non conforme local » si les rejets directs par temps de pluie empêchent, même partiellement, la réalisation des objectifs environnementaux de la masse d'eau réceptrice fixés dans le SDAGE (ainsi que les objectifs sanitaires).

Enfin, cette note technique précise la procédure en cas de non-conformité, ERU ou locale, d'un système de collecte : un rapport pour manquement administratif est adressé à la collectivité pour observations.



## GESTION DU SERVICE

### **ARRETE du 20 mars 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2007 modifié relatif aux modalités d'établissement des redevances pour pollution de l'eau et pour modernisation des réseaux de collecte**

L'objectif de cet arrêté est de mettre en œuvre le nouvel élément constitutif de la pollution prise en compte dans la redevance pour pollution de l'eau d'origine non domestique, introduit à l'article L. 213-10-2 du code de l'environnement par la loi de finances pour 2012.

Les modalités de calcul de l'assiette de la redevance sont précisées concernant les « *substances dangereuses pour l'environnement* » et met à jour des références techniques et réglementaires. Par ailleurs, il introduit également de nouvelles dispositions relatives au contrôle de conformité du suivi régulier des rejets.

### **ARRETE du 24 juillet 2015 fixant le barème hors taxes des redevances prévues à l'article L. 554-5 du code de l'environnement pour l'année 2015**

Cet arrêté précise pour l'année 2015, les valeurs des termes L0, A, B, C et D utilisés dans les assiettes de calcul hors taxes des redevances mentionnées aux articles R. 554-10 et R. 554-15 du code de l'environnement.

### **DECRET n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 relatif aux modalités de transmission du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement**

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dans son article 129, décale de trois mois le délai de présentation à l'assemblée délibérante du rapport annuel relatif au prix et à la qualité des services publics.

Ainsi le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement (collectif ou non collectif) est présenté au plus tard dans les neuf mois, et non plus six mois, qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Elle introduit par ailleurs l'obligation, pour les collectivités de plus de 3 500 habitants, de saisir et transmettre par voie électronique au système d'information SISPEA les indicateurs techniques et financiers qui doivent figurer dans ces rapports lorsqu'ils concernent l'eau et l'assainissement.

L'obligation de transmission concernera pour la première fois les données relatives à l'exercice 2015 devant être présentées et transmises en 2016.



## SANTE, SECURITE AU TRAVAIL

### GUIDE TECHNIQUE, 18 novembre 2014, relatif aux opérations de modification des machines en service

Les machines utilisées dans les entreprises sont fréquemment modifiées par les employeurs pour des raisons diverses : adéquation de la machine avec les exigences de production et d'organisation du travail, assemblage avec d'autres machines, amélioration du niveau de sécurité, extension d'une ligne de production, etc.

La note de la DGT du 18 novembre 2014 a pour objet de préciser la notion de « modification » appliquée aux machines en service. Elle s'applique uniquement aux opérations pour lesquelles l'employeur modifie ou fait modifier pour son propre compte une machine en service.

### ARRETE du 13 janvier 2015, portant création d'un téléservice de déclaration de mise en service d'équipements sous pression dénommé « Déclaration de mise en service » (DMS)

En application de l'article 18 du décret n° 99-1046 du 13 décembre 1999, les équipements sous pression présentant les risques les plus importants doivent faire l'objet d'une déclaration de mise en service auprès de la préfecture du département où ils sont installés.

Un arrêté du 13 janvier 2015 crée un téléservice de déclaration de mise en service d'équipements sous pression.

### ARRETE du 8 décembre 2014, fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-7 à R. 111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public

Un arrêté fixe dans le détail, la réglementation applicable au 1er janvier 2015 à l'accessibilité des ERP situés dans un cadre bâti existant ainsi qu'à l'accessibilité des installations ouvertes au public existantes.

- Accessibilité : signalisation palière, dispositif de demande de secours pour les ascenseurs
- Elévateurs verticales (plus de demande dérogatoire à faire) : mesures et taille  
Ils doivent être d'accès libres, la personne doit pouvoir signaler sa présence par un appel
- Cheminement extérieur (dimensions, signalisation, éclairage)
- Stationnement
- Accès aux locaux (rampe, ouverture)
- Accueil du public (porte, signalisation)
- Revêtement des sols
- Sanitaires
- éclairages

Applicable pour tout ERP (demande de permis de construire ou de modification).



## DROIT PUBLIC ET DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

**Rappel : LOI n° 2010-1488 du 7 décembre 2010** portant organisation du **marché de l'électricité**, dite loi Nome

Elle a pour objectif de permettre une ouverture effective du marché. Elle prévoit, entre autres, le maintien des tarifs réglementés de vente pour les petits consommateurs (tarifs bleus) et la suppression des tarifs réglementés pour les gros consommateurs (supérieurs à 36 kVA) **au 31 décembre 2015** (tarifs verts et jaunes).

**Rappel : CERTIFICATION ISO 50 001 et Directive européenne 2012/27/UE du 25 octobre 2012** relative à l'efficacité énergétique, modifiant les directives 2009/125/CE et 2010/30/UE et abrogeant les directives 2004/8/CE et 2006/32/CE

Par transposition de la Directive Européenne 2012/27/UE du 25 octobre 2012, la réglementation française est venue introduire, pour les entreprises de plus de 250 personnes ou dont le chiffre d'affaires annuel excède 50 millions d'euros ou dont le total de bilan dépasse 43 millions d'euros et sous peine d'une pénalité de 2% du CA en cas de non-respect, l'obligation d'un audit énergétique de leurs installations tous les 4 ans **à compter du 5 décembre 2015**.

L'arrêté du 24 novembre 2014 et le décret du 25 novembre sont venus précisés ces obligations. Il en ressort qu'une entreprise certifiée ISO 50 001 est exemptée de la conduite des audits énergétiques susvisés.

**LOI n°2015-29 du 16 janvier 2015** relative à la **délimitation des régions**, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral

Se substituent, à compter du 1er janvier 2016, 13 régions aux 22 existantes.

**LOI n°2015-292 du 16 mars 2015** relative à l'amélioration du régime de la **commune nouvelle**, pour des communes fortes et vivantes

Afin d'encourager la création de communes nouvelles – résultant d'une fusion de communes – cette loi vient améliorer le dispositif de celles-ci, avec notamment :

- Une plus grande place est donnée aux conseillers municipaux
- Une garantie pour pendant trois ans de ne pas subir la baisse des dotations de l'Etat pour les communes fusionnant en 2015 ou 2016 au sein de communes nouvelles de moins de 10.000 habitants

**LOI n°2015-366 du 31 mars 2015** visant à faciliter l'exercice, par les **élus locaux**, de leur **mandat**

Cette loi vient notamment créer la charte de l'élu local dans le cadre de laquelle sont rappelés les principes déontologiques que l'élu devra respecter ainsi que les qualités attendues de leur part.

**DECRET n° 2015-693 du 18 juin 2015** relatif à l'**indemnisation des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ou géologiques**

Le décret fixe les modalités relatives à l'indemnisation par l'État des collectivités territoriales touchées par des événements climatiques ou géologiques.

Le décret précise, en application de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 (JO 28 janv.) de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, les règles relatives au fonds de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des catastrophes naturelles et au fonds pour la réparation des dégâts causés aux biens des collectivités territoriales et de leurs groupements par les calamités publiques.

Le Code général des collectivités territoriales définit un événement climatique ou géologique aux articles L. 1613-6 et L. 1613-3 comme « tout événement localisé survenu en métropole qui cause aux biens énumérés à l'article R. 1613-4 et appartenant aux collectivités territoriales ou groupements



mentionnés aux articles L. 1613-6 et L. 1613-7 des dégâts d'un montant total supérieur à 150 000 euros hors taxes ».

De plus, sont éligibles à l'indemnisation mentionnée aux articles L. 1613-6 et L. 1613-7 du CGCT, dans les conditions prévues à l'article R. 1613-5, les biens suivants :

- les infrastructures routières et les ouvrages d'art ;
- les biens annexes à la voirie nécessaires à la sécurisation de la circulation ;
- les digues ;
- les réseaux de distribution et d'assainissement de l'eau ;
- les stations d'épuration et de relevage des eaux ;
- les pistes de défense des forêts contre l'incendie ;
- les parcs, jardins et espaces boisés appartenant au domaine public des collectivités territoriales ou de leur groupement.

#### **ARRETE du 24 juin 2015 relatif à la fixation du taux de l'intérêt légal**

Le taux d'intérêt légal est fixé à :

- 4.29 % pour les créances des personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels
- 0.99% pour tous les autres cas.

Ce décret entre en vigueur le 1er juillet 2015.

#### **ORDONNANCE n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics**

L'ordonnance du 23 juillet 2015 recouvre l'ensemble des marchés publics. Elle réunit ainsi, dans un seul texte, l'ensemble des règles aujourd'hui éclatées entre :

- Le code des marchés publics,
- L'ordonnance du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics
- L'ordonnance du 17 juin 2004 sur les contrats de partenariat

Ces textes seront abrogés à l'entrée en vigueur de l'ordonnance qui interviendra à la publication de ses décrets d'application ou, au plus tard, au 1er avril 2016.

On peut y voir là une première étape vers le code de la commande publique, c'est-à-dire un code unique réunissant l'ensemble des dispositions relatives aux contrats publics. Seront d'ailleurs prochainement adoptés l'ordonnance relative aux concessions et son décret d'application en transposition de la directive européenne.

#### **LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République**

Cette loi vient faire évoluer les compétences des régions et des départements, et vient renforcer l'intercommunalité.

Plusieurs axes majeurs relatifs à l'intercommunalité sont à noter :

- La relance des schémas de coopération intercommunale
- Passage du seuil minimal de création des EPCI à fiscalité propre de 5.000 à 15.000 habitants.
- La prise de la compétence eau et assainissement par les EPCI à fiscalité propre :



Communautés de Communes	<b>Compétence optionnelle</b> « Tout ou partie de l'assainissement. »	Deux <b>compétences optionnelles</b> supplémentaires : « Assainissement » et « Eau » NB : la communauté doit choisir au moins 3 compétences optionnelles parmi les 9 visées par la loi (art. L 5214-6 CGCT)	« Eau » et « assainissement » Deviennent des <b>compétences obligatoires</b>
Communautés d'Agglomération	<b>Compétence optionnelle</b> - Assainissement des eaux usées et si nécessaire eaux pluviales - Eau	<b>compétence optionnelle supplémentaire</b> : Assainissement des eaux usées.  NB : la communauté doit choisir au moins 3 compétences optionnelles parmi les 7 visées à l'article L 5216-5 du CGCT. L'assainissement des eaux pluviales n'est plus une compétence optionnelle	« Eau » et « assainissement » Deviennent des <b>compétences obligatoires</b>
Communautés urbaine	<b>Compétences obligatoires</b> : « Eau » et « assainissement »	<b>Sans objet</b>	Pas de changement
Métropoles	<b>Compétences obligatoires</b> : « Eau » et « assainissement »	<b>Sans objet</b>	Pas de changement

- L'instauration de nouvelles règles concernant la coexistence des syndicats et des EPCI à fiscalité propre
- Commission de DSP : Facilitation de la réunion de la commission de DSP pour l'ouverture des plis. En effet il est désormais indiqué que le quorum est atteint lorsque plus de la moitié des membres ayant voix délibérative sont présents. Et pour éviter tout blocage, le quorum ne joue plus après une première convocation

**INSTRUCTION du 27 août 2015 pour l'application des dispositions des articles 33, 35 et 40 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République relatifs à l'élaboration et à la mise en œuvre des nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI)**

Cette instruction précise aux préfectures le calendrier et les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI).

Dans le cadre de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), il est prévu la mise en œuvre de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale. L'instruction du 27 août 2015 contient les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale dans les différents aspects (juridique, financier etc.).

Pour rappel, un calendrier « resserré » a été fixé et l'instruction contient en annexe, le rétroplanning estimatif concernant l'élaboration et la mise en œuvre des SDCI.

**NOTE TECHNIQUE du 6 octobre 2015 relative aux compétences des collectivités dans le domaine de l'eau et de la biodiversité, dans la perspective de la révision des schémas départementaux de coopération intercommunale**

Les schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) doivent être révisés avant le 31 mars 2016, en anticipant les conséquences des transferts de compétences aux EPCI à fiscalité propre, en matière de gestion de milieux aquatiques et de prévention des inondations (au 1er janvier 2018), d'eau potable, et d'assainissement (au 1er janvier 2020).



Dans le cadre de cette note technique, le ministère précise également aux préfets qu'ils doivent anticiper l'entrée en vigueur des transferts de compétences concernant :

- les structures portant les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et l'animation des sites Natura 2000, ainsi que les syndicats mixtes d'aménagement et de gestion des PNR ;
- les autorités organisatrices des services publics d'eau potable et d'assainissement, ainsi que les autorités compétentes en matière de gestion de milieux aquatiques et de prévention des inondations, en veillant à la cohérence hydrographique de leurs interventions, au renforcement des solidarités financières et territoriales ainsi qu'à la gestion durable des équipements structurants du territoire nécessaires à l'exercice des compétences des collectivités dans le domaine de l'eau.

Deux annexes figurent à la note technique, l'une porte sur le calendrier de révision et de mise en œuvre des SDCI et la seconde sur la répartition du transfert des compétences d'eau potable et d'assainissement dans le cadre de l'acte III de décentralisation.

**[ORDONNANCE n° 2015-1341 du 23 octobre 2015](#) relative aux dispositions législatives du **code des relations entre le public et l'administration****

Et,

**[DECRET n° 2015-1342 du 23 octobre 2015](#) relatif aux dispositions réglementaires du **code des relations entre le public et l'administration****

Les relations entre le public et l'administration sont, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, régie par un code des relations entre le public et l'administration.

Ces dispositions concernent les règles transversales régissant les rapports du public, soit toute personne physique, y compris tout agent d'une administration et toute personne morale de droit privé, avec les administrations de l'Etat, les collectivités territoriales, leurs établissements publics administratifs et les organismes et personnes de droit public et de droit privé chargés d'une mission de service public administratif. Elles régissent les échanges entre le public et l'administration, les règles de forme et les conditions d'application des actes administratifs et les modalités d'accès aux documents administratifs.

#### ***LISTE DES TEXTES A INCIDENCES CONTRACTUELLES SIGNIFICATIVES***

***Nous portons à votre attention le fait que certains de ces textes peuvent avoir une incidence contractuelle plus particulière, ainsi notamment :***

❖ ***Nouvelle organisation territoriale de la République :***

[LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République](#)

[INSTRUCTION du 27 août 2015 pour l'application des dispositions des articles 33, 35 et 40 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République relatifs à l'élaboration et à la mise en œuvre des nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale \(SDCI\)](#)

[NOTE TECHNIQUE du 6 octobre 2015 relative aux compétences des collectivités dans le domaine de l'eau et de la biodiversité, dans la perspective de la révision des schémas départementaux de coopération intercommunale](#)

❖ ***Renforcement des obligations en matière d'assainissement***

[ARRETE du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5](#)



**NOTE TECHNIQUE** du 7 septembre 2015 relative à la mise en œuvre de certaines dispositions de l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5

❖ **Loi NOME** : LOI n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant organisation du marché de l'électricité

***Votre interlocuteur habituel chez SAUR se tient à votre disposition pour vous accompagner dans l'intégration des modifications réglementaires nécessaires à l'évolution de votre contrat***